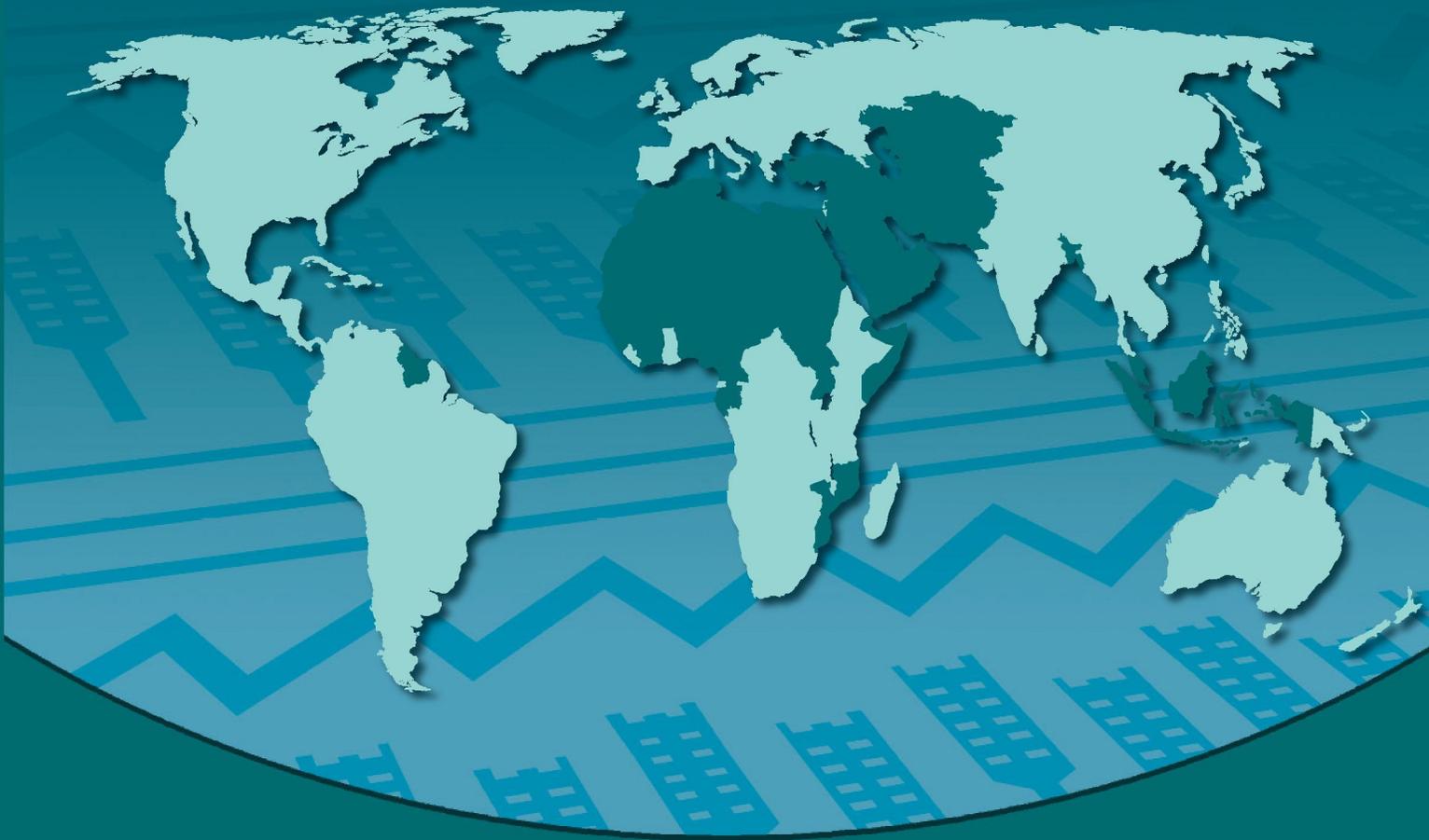


**RAPPORT  
DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION  
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC  
(Antalya, 10-12 mai, 2010)**



**Bureau de Coordination du COMCEC  
Ankara, mai 2010**



**OIC/COMCEC-FC/26-10/REP**

**COMCEC**  
**Comité Permanent pour la Coopération**  
**Économique et Commerciale de**  
**l'Organisation de la Conférence Islamique**

**RAPPORT**  
**DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION**  
**DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

**Antalya, 10-12 mai 2010**

**Bureau de Coordination du COMCEC**

**Ankara, mai 2010**

**ADRESSE:**

**BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC  
DE L'ORGANISATION DE LA PLANIFICATION D'ETAT**

**Necatibey Cad. 108**

**Ankara-TURQUIE**

**Tél : 90-312-294 55 10**

**90-312-294 55 03**

**Fax : 90-312-294 55 77**

**Website : [www.comcec.org](http://www.comcec.org)**

**e-mail : [comcec@dpt.gov.tr](mailto:comcec@dpt.gov.tr)**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport de la Vingt Sixième Réunion du Comité de Suivi du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique .....	7
<b>A N N E X E S</b>	
I. Liste des participants à la Vingt Sixième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC .....	29
II. Message de S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC .....	39
III. Discours d'ouverture par S.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Ministre d'Etat de la République de Turquie .....	45
IV. Message de S.E. le Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire Général de l'OCI .....	53
V. Ordre du jour de la Vingt Sixième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.....	59
VI. Rapport du Secrétariat Général de l'OCI sur l'examen de la Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OIC et du Plan d'Action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI.....	63
VII. Rapport de la 16 <sup>ème</sup> Réunion du Comité de Session .....	87
VIII. Rapport de suivi du CIDC sur la mise en œuvre du « Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la réalisation des objectifs du commerce intra-OCI» .....	95
IX. Rapport par la SIFC sur les activités de la promotion du commerce .....	103
X. Rapport de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie sur ses activités .....	123

	<b><u>Page</u></b>
XI. Rapport de la BID sur l'état de la mise en œuvre du FSID.....	151
XII. Rapport d'avancement du groupe de travail du COMCEC pour la sécurité alimentaire.....	159
XIII. Projet d'ordre du jour de la Vingt Sixième session du COMCEC.....	165
XIV. Discours de Clôture de S.E. Kemal MADENOĞLU, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Organisation de Planification de la République de Turquie, Président de la Séance de Clôture de la Vingt Sixième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.....	169

# **R A P P O R T**

**DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION  
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT  
POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIALE DE L'ORGANISATION  
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE**

**(Antalya, 10-12 mai 2010)**



Original : Anglais

**RAPPORT**  
**DE LA VINGT-SIXIEME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ**  
**PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET**  
**COMMERCIALE**  
**DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE**  
**(Antalya, 10-12 mai 2010)**

1. La Vingt-sixième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique (COMCEC) a été tenue à Antalya du 10 au 12 mai 2010.

2. Les Représentants des Etats Membres suivants du comité ont assisté à la réunion:

- 1- République de Turquie : (Président, Permanent),
- 2- Royaume d'Arabie Saoudite : (Vice-Président, Membre Permanent),
- 3- Etat de Palestine : (Vice-Président, Membre Permanent),
- 4- République du Sénégal : (Vice-Président du 11<sup>ème</sup> Sommet)
- 5- Etat du Koweït : (Vice-Président, Représentant de la région arabe),
- 6- République Islamique d'Iran : (Vice-Président, Représentant de la région asiatique),
- 7- République du Cameroun : (Vice-Président, Représentant de la région africaine),
- 8- République Islamique du Pakistan : (Rapporteur),
- 9- Etat du Qatar : (Membre du Bureau Précédent),
- 10- République d'Indonésie : (Membre du Bureau Précédent),
- 11- République de Sierra Leone : (Membre du Bureau Précédent).

3. En outre, ont assisté à la réunion les Représentants du Secrétariat Général de l'OCI, le Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI), le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), la Banque Islamique de Développement (BID), la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI), la Corporation Islamique Internationale

pour le Financement du Commerce (CIFC) et l'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OAIA).

4. Les représentants de l'OCE et de la FAO ont également assisté à la réunion.

(La liste des participants figure en Annexe I.)

#### **Séance d'ouverture (Point 1 de l'Ordre du Jour)**

5. Suite à la récitation de versets du Saint Coran, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Ministre d'Etat de la République de Turquie, **a inauguré** la réunion.

6. Le message de S.E. M. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, **a été lu** par S.E. Kemal MADENOĞLU, Sous-secrétaire d'Etat de l'Organisation de la Planification de Turquie. Soulignant l'importance de la coopération économique entre les Etats Membres de l'OCI, S.E. Abdullah GÜL **a rappelé** qu'à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, le COMCEC a examiné le passé et évalué les questions qui devraient être prises en considération dans l'avenir.

7. S.E. le Président GÜL **a souligné** le besoin de rendre prioritaire les secteurs du tourisme, du transport et de l'agriculture dans les futurs travaux du COMCEC. Le président GÜL a également exprimé sa satisfaction de l'intitulé du thème de la Session d'Echange de points de vue de la 24<sup>ème</sup> Session du COMCEC :

" Agriculture et développement rural".

8. S.E. Abdullah GÜL **s'est félicité** que le commerce intra-OCI ait atteint le taux de 16,6% en 2008. S.E. le Président GÜL a également souligné l'importance que le SPC-OCI atteigne l'objectif de 20% d'augmentation dans le commerce intra-OCI d'ici 2015 tel que précisé par le Programme d'Action Décennal de l'OCI. S.E. Abdullah GÜL a mis l'accent sur l'importance de compléter le processus de ratification des Règles d'Origine concernant le renforcement du SPC-OCI. A cet égard, S.E. GÜL a exhorté les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à signer et ratifier les Accords du SPC-OCI dans les plus brefs délais.

9. S.E. Abdullah GÜL **a conclu** son message en souhaitant le plein succès à la Réunion.

(Une copie du texte du Message de S.E. le Président Abdullah GÜL figure en Annexe II.)

10. A la suite du message de S.E. le Président GÜL, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ, Ministre d'Etat de la République de Turquie, **a pris la parole**. Souhaitant la bienvenue aux délégués, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ **a souligné** l'importance de la mise en œuvre des résolutions du Sommet Economique de l'OCI tenu le 9 novembre 2009 à Istanbul. S.E. Dr. Cevdet YILMAZ **a mis l'accent** sur les impacts négatifs des crises financière, énergétique et alimentaire intensifiées qui ont affecté profondément tous les pays Membres de l'OCI. Il a également fait part aux participants de données économiques mondiales, à savoir les taux mondiaux de chômage qui tournent autour de 6,6% de moyenne et leurs perspectives en 2010.

11. S.E. Dr. Cevdet YILMAZ **a souligné** qu'il est prévu que l'économie mondiale, qui avait rétréci de 0,6% en 2009 à cause de l'impact de la crise, croîtra de 4,2% en 2010 et de 4,3 en 2011. A cet effet, S.E. Dr. YILMAZ a remarqué que la promotion du commerce entre les Pays de l'OCI représente un facteur important de la croissance stable. En ce qui concerne les Pays Membres de l'OCI, S.E. Dr. YILMAZ a indiqué que le commerce intra-OCI qui a atteint un taux de 16,6% avec un total de 275 milliards de dollars américains en 2008, peut être durable via la diversification des produits et des marchés sur le plan des exportations. Dans l'espoir que cette tendance soit durable dans les répercussions de la crise, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ **a souligné** que la Turquie avait continué les activités opérationnelles pour améliorer ses relations commerciales avec les Pays Membres de l'OCI.

12. Prenant en considération l'importance des programmes de l'allègement de la pauvreté comme le Plan d'Action du Coton, la sécurité alimentaire, les fonds de solidarité et le développement agricole et rural, S.E. Dr. Cevdet YILMAZ **a mis l'accent** sur l'importance de déterminer les macro-stratégies suivantes : mobilisation des dynamiques locales, utilisation des potentiels régionaux et spécialement l'allègement de la pauvreté dans les zones rurales à travers la promotion de la production et du bien-être des Pays membres de l'OCI.

(Le texte du discours de S.E. Dr. Cevdet YILMAZ figure en Annexe III.)

13. Le message de S.E. le Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire Général de l'OCI, **a été lu** par S.E. l'Ambassadeur Hameed A. OPELOYERU, assistant du Secrétaire Général de l'OCI, dans son message à la Réunion, S.E. Prof. Ekmeleddin İHSANOĞLU Secrétaire Général de l'OCI, a donné les grandes lignes des diverses mesures économiques concrètes sur l'ordre du jour de l'OCI dans le domaine du commerce et de l'investissement, de l'allègement de la pauvreté, du renforcement de la capacité humaine et industrielle, du développement de

l'infrastructure et de la promotion de la sécurité alimentaire. Il a également exhorté la réunion à prendre note de la totalité de ces activités afin de déterminer les diverses mesures nécessaires pour la réalisation des objectifs du programme d'Action Décennal.

14. A propos de la mise en application du Système de Préférences Commerciales de l'OCI, le Secrétariat Général **a rappelé** l'importance d'une ratification des règles d'origine dans les meilleurs délais et la collaboration entre les groupes économiques régionaux et les pays dotés de potentiels commerciaux considérables. Appelant les Etats membres de l'OCI, les institutions de l'OCI et la Communauté internationale à établir le partenariat requis en vue de lutter contre les fléaux de la pauvreté, la faim et la privation dans les Etats Membres de l'OCI, le Secrétariat Général a exprimé son engagement quant à la continuation du travail pour la réalisation des nobles objectifs incarnés dans l'allègement de la pauvreté et l'assurance du bien-être aux populations de la Ummah islamique.

(Une copie du texte du message de S.E. Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU figure en Annexe IV.)

15. Les chefs de délégation de l'Etat du Koweït, de la République du Sénégal, du Royaume d'Arabie Saoudite et de la République de Sierra Leone **se sont adressés** aux membres de la Réunion. Ils ont exprimé leurs remerciements et leur appréciation au Président de la République de Turquie, au gouvernement et peuple turcs, pour leur soutien continu à la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres, pour leur accueil chaleureux, ainsi que pour les excellentes dispositions prises pour le succès de la Réunion. Les délégués **ont exprimé** leurs vues quant à la mise en œuvre du programme d'action décennal. Ils **ont aussi mis l'accent** sur l'importance de renforcer la coopération économique et commerciale sous l'étendard du COMCEC.

### **Sessions de travail**

16. Les sessions de travail de la réunion **ont été présidées** par S.E. Kemal MADENOĞLU, Sous-secrétaire à l'Organisation de la Planification de l'Etat de la République de Turquie.

17. Après l'adoption de l'ordre du jour, les protagonistes de la réunion **ont établi** un Comité de rédaction à durée indéterminée sous la présidence du Rapporteur, Dr. Yousof JUNAID, chef de la délégation pakistanaise.

(Une copie de l'ordre du jour tel qu'il a été adopté par le Comté est jointe en Annexe V.)

**Révision de la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal (PAD) de l'OCI et du Plan d'Action pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI (Point 2 de l'ordre du jour)**

***j) Améliorer la mise en œuvre du PAD et du Plan d'action de l'OCI***

18. Le Comité **a pris note** du Rapport de base et des recommandations soumises par le Secrétariat général de l'OCI sur la mise en œuvre du programme d'action décennal **et a demandé** au Secrétariat général de l'OCI de soumettre ses recommandations détaillées pour examen à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

19. Le Comité **a invité** les Etats membres à contribuer à la mise en œuvre du PAD avec tout leur soutien politique, moral et financier et les a encouragés à réfléchir à la possibilité de présenter lors de la 26<sup>ème</sup> session du COMCEC leurs initiatives, projets et programmes en cours qui sont conformes aux objectifs du PAD, en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI et le Bureau de coordination du COMCEC.

20. Conformément à la Déclaration d'Istanbul adoptée par le Sommet économique du COMCEC, le Comité **a demandé** à la BID de coopérer avec le Secrétariat général et le Bureau de coordination du COMCEC pour le développement d'un mécanisme de soutien financier et d'assistance technique des programmes et projets du COMCEC.

21. Le Comité **a demandé** aux institutions de l'OCI de participer activement à la réunion de mi-parcours du programme d'Action Décennal, prévue à Istanbul les 28-30 juillet 2010 afin de définir les obstacles affrontés lors de la mise en œuvre du programme d'action décennal et de trouver des moyens pour les surmonter.

22. Le Comité **a demandé** au Secrétariat général de l'OCI de diffuser les résultats de la réunion préparatoire aux Etats membres pour la préparation des Sessions d'examen à mi-parcours, prévues lors de la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

23. Le Comité **a exhorté** les Etats membres qui n'ont pas encore signé et ratifié les accords dans le domaine de la coopération économique et commerciale de le faire au plus vite.

24. Le Comité **a demandé** aux Etats membres d'intensifier la coopération avec le Secrétariat général de l'OCI et avec les institutions concernées de l'OCI dans la perspective de la réalisation des activités prévues dans les délais annoncés, cela afin

d'assurer la participation active des Etats membres dans l'intérêt de l'amélioration de la coopération économique et commerciale.

25. Le Comité **a exhorté** les Etats membres bénéficiaires à encourager l'approche en cours des multiples actionnaires du projet de ligne ferroviaire Dakar – Port-Soudan pour la mise en commun du financement multilatéral et autre soutien technique ;

26. Le Comité **a incité** tous les Etats membres à prendre des mesures appropriées pour mettre efficacement en application le document cadre de l'OCI sur le tourisme;

27. Le Comité **se réjouit** de l'offre de la République Islamique d'Iran d'organiser en 2010 la 7<sup>ème</sup> Session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme et appelle tous les Etats membres et les institutions de l'OCI à participer à cette session;

(Le rapport du Secrétariat général de l'OCI sur la révision de la mise en œuvre du PAD et du Plan d'action de l'OCI est joint dans l'Annexe VI.)

### ***ii) Propositions de projets pour l'enrichissement de l'ordre du jour du COMCEC***

28. Le Comité **a demandé** aux institutions de l'OCI de prendre en considération les propositions de projets qui ont un rapport avec les programmes et projets de coopération en cours.

29. Le Comité **a demandé** au Groupe de la BID, en coopération avec le Secrétariat général de l'OCI, le Bureau de coordination du COMCEC, le CIDC et la CICI, de travailler sur la proposition de projet de « Création d'un mécanisme pour le règlement des litiges relatifs au commerce et aux investissements intra-OCI » et de soumettre un projet de plan de travail à la 26e Session du COMCEC.

### ***iii) Travail du Comité de session***

30. Le Comité **a adopté** le rapport du Comité de session et s'est réjoui des développements positifs concernant la mise en œuvre des projets à l'ordre du jour du Comité de session.

31. Le Comité **a demandé** aux Etats membres intéressés de participer activement au processus de mise en œuvre des projets à l'ordre du jour du COMCEC.

32. Le Comité **a appelé** les Etats membres et les institutions financières internationales à fournir l'appui nécessaire à la mise en œuvre des projets à l'ordre du jour du Comité de session exigeant des soutiens techniques et financiers.

(Le rapport de la 16e réunion du Comité de session est joint dans l'Annexe VII.)

### **Promotion du commerce intra-OCI (point 3 de l'ordre du jour)**

#### ***i) SPC-OCI***

33. Le Comité **s'est réjoui** de l'entrée en vigueur du Protocole sur le Schéma du Tarif Préférentiel pour le SPC-OCI (PRETAS) le 5 février 2010 ;

34. Le Comité **a demandé** aux Etats membres qui ont ratifié le PRETAS d'avertir dans les meilleurs délais le secrétariat du Comité de Négociations Commerciales de leurs annuités spécifiques de réduction ainsi que la liste des produits et le taux appliqué depuis le 1er octobre 2003 dans le cadre de la NPF, taux de base utilisé pour la réduction des tarifs ;

35. Le Comité **a appelé** les Etats membres qui ont déjà signé les Règles d'origine du SPC-OCI de finaliser leur ratification dans les meilleurs délais afin de rendre le SPC-OCI opérationnel ;

36. Le Comité **a également demandé** aux Etats membres qui ont ratifié les Règles d'origine de finaliser les mesures législatives et administratives internes nécessaires, telles que l'impression du Certificat d'origine du SPC-OCI et l'envoi d'un exemplaire des cachets au secrétariat du Comité de Négociations Commerciales afin de rendre le SPC-OCI opérationnel ;

37. Le Comité **a exhorté** les Etats membres qui n'ont pas encore signé et ratifié les Accords du SPC-OCI de le faire au plus vite afin que le SPC-OCI soit mis en place ;

#### ***ii) Feuille de route pour l'amélioration du commerce intra-OCI***

38. Le Comité **a pris note** du rapport annuel du CIDC sur « le commerce entre les Etats membres de l'OCI » et **a salué** le progrès accompli pour la mise en application du programme exécutif de la feuille de route en vue de finaliser les objectifs du commerce Intra-OCI.

39. Le Comité **a invité** les Institutions de l'OCI à poursuivre leurs activités conformément au Programme Exécutif et a demandé à la BID de fournir la contribution financière nécessaire pour le parachèvement des activités et des projets inclus dans le Programme exécutif.

40. Le Comité **a exhorté** les Etats membres à fournir le soutien nécessaire aux Institutions de l'OCI pour la mise en place du Programme Exécutif et la participation efficace à ces activités.

41. Le Comité **a appelé** les Institutions de l'OCI à participer activement à la deuxième Réunion Consultative qui se tiendra à Casablanca du 31 mai au 1er juin 2010 ainsi qu'à la Réunion visant à promouvoir la feuille de Route qui se tiendra à Baku les 21-22 juin 2010.

42. Le Comité **a appelé** les Institutions pertinentes de l'OCI à continuer à tenir régulièrement des Réunions consultatives en vue d'évaluer le progrès du renforcement de la coordination et d'éloigner la duplication.

43. Le Comité **a appelé** les Etats membres à continuer à fournir au CIDC les données liées aux statistiques de commerce, d'investissement et de réglementation comme il a confié au CIDC le suivi des questions de l'expansion de Commerce Intra-OCI et d'en soumettre le rapport au COMCEC et aux autres forums de l'OCI.

(Le Rapport de Suivi sur le Programme Exécutif de la Feuille de Route figure en Annexe VIII.)

### ***iii) Assistance Technique relative à l'OMC***

44. Le Comité **a souligné** l'importance d'une conclusion rapide de l'ordre du jour de développement de Doha dans l'objectif d'une réalisation complète des composantes dudit développement.

45. Le Comité **a exhorté** la BID et le CIDC à intensifier la coordination de leurs efforts en vue de renforcer les capacités institutionnelles et humaines des Etats membres de l'OCI afin de faciliter leur intégration totale dans le système de commerce multilatéral sur une base juste et équitable.

46. Le Comité **a appelé** la BID, le CIDC et les autres institutions concernées à continuer à élargir leur assistance technique au sujet des questions relatives à l'OMC aux Etats membres.

**iv) Activités pour le financement du Commerce.**

47. Le Comité **a exhorté** les Etats membres à intensifier le soutien, la coordination et la coopération avec le groupe de la BID pour parvenir à de plus grandes réalisations dans ces domaines.

48. Le Comité **a appelé** la CIFC à examiner les taux de marque et les termes des programmes de financement de Commerce de manière à les rendre concurrentiels avec les autres ressources de financement nationales ou internationales.

49. Le Comité **a appelé** la CIFC à élaborer des programmes spéciaux conçus pour répondre aux besoins du secteur privé en période de crise et satisfaire les demandes des consommateurs au temps opportun.

(Le rapport fait par la CIFC sur les Activités de la Promotion de Commerce figure en Annexe IX.)

**Coopération entre le Secteur Privé (Point 4 de l'ordre du jour)**

***i) Foires Commerciales des Pays Islamiques.***

50. Le Comité **a appelé** le CIDC, dans le cadre des règlements adoptés par le COMCEC, à poursuivre, dans la plus grande mesure possible, l'organisation des Foires Commerciales des Pays Islamiques et des secteurs spécifiques, simultanément avec les Réunions du Secteur Privé.

51. Le Comité **a exhorté** les Etats membres à encourager leur secteur privé à participer activement à la première exposition sur le bâtiment et l'immobilier dans les Etats membres de l'OCI " Exposition de l'OCI sur le bâtiment " qui sera tenue à Dakar du 24 au 27 juin 2010, et " la Première Exposition de l'OCI sur la Santé " qui sera tenue à Tunis du 24 au 27 février 2011.

52. Le Comité **a exhorté** les Etats Membres de l'OCI à participer activement à la 2ème Foire de Tourisme des Etats membres de l'OCI qui se tiendra au Caire, République Arabe d'Egypte du 10 au 13 décembre 2010 et à la 13ème Foire de

Commerce des Etats membres de l'OCI prévue à Sharjah, aux Emirats Arabes Unis du 24 au 29 avril 2011.

53. Le Comité **a appelé** le CIDC à élaborer un rapport sur le progrès des Foires Commerciales dans les pays Islamiques, lequel comprendra des informations ayant trait aux problèmes et aux réalisations des Foires Commerciales, des Foires de Tourisme et d'autres expositions spéciales. Ce rapport doit être soumis à la 26ème Session de COMCEC.

*i) Réunion du Secteur Privé*

54. Le Comité **a accueilli** favorablement les initiatives de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) pour avoir concentré ses activités pour le secteur privé de la région africaine et dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes entrepreneurs.

55. Le Comité **a exhorté** les Etats membres à faciliter la délivrance de visas aux hommes d'affaires en vue de promouvoir l'échange de biens et de services pour l'accroissement du renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats Membres de l'OCI.

56. Le Comité **a appelé** les Etats membres à organiser des Forums d'Affaires pour les Etats membres de l'OCI afin de mobiliser la participation du secteur privé au sein des efforts en cours visant l'augmentation du Commerce Intra-OCI.

57. Le Comité **a salué** l'initiative de la CICI et du CIDC en collaboration avec les Émirats Arabes Unis pour l'organisation de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé simultanément avec la 13<sup>ème</sup> Foire Commerciale des Pays Islamiques.

58. Le Comité **a appelé** la CICI à tenir des Réunions du Secteur Privé portant sur des domaines spécifiques et de soumettre un rapport sur ces réunions aux Sessions du COMCEC.

59. Le Comité **a appelé** la CICI, le CIDC et les autres Institutions de l'OCI à encourager davantage la participation du secteur privé au niveau des activités de la Coopération économique et commerciale.

60. Le Comité **a appelé** les Etats membres à encourager le secteur privé à participer au Forum International des entrepreneurs et à la Foire du MUSIAD, lequel sera organisé par le MUSIAD en marge de la 26ème Session du COMCEC.

(Le rapport par la CICI sur les activités de la CICI figure en Annexe X.)

**Allègement de la pauvreté et Assistance Technique/Economique accordée aux pays de l'OCI. (Point 5 de l'ordre du jour)**

***i) FSID***

61. Le Comité **a exhorté** les Etats membres à accorder plus de ressources financières et une plus grande contribution en nature au FSID afin d'atteindre le montant de 10 milliards US\$.

62. Le Comité **a exhorté** les pays à ne pas manquer à leurs engagements vis-à-vis du FSID pour qu'il puisse financer un plus grand nombre de projets d'allègement de pauvreté dans les Etats membres et les Communautés Musulmanes.

63. Le Comité **a accueilli** l'initiative de S.E. Abdoulay WADE, Président de la République du Sénégal pour créer un Groupe de Personnes Eminentes afin d'accélérer le processus du FSID pour atteindre un capital de 10 milliards de Dollars US.

64. Le Comité **a exhorté** tous les Etats membres, les pays bailleurs de fonds et les Agences internationales de développement à mobiliser les ressources pour couvrir l'écart estimé à 8 milliards US \$ existant dans le PSDA entre les contributions du groupe de développement islamique et le montant total proposé par le PSDA et s'élevant à 12 milliards US \$.

65. Le Comité **a demandé** aux Pays membres d'Afrique de l'est, centrale et australe de participer activement au 2ème Forum ministériel du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA) pour les pays de l'Afrique de l'est, centrale et australe, lequel sera tenu à Yaoundé, République du Cameroun, les 8 et 9 juin 2010.

66. Le Comité **a demandé** à la BID de soumettre un rapport régulier sur le processus de mise en œuvre du FSID et du PSDA aux sessions du COMCEC.

(Le rapport de la BID sur le statut de la mise en œuvre du FSID figure en Annexe XI.)

*ii) Examen de la mise en œuvre du « Plan d'Action pour la stratégie de développement de la coopération entre les pays de l'OCI producteurs de coton (2007-2011) »*

67. Le Comité **a appelé** les Etats membres propriétaires de projets à soumettre à la BID leurs propositions de projets adoptées par le Comité de projets en 2009, à travers les voies officielles et ce pour examen d'un soutien financier.

68. Le Comité **a appelé** la BID en tant que Président du Comité de Projet et les autres institutions financières concernées, à prendre en considération le financement des projets en suspens adoptés en 2009 par le Comité de projet, en vue d'accélérer la mise en œuvre des projets.

69. Le Comité **a appelé** les Etats membres concernés et les institutions de l'OCI à fournir une contribution informative au portail web sur le coton ([www.oci-cotton.org](http://www.oci-cotton.org)) par le biais du Secrétariat général de l'OCI en vue de renforcer une communication et une coopération mutuelle.

70. Le Comité **a appelé** le CIDC et la BID à organiser les réunions du comité de direction et du comité de projets à Casablanca, Royaume du Maroc en septembre 2010, avant la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

*iii) Coopération entre les Institutions de développement de la coopération (IDC) des Etats Membres*

71. Le Comité **s'est félicité** de la décision de la 2<sup>ème</sup> réunion des institutions de développement de la coopération (IDC) pour la poursuite de leurs activités dans le cadre du Forum de la Coopération pour le Développement de l'OCI (OCI-FCD) et **a demandé** aux IDC des Pays Membres d'étendre leur coopération par des échanges d'expérience et des programmes conjoints dans les Pays Membres notamment les moins développés.

*iv) Programme OCI-EFP*

72. Le Comité **a exprimé son appréciation** au CRSESPI pour ses efforts déployés pour la mise en œuvre de l'OCI-EFP et **s'est félicité** du lancement des projets pilotes dont la mise en œuvre est prévue en 2010 en coordination avec les Points Focaux Nationaux des Etats Membres et les Institutions concernées de l'OCI.

73. Le Comité **a appelé** les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à désigner leurs Points Focaux Nationaux (PFN) pour le programme de l'OCI-EFP, en vue de faciliter la communication entre le CRSESPI et les Etats membres concernés. Le Comité **a exhorté** les Etats membres à participer activement au processus de mise en œuvre de l'OCI-EFP.

74. Le Comité **s'est félicité** de la proposition de la BID adressée au CRSESPI portant sur la création d'un Groupe de travail avec la participation de la BID, du CRSESPI et du Bureau de Coordination du COMCEC pour élaborer un sous-programme de l'OCI-EFP englobant le commerce, l'économie et les finances. Le Comité **a demandé** au groupe de travail de soumettre, pour adoption, un projet de programme d'action à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

75. Le Comité **a félicité** le CRSESPI pour l'organisation de la Deuxième Réunion du Comité de Suivi et de Consultation de l'OCI-EFP le 11 mai 2010 à Antalya, République de Turquie, qui a discuté des projets pilotes proposés par les points focaux nationaux.

### **Coopération financière entre les Etats membres de l'OCI et renforcement des flux d'investissements intra-OCI (point 6 de l'ordre du jour)**

#### ***i) Coopération entre les Bourses des Pays de l'OCI***

76. Le Comité **a pris note avec appréciation** du progrès réalisé dans le domaine de la coopération entre les Bourses des Etats membres de l'OCI.

77. Le Comité **a également demandé** aux Bourses et aux Banques centrales de coordonner leurs activités de coopération.

78. Le Comité **s'est réjoui** de l'offre de la République de Turquie d'accueillir la 4e réunion du Forum des Bourses de l'OCI les 2 et 3 octobre 2010 à Istanbul, Turquie.

#### ***ii) Coopération entre les Banques centrales***

79. Le Comité **a insisté** sur l'importance de la coopération dans le domaine bancaire islamique et **s'est réjoui** de l'invitation de la République du Sénégal à la Conférence africaine des Ulémas qui se tiendra du 7 au 9 juin 2010 et à la Conférence des Ulémas du monde islamique qui se tiendra au courant du premier trimestre de 2011 à Dakar, République du Sénégal.

80. Le Comité **s'est félicité** de la proposition de la République de Turquie d'abriter la 10<sup>ème</sup> réunion des Banques Centrales des Pays Membres ou des Autorités monétaires à Istanbul les 26-27 septembre 2010 et **a demandé** aux Etats membres de participer activement à la réunion qui aura pour objet, entre autres, l'échange d'expériences dans le système bancaire islamique.

### **Agriculture et développement rural (point 7 de l'ordre du jour)**

#### ***i) Préparatifs pour la Session d'échanges de vues***

81. Le Comité **a appelé** le Secrétariat général de l'OCI, la BID et le Bureau de coordination du COMCEC à se concerter en vue d'organiser un atelier sur l'agriculture et le développement rural dans le cadre de la préparation de l'échange de vues qui aura lieu lors de la 26<sup>e</sup> session du COMCEC.

82. Le Comité **a demandé** à l'atelier de tenir compte des résultats de la session d'échanges de vues qui a eu lieu lors de la 25<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

83. Le Comité **a demandé** aux Etats membres d'élaborer des propositions de projets qui seront discutés à l'atelier et **a demandé** à l'atelier de se concentrer sur des projets spécifiques de coopération qui peuvent être mis en œuvre par les Etats membres de l'OCI, y compris les partenariats régionaux et les projets de coopération.

84. Le Comité **a pris note** des propositions suivantes en tant qu'éventuels thèmes pour les sessions d'échanges de vue prévues pour les Sessions ultérieures du COMCEC.

Thème 1 : l'impact des politiques des cours de change et de l'harmonisation des devises sur le commerce intra-OCI.

Thème 2 : Développement de l'architecture financière dans les Etats membres de l'OCI.

Thème 3 : Activités bancaires islamiques au sein du nouveau système financier.

Les Etats Membres sont les bienvenus pour soumettre de nouveaux thèmes de débat dans la Session.

85. Le Comité **a demandé** au CRSESPI de diffuser un questionnaire aux Etats membres en vue de connaître leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et d'en faire rapport à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

*ii) Programme de sécurité alimentaire*

86. Le Comité **a pris note avec appréciation** du rapport d'avancement soumis par le groupe de travail sur la sécurité alimentaire du COMCEC et **a appelé** les Etats membres à élargir le soutien requis au groupe de travail dans la mise en œuvre des activités mentionnées dans le rapport d'avancement

87. Le chef de la délégation de la République de Sierre Leone **a informé** le Comité des projets sur la sécurité alimentaire que son pays a soumis à la BID et au Secrétariat général de l'OCI pour un financement nécessaire. Le Comité **a demandé** au groupe de travail d'évaluer ces projets pour un éventuel financement.

88. Le Comité **a demandé** à la République du Soudan d'annoncer les dates précises de la Réunion ministérielle sur l'Agriculture prévue au dernier trimestre de 2010.

89. Le Comité **s'est félicité** de la proposition de la République de Turquie d'abriter la Réunion des Hauts Fonctionnaires sur la sécurité alimentaire fin septembre 2010 à Izmir, Turquie.

(Le rapport d'avancement du Groupe de Travail du COMCEC sur la Sécurité Alimentaire figure en Annexe XII.)

**Développement des normes et procédures des aliments Halal de l'OCI (Point 8 de l'ordre du jour)**

90. A propos des normes des aliments Halal, le Comité **a pris note** du para 65 de la 25<sup>ème</sup> Session du COMCEC et **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de diffuser le rapport du GEN aux Etats Membres pour tout commentaire supplémentaire et ensuite le soumettre à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC pour adoption.

91. Le comité **a demandé** aux Etats Membres de signer et de ratifier le Statut de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) qui devrait jouer un rôle clé dans l'harmonisation des normes dans les Etats Membres de l'OCI.

**Applications du E-gouvernement et leur impact économique sur les Etats membres de l'OCI (point 9 de l'ordre du jour)**

92. Le Comité **a pris note** des recommandations de la conférence organisée par le CRSESPI le 9 décembre 2009 à Antalya sur les applications du e-gouvernement.

93. Le Comité **s'est félicité** des efforts du CRSESPI pour créer un portail d'information qui comprendra des informations pertinentes dont une base de données des experts en e-gouvernement, une communauté e-pratique de l'OCI, une initiative d'un programme de bourses d'études de la TIC, etc.

**Activités du groupe du travail statistique (point 10 de l'ordre de jour)**

94. Le Comité **a demandé** aux Pays membres de participer activement aux activités dans le domaine des statistiques.

95. Le Comité **a noté** avec appréciation que la BID organisera la troisième Réunion du Groupe de Travail Statistique à son siège à Djeddah au cours de la seconde moitié de 2010 pour examiner les activités et renouveler les tâches résultant de la Déclaration d'Istanbul qui a été adoptée, le 23 mars 2010, par les Réunion des Bureaux Statistiques Nationaux des Etats Membres de l'OCI.

96. Le Comité **a demandé** au CRSESPI et à la BID en collaboration avec les organisations statistiques nationales des Pays Membres d'élaborer une feuille de route pour la coopération dans le domaine des statistiques ainsi qu'un portail web en tant que source d'échange d'information dans le domaine des statistiques.

**Projet d'ordre du jour de la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC (point 11 de l'ordre du jour)**

97. Le Comité **a décidé** de soumettre le projet d'ordre du jour à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC avec certaines modifications.

98. Le Comité **a recommandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de prendre en considération la simplification de l'ordre du jour du COMCEC et de proposer, à cet égard, un ensemble de principes à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

(Une copie du projet d'ordre du jour de la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC, tel que modifié par le Comité figure en Annexe XIII.)

### **Renouvellement des Membres du Bureau (Point 12 de l'ordre jour)**

99. Le Comité a **demandé** au Secrétariat général d'avertir les Etats membres qui représentent actuellement les trois régions géographiques du Bureau en tant que Vice Président à savoir la République du Cameroun, la République islamique d'Iran et l'Etat du Koweït, de consulter les Etats membres dans leur région pour la nomination des nouveaux membres du Bureau.

### **Remerciement et félicitations**

100. Le Comité a **remercié** la République de Turquie en tant que pays hôte, les Etats membres, le Secrétariat général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, la BID, le CRSESPI, le CIDC, la CICI, la CIAICE, l'UIT, l'AIA et tous les autres partenaires coopératifs et les a **félicités** pour les efforts déployés dans les activités mentionnées dans la partie intitulée « Sessions de travail » de ce Rapport.

### **Session de clôture**

101. Durant la Session de clôture présidée par S.E. Kemal MADENOĞLU, Sous-secrétaire d'Etat de l'Organisation de la Planification de la République de Turquie, le Comité a adopté son Rapport ainsi que ses Annexes. Le Comité a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de diffuser le Rapport aux Etats Membres et de le soumettre à la Vingt Sixième Session du COMCEC.

102. M. Imran Ahmad SIDDIQUI, Conseiller au Consulat Général du Pakistan à Djeddah, a proposé d'envoyer un message de remerciement à S.E. Abdullah GÜL, Président de la République de Turquie et président du COMCEC pour son message très informatif envoyé à la Réunion. La proposition a été approuvée à l'unanimité par le Comité.

103. L'Ambassadeur Hameed A. OPELEYERU, Assistant du Secrétaire général de l'OCI a lu le message de S.E. le Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU, Secrétaire général de l'OCI. Dans son message, S.E. le Professeur İHSANOĞLU a adressé ses remerciements au gouvernement de Turquie et en particulier au Bureau de coordination du COMCEC pour l'excellente organisation de la réunion ainsi que l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui ont été réservés à tous les participants. S.E. le Secrétaire général a souligné l'importance de la 26<sup>ème</sup> réunion du Comité de session du COMCEC qui a adopté d'importantes décisions pour la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal de l'OCI, défini des moyens pour relever les défis

et élaboré l'ordre jour de la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC. S.E. le Secrétaire général a réitéré le soutien de l'OCI aux activités du COMCEC et sa disposition à offrir un soutien total à toutes les activités qui contribueront au progrès de l'Ummah islamique.

104. Le Chef de la Délégation de la République du Cameroun, S.E. IYA TIDYANI l'ambassadeur du Cameroun en Arabie Saoudite a prononcé un discours au nom des délégués. S.E. TIDYANI a mis l'accent sur l'importance de la mise en exécution des résolutions adoptées dans le domaine de la coopération économique et commerciale comme il a souligné le rôle vital de la participation active des Etats membres, des institutions de l'OCI et du secteur privé pour le renforcement de la coopération. S.E. TIDYANI a adressé ses remerciements sincères au gouvernement et au peuple de la Turquie pour l'accueil chaleureux et l'excellente hospitalité qui ont été réservés aux délégués au cours de leur séjour à Antalya. Il a également remercié le Président de la Réunion, tout le corps administratif pour les excellentes dispositions entreprises en vue de mener à bien cette réunion.

105. Dans son discours de clôture, S.E. Kemal MADENOĞLU, Sous-secrétaire d'Etat de l'Organisation de Planification de la République de Turquie, a adressé ses remerciements aux délégués pour leur précieuse contribution et aux institutions subsidiaires et affiliées de l'OCI pour leur valeureuse assistance. Au sujet des délibérations et des recommandations de la réunion de suivi, S.E. MADENOĞLU s'est félicité du progrès concret réalisé dans les questions liées au commerce, aux normes des Aliments Halal et à la mise en œuvre du Plan d'Action de l'OCI sur le coton, etc. Enfin, S.E. MADENOĞLU a souhaité aux délégués un bon voyage de retour.

(Une copie du texte du discours de clôture de S.E. Kemal MADENOĞLU figure en Annexe XIV.)

# **A N N E X E S**



# **ANNEXE**

## **I**



Original: English

**LISTE DES PARTICIPANTS  
À LA VINGT-SIXIÈME SESSION DU COMITE  
DE SUIVI DU COMCEC**

**(Antalya, 10 – 12 May 2010)**

**A. MEMBER STATES OF THE OIC**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

- H.E. IYA TIDJANI  
Ambassador of Cameroon to Saudi Arabia
- Mrs. MBAJON MARTHE CHANTAL  
Senior Adviser Presidency of the Republic of Cameroon
- Mr. BOUBA AOUSSINE  
Deputy Director for the Commercial Exchanges, Ministry of Commerce
- Mrs. TASHA MBUR ANNA BNINLA  
Director in the Ministry of External Relations
- Mr. NDOH NDZIE JOSEPH  
Research Officer at the Ministry of Economic,  
Planning and Development of the Territory
- Mr. NOUGA MAHOP BASILE  
Head of Studies and Conflicts Office at the Ministry of Commerce

**REPUBLIC OF INDONESIA**

- Mrs. ANDANTE WIDI ARUNDHATI  
Counsellor, Embassy of the Republic of Indonesia, Ankara
- Mr. MOHAMMAD MUSTAGHFIRIN AMIN  
Official of DTVE-MONE Indonesia

**ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN**

- Mr. AHMAD JAMALI  
General Director, Ministry of Economy and Finance Affairs
- Mr. REZA BAJOULVAND  
Deputy Direct General, Research and Planning
- Mr. MORTEZA KHANSARI BOZORGI  
Expert, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. MOHAMMAD ALISHAHI  
Expert, International Affairs

**STATE OF KUWAIT**

- Mr. ISHAQ ABDULKARIM  
Director of the International Economic Co-operation Department,  
Ministry of Finance
- Mr. SAAD ALRASHIDI  
Head of OIC Affairs Division, Ministry of Finance
- Mr. SALEM ALBATHER  
Economic Researcher, Ministry of Finance

**ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN**

- Dr. YOUSAF JUNAID  
Consul General, Consulate General of Pakistan to Turkey
- Mr. IMRAN AHMAD SIDDIQUI  
Counsellor, Consulate General of Pakistan to Jeddah

**STATE OF PALESTINE**

- Mrs. SAIDAH SHOBAKI ABBAS  
Director of International Relations

**STATE OF QATAR**

- Mr. AHMED SALEH AL MOHANNADI  
Head, Arab and Islamic Affairs Section
- Mr. AHMED MOHD AL MARZOUQI  
Head of International Organization Section

**KINGDOM OF SAUDI ARABIA**

- Mr. ABDULLAH BIN ABDULWAHAB AL-NAFISAN  
Director General, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. NASER MOHAMMED AL-MOTLAQ  
Economic Researcher, Ministry of Finance
- Mr. FARES BIN SULAIMAN AL-MADOUJ  
Foreign Ministry Delegate
- Mr. HUSEEN BIN EAD AL-RASHEED  
Economist, Ministry of Commerce and Industry
- Mr. KHALED BIN ABDOLLAH AL-JAMIAH  
Economist, Ministry of Commerce and Industry

**REPUBLIC OF SENEGAL**

- H.E. MOUHAMADOU DOUDOU LO  
Ambassador of Senegal to the Kingdom of Saudi Arabia
- Mr. ISMAILA DIOP  
Director of Cabinet, Ministry of Trade
- Mr. VINCENT BADJI  
Second Counselor of the Senegal Embassy in Ankara

**REPUBLIC OF SIERRA LEONE**

- H.E. WUSU MUNU  
Ambassador of Republic of Sierre Leone to Saudi Arabia
- Mr. IBRAHIM SINEH YILLA  
Minister Counselor of Republic of Sierre Leone to Saudi Arabia

**REPUBLIC OF TURKEY**

- H.E. Dr. CEVDET YILMAZ  
Minister of State
- Mr. KEMAL MADENOĞLU  
Undersecretary of State Planning Organization
- Mr. AHMET YAMAN  
Deputy Undersecretary of State Planning Organization
- Mr. İSMAİL KALENDER  
General Director, Ministry of Industry and Trade
- Mr. OSMAN ASLAN  
Assistant Director General, Export Credit Bank of Turkey
- Mr. SALİH MUTLU ŞEN  
Consul General of Turkey to Jeddah
- Mr. MUSTAFA İMİR  
Head of Department, Ministry of Agriculture and Rural Affairs
- Mrs. ÇİĞDEM KILIÇKAYA  
Head of Department, Undersecretariat of Foreign Trade
- Mr. A. RIDVAN AĞAOĞLU  
Principal Clerk, Ministry of State
- Mr. İHSAN ÖVÜT  
Director of International Relations, Turkish Standards Institutions
- Mrs. DENİZ BERBER  
Acting Head of Section, Ministry of Agriculture and Rural Affairs

- Dr. ERALP POLAT  
International Relations Director, İstanbul Stock Exchange Chamber
- Dr. ABDULHAMİT YAĞMURCU  
Expert, State Planning Organization
- Mr. BAHADIR KARA  
Expert, Ministry of Tourism and Culture
- Mrs. CAHİDE EKİZ  
Expert, Turkish Standards Institutions
- Mrs. ESRA HATİNOĞLU  
Architect, Ministry of Industry and Trade
- Mr. GÜRDAL GEDİK  
Group Editor for International Cooperation, Turkish Statistical Institutions
- Mr. TEOMAN ATAİNCİ  
Press and Public Relations Counselor
- Mr. MEHMET SERHAT AKGÜL  
Expert, Central Bank of the Republic of Turkey
- Mr. YUSUF YÜKSEL  
Adviser of Undersecretary of State Planning Organization
- Mrs. NERMİN CAN  
Attache, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. ABDULLAH BAYRAK  
Assistant Expert, Undersecretariat of Treasury
- Mrs. GAMZE KÜSMEN  
Assistant Expert, Central Bank of the Republic of Turkey

**Sessional Committee**

- Prof. Dr. MUSTAFA CAVCAR  
Director, University of Anatolia
- Mr. YUSUF ŞENGÜR  
Research Assistant, University of Anatolia
- Mr. NURİ GÖKÇEK  
Assistant Expert, State Planning Organization
- Mrs. AYNUR ODAMAN  
Director of International Relations,  
Small and Medium Enterprises Development Organization (KOSGEB)
- Mrs. FÜSUN ATASAY  
Head of Section, Turkish Patent Institute

**B. THE OIC GENERAL SECRETARIAT**

- H. E. Amb. HAMEED A. OPELOYERU  
Assistant Secretary General for Economic Affairs
- Mr. CHEIKH OUMAR T. SOW  
Director General of the Economic Affairs Department
- H. E. Amb. THIerno NABIKA DIALLO  
Adviser to the Secretary General on Economic Affairs
- Mr. HASAN OKER GÜRLER  
Adviser to the Secretary General on Economic Affairs
- Mr. JAKHONGIR KHASANOV  
Professional Officer in the Economic Affairs Department
- Mr. ABDUNUR SEKINDI  
Professional Officer in the Cabinet

**C. OIC SUBSIDIARY ORGANS**

**STATISTICAL, ECONOMIC AND SOCIAL RESEARCH AND TRAINING  
CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)**

- Mr. NABIL DABOUR  
Director of Research Department
- Mr. M. FATİH SERENLİ  
Director of Technical Cooperation Department
- Mr. MURAT İLKİN  
Researcher
- Mr. NADER ABDULHAMID  
Researcher

**ISLAMIC CENTRE FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)**

- Mr. EL HASSANE HZAINÉ  
Director of Studies and Training Department
- Mr. MAMOUDOU BOCAR SALL  
Head of Studies Department

**D. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC**

**ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IDB)**

- Mr. OSMAN MAHGOUB ELFIEL  
Division Manager, Agriculture and Rural Development Department

- Mr. AFTAB AHMAD CHEEMA  
Expert/Senior Economist Cooperation Department

**INTERNATIONAL ISLAMIC TRADE FINANCE CORPORATION (ITFC)**

- Mr. ABOU JALLOW  
Assistant General Manager

**E. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC**

**ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY (ICCI)**

- Mrs. ATTIYA NAWAZISH ALI AYAZ  
Assistant Secretary General

**ORGANIZATION OF ISLAMIC SHIPOWNERS ASSOCIATION (OISA)**

- Mr. MOHAMMAD ZAFAR BHATTI  
Director Finance

**F. OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS**

**ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION (ECO)**

- Mr. Fatih ÜNLÜ  
Deputy Secretary General

**FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (FAO)**

- Mrs. AYŞEGÜL AKIN  
Assistant Representative for FAO in Turkey
- Mrs. BARBARA HUDDLESTON  
Resource Person, FAO

**G. COMCEC COORDINATION OFFICE**

- Mr. FERRUH TIĞLI  
Director General,  
Head of COMCEC Coordination Office
- Mr. EBUBEKİR MEMİŞ  
Head of Department
- Mr. METİN EKER  
Expert, Organisation Coordinator
- Mr. METİN GENÇKOL  
Expert, Drafting
- Mr. AHMET BAŞAK KAYIRAN  
Expert, Press Relations

- Mr. ORHAN ÖZTAŞKIN  
Protocol Relations
- Dr. NAZIM GÜMÜŞ  
Protocol Relations
- Mr. MURAT DELİÇAY  
Expert, Drafting
- Mr. ALP TOLGA ŞİMŞEK  
Expert, Drafting
- Mr. GÖKTEN DAMAR  
Expert, Drafting
- Mr. ALİ İŞLER  
Expert, Drafting
- Mrs. AYLİN ŞENOL GÜN  
Assistant Expert, Drafting
- Mrs. MÜKERREM ÖZKILIÇ  
Coordinator of Registration Office
- Mrs. BİGE HAMURDAN  
Social Program
- Mr. KEMAL ARSLAN  
Coordinator of Meeting Rooms
- Mr. ERCAN İBİK  
Assistant Coordinator of Meeting Rooms
- Mrs. SEHER KURUGÜL  
Coordinator of Documentation Center
- Mrs. Z. LEYLA AŞK  
Assistant Coordinator of Documentation Center
- Mrs. ŞERİFE MENĞİ  
Executive Secretary

**H. DEPARTMENT OF ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL AFFAIRS OF  
THE STATE PLANNING ORGANIZATION**

- Mr. YASAR GÜLSOY  
Head of Department
- Mr. MEVLUT YASAR  
Coordinator of Transport Relations
- Mr. NURETTİN AYDIN  
Coordinator of Accommodation

- Mr. SEYFİ UYANIK  
Press Relations
- Mr. CAFER ERDOĞAN  
Stock Coordinator
- Mr. TAYFUR YÜKSEL  
Protocol Relations
- Mrs. MERAL ALPASLAN  
Executive Secretary
- Mr. ÖMER BIYIK  
Technician
- Mr. GÜRKAN YAHYA  
Driver

# **ANNEXE**

## **II**



Original: Turc

**MESSAGE DE S.E. ABDULLAH GÜL  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE  
ET PRESIDENT DU COMCEC**

**A la Vingt-sixième Réunion  
du Comité de Suivi du COMCEC  
(Antalya, 10 mai 2010)**

Honorable Président  
Distingués Membres du comité de suivi,

Nous avons le grand plaisir d'accueillir, dans notre pays, tous les représentants assistant à la 26<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique (COMCEC).

Vous vous êtes réunis en vue de discuter de nombreux et importants sujets économiques et commerciaux ainsi que pour renforcer notre coopération dans ces domaines.

Distingués Délégués,

L'année dernière, nous avons célébré ensemble le 25<sup>ème</sup> anniversaire du COMCEC ; un moment de commémoration favorable au passage en revue de nos expériences et d'évaluation des questions qui doivent être prises en considération dans nos futurs efforts.

En vue de renforcer notre coopération, je saisis cette occasion pour souligner, de nouveau, nos objectifs communs, à savoir le renforcement de la structure institutionnelle du COMCEC, la prospection des sources de financement, le développement des projets qui peuvent être mis en œuvre, tout en faisant preuve d'une plus forte volonté politique, d'une exécution sans défaillance et d'une détermination des pays membres.

Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,

Je suis certain que le tourisme, le transport et l'agriculture constituent une priorité dans nos actions futures. Ces domaines prioritaires ont été approuvés lors de la Conférence économique au sommet du COMCEC tenue à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire du COMCEC. Les activités que nous envisageons dans ces domaines accéléreront notre coopération.

Outre son impact économique positif sur nos pays, j'attache une grande importance aux autres atouts du tourisme qui rapprochent nos peuples partageant la même histoire et les mêmes valeurs culturelles. Le Tourisme enrichit nos cultures, tout en reconnaissant nos différences. Je salue les activités entreprises dans le domaine du tourisme dans le cadre du COMCEC et j'espère qu'elles seront développées sous forme de projets concrets.

Le Transport est l'un des secteurs cruciaux de la coopération économique. Les changements rapides et les améliorations technologiques dans le monde génèrent plus d'opportunités dans ce domaine. Nous sommes dans la nécessité de développer nos infrastructures physique et juridique dans les domaines du transport et de la logistique. Nous devons également multiplier les accords multilatéraux et bilatéraux, éliminer et régler les problèmes de frontières et de co-investissements, afin de mieux nous intégrer dans le monde.

Malgré les différences entre nos pays en matière de développement, l'agriculture constituerait un autre domaine de priorité, vu son importance stratégique pour tous les pays membres. Dans le domaine de l'agriculture, nous devons nous consacrer à la modernisation des étapes de production, à la promotion de la productivité, au renforcement de la valeur ajoutée et au marketing des produits agricoles. J'appelle tous les pays membres à participer de manière active au programme de sécurité alimentaire lancé dans le cadre du COMCEC.

A ce titre, le thème intitulé « Développement agricole et rural » pour la session d'échanges de vues de cette année est un bon choix.

Honorables délégués,

Nous aspirons à une augmentation du volume du commerce intra-OCI de 20% en 2015 dans le cadre du plan d'action décennal adopté en 2005.

A cet égard, nous nous félicitons de l'augmentation de la part du commerce intra-OCI qui s'est élevé en 2008 à 16.6% du volume du commerce extérieur total des pays membres de l'OCI.

L'accélération de la mise en application du système de préférences commerciales entre les Etats membres de l'OCI renforcera davantage le commerce intra-OCI. A cet égard, la mise en œuvre dans les meilleurs délais du système de préférences commerciales de l'OCI est d'une importance cruciale. Je me félicite du fait que l'accord du système de préférences commerciales, à savoir le Protocole des Tarifs Préférentiels PRETAS, soit entré en vigueur avec un nombre adéquat de ratifications. Nous atteindrons l'objectif d'opérationnalisation du Système de Préférences Commerciales en achevant immédiatement le processus de ratification des Règles d'origine, accord supplémentaire du PRETAS.

Dans ce contexte, l'Accord des Règles d'origine, ratifiées par six pays, doivent être ratifiées par au moins quatre autres pays. Je réitère mon appel aux pays membres pour finaliser les procédures nécessaires pour la signature et la ratification des Accords du SPC-OCI dans les meilleurs délais.

Honorables Délégués,

Dans toutes nos actions pour la promotion du commerce, nous devons créer un environnement approprié au secteur privé. Dans ce contexte, nous donnons la prééminence au rôle joué par le secteur privé dans les activités du COMCEC tout en renforçant ce secteur en général. Je suis certain qu'il serait bénéfique d'intensifier et rendre durables les activités du secteur telles les réunions, les foires et les forums tenus en marge des événements du COMCEC.

Nous devons accorder une importance particulière à la coopération financière en vue d'augmenter le mouvement mutuel des capitaux. Je souligne que notre coopération financière, le forum des bourses des Etats membres de l'OCI, les réunions des gouverneurs des Banques centrales de l'OCI et les activités de coopération prévues par les organes de réglementation du marché sont également indispensables.

Honorables Délégués,

Je voudrais vous rappeler que 22 des 49 pays les moins développés sont membres de l'OIC. Cette réalité souligne en fait l'importance du programme de la lutte contre la pauvreté. Pour l'allégement de la pauvreté dans les pays membres, nous devons parvenir à un meilleur usage du programme du coton de l'OIC, des programmes de formation professionnelle, de la coopération entre les agences de développement et de coopération des pays membres et le Fonds de Solidarité de la BID, préparés et établis pour aboutir à cette fin. Je suis certain que ces programmes aboutiront à des projets et des résultats concrets.

Honorable Président,  
Distingués Délégués,

La Turquie continuera de soutenir l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) en assurant le rôle-clé dans la direction des dynamiques et développements internationaux dans la région géographique de l'OIC.

La présence et l'efficacité de l'OIC sont ces derniers temps de plus en plus reconnues. Elle est désormais une organisation prééminente dans la mesure où les acteurs internationaux ont commencé à accorder de l'importance à ses opinions et sa coopération. Les efforts dévoués du Secrétaire général et l'adoption de la Charte de l'OIC ont joué un rôle important à cette fin. Nous croyons également que la mise en œuvre de la nouvelle Charte a contribué à l'amélioration de la structure institutionnelle.

Nous conservons le désir d'accueillir le Sommet de l'OIC en 2014 et attendons l'incalculable soutien des pays de l'OIC.

Je souhaite que les travaux entrepris par le Bureau de Coordination du COMCEC en coopération avec le CRSESPI se répercutent davantage sur l'enrichissement de l'ordre du jour du COMCEC.

Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,

Ainsi, je salue tous les participants et j'espère que vos travaux seront couronnés de succès.

# **ANNEXE**

## **III**



Original: Turc

**DISCOURS D'OUVERTURE PAR S.E. DR. CEVDET YILMAZ,  
MINISTRE D'ETAT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE  
Vingt sixième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC**

**(Antalya, 10 mai 2010)**

Distingués membres du Comité de Suivi Estimables invités,

Je voudrais exprimer mon plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir, distingués représentants des Pays membres de l'OCI, une fois de plus, à l'occasion de la 26<sup>ème</sup> Session du Comité de Suivi du COMCEC; et vous souhaiter la bienvenue à Antalya.

Distingués Représentants,

Comme vous le savez tous, après la deuxième moitié de 2008, l'impact de la crise financière, énergétique et alimentaire s'est intensifié et a profondément affecté tous les pays. Je crois que la prochaine période sera l'un des premiers indicateurs de rétablissement économique qui pourraient être observés dans les développements positifs des marchés mondiaux. Sans aucun doute, pour réduire au minimum les effets des crises dans les Pays membres de l'OCI, certaines mesures ont été discutées dans diverses plates-formes et des mesures ont été entreprises pour promouvoir la coopération. Avec cette sensibilisation, certains travaux ont été effectués dans le cadre de l'ordre du jour du COMCEC, ce qui a évalué la conjoncture internationale. Dans ce contexte, en organisant le Sommet d'Économie de l'OCI en novembre dernier, nous avons pris des décisions importantes pour renforcer notre coopération. Aujourd'hui, nous devons déployer la même énergie et l'effort dans la mise en oeuvre de ces décisions.

Les Réunions du Comité de Suivi jouent un rôle significatif dans le suivi des décisions et de leur soumission à la Session Ministérielle du COMCEC. À cet égard, je voudrais d'avance vous remercier pour la contribution que vous ferez pour finaliser avec succès la Réunion du Comité de Suivi et je vous souhaite tous la réussite.

Distingués Représentants,

Les données récemment annoncées par les organisations internationales montrent que le pire de la crise a été dépassé et que l'économie mondiale est entrée dans une tendance de rétablissement. Tandis que les prévisions de croissance de l'économie des Etats Unis ont été révisées pour des projections ascendantes, des prévisions plus prudentes sont faites concernant l'Union Européenne et la Zone Euro. Cependant, les incertitudes augmentent pour l'avenir tant que les problèmes des marchés du crédit persistent partiellement et que les taux de chômage reste à de hauts niveaux. Selon les points de référence de Janvier 2010 de l'Organisation internationale du travail, le taux mondial de chômage qui était autour d'une moyenne de 6,6 % en 2009, reflète aussi des projections pour 2010. La croissance rapide des déficits budgétaires et la hausse de dettes des actions publiques en conséquence des politiques fiscales expansionnistes mises en oeuvre particulièrement dans les pays développés, sont les facteurs de risque qui pourraient faire monter les taux d'intérêt à long terme et avoir un impact négatif sur la demande privée.

Récemment, un dépassant a été observé parmi les risques des pays qui ont de lourds fardeaux de dettes. De plus, les incertitudes concernant l'année 2010, pendant laquelle les mesures monétaire et fiscale perdront leur efficacité, continueront à être une préoccupation majeure. A long terme il y aura une distinction claire entre les pays avec bas et haut fardeau de dettes. En outre, la discipline fiscale et le système bancaire sain détermineront les économies des pays dans une plus grande mesure. Avec le soutien de la politique monétaire à mettre en oeuvre, on s'attend à ce que les développements positifs sur les marchés du crédit continuent, à ce que la rigueur dans les circonstances financières baisse et qu'un rétablissement limité puisse avoir lieu sur le marché de main-d'œuvre.

Selon des données, fournies par le Fonds Monétaire International, l'économie mondiale qui s'est rétrécie de 0,6 % en 2009 avec l'impact de la crise, est à croître de 4.2 % en 2010 et de 4.3 % en 2011. On s'attend à ce que la croissance gagne du terrain sous la direction de la Chine, l'Inde et d'autres économies asiatiques en développement.

Tandis que le volume d'échange mondial de marchandises et des services qui avait un grand impact sur le rétrécissement de la production globale a diminué de 10.7 % en 2009, il est attendu qu'il augmente de 7 % en 2010. Une fois de plus, il est observé que tant la structure de demande des pays avancés que la hausse de la capacité commerciale des pays en voie de développement font une contribution significative à l'élan des activités économiques dans le monde. Autrement dit, on voit

clairement que le développement du commerce entre les pays est une composante importante de la croissance stable. Et en ce qui concerne les Pays membres de l'OIC, la réalisation d'une tendance de croissance économique de 5 à 6 % à partir de 2010 sera possible avec des mouvements d'être. En ce qui concerne les Pays membres de l'OIC, réaliser une tendance de croissance économique de 5 à 6 % à partir de 2010 sera possible avec des démarches à entreprendre de notre part dans le secteur de commerce.

Distingués invités,

La part des Pays membres de l'OIC dans les exportations mondiales de marchandises entre 2003 et 2008 est montée de 8.1 % à 11.2 %. Les exportations et les importations qui ont atteint 1,89 trillions de dollars américains et 1,49 trillions de dollars américains respectivement à partir de 2008, gagneront du terrain de nouveau en 2010 après une stagnation durant la période de crise de 2009. Je crois que le commerce intra-OIC qui a atteint 16.6 % d'un total de 275 milliards de dollars américains à partir de 2008, peut devenir durable à travers la diversification des produits et des marchés dans des exportations. Quand on observe de près la structure du commerce intra-OIC, on peut voir que les produits principaux sont le pétrole pour 29 %, les produits industriels pour 27 % et les produits agricoles pour 17 %. À cet égard, je pense que le principe de complémentarité fournira une occasion très importante pour promouvoir notre commerce. Ainsi, il est important pour les pays membres d'améliorer la qualité de leurs produits, de devenir prêts pour la concurrence internationale et de faire leurs préférences commerciales à leur bénéfice mutuel.

Le Protocole des Tarifs Préférentiels PRETAS qui vise à libéraliser le commerce entre les Pays Islamiques est entré en vigueur. Je crois que la mise en oeuvre immédiate des Règles d'Origine, un accord supplémentaire pour PRETAS, est aussi d'importance extrême en vue de promouvoir le commerce intra-OIC. Ces deux accords aideront à établir le système Commercial Préférentiel entre les Pays Islamiques et déploieront des efforts pour la libéralisation de commerce entre nos pays.

Ces dernières années, la Turquie a continué à contribuer à la promotion du commerce intra-OIC par des activités commerciales tant dans la région que dans les pays membres de l'OIC. Le volume commercial de la Turquie avec les Pays membres de l'OIC qui était de 62 milliards de dollars américains en 2008 a réalisé 46.4 milliards de dollars américains en 2009 avec l'impact de crise. Néanmoins, la part des pays de l'OIC dans le volume commercial total de la Turquie est montée de 18.5 % à 19 %. Avec l'espoir que cette tendance de croissance sera durable à la suite de la crise, je

voudrais souligner au nom de mon pays que nous avons effectué des travaux importants pour promouvoir nos relations commerciales.

Distingués Délégués,

Je considère dans ce contexte que le statut de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques est important dans la perspective d'un renforcement de notre infrastructure commerciale. A cet égard, la Turquie est entrée dans la dernière phase de la procédure de ratification. J'aimerais annoncer à tous les pays frères que l'Institut turc de normalisation a lancé les préparations nécessaires à l'établissement de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques dont il aura la charge. Des développements concrets ont été mis en place dans ce domaine et j'invite les Etats membres à signer et ratifier ledit statut.

Un autre point sur lequel il serait opportun de nous concentrer dès que possible est celui du développement de normes agroalimentaires. Sur ce sujet crucial, les Etats membres devraient prendre des initiatives et développer un système qui répondrait aux besoins des musulmans à travers le monde. J'apprécie les travaux réalisés jusqu'à présent et j'espère que nous trouverons des points communs grâce à une entente et une coopération mutuelles. Afin que les enseignements de la crise profitent aux pays de l'OIC, j'aimerais inviter tous les Etats membres à contribuer à la matérialisation de ce système qui formerait une infrastructure commerciale solide et qui pourrait également renforcer les liens commerciaux contre la crise alimentaire, composante majeure de la crise économique.

Membres distingués du comité de suivi,  
Honorables invités,

Nous devrions garder à l'esprit que nous avons à la fois des défis à relever et des opportunités à saisir dans l'amélioration de la coopération entre les pays islamiques qui ont des indicateurs économiques, scientifiques et sociaux différents. Nos pays, qui occupent différentes places dans un large spectre en termes de niveaux de développement économique, abritent également de nombreuses inégalités de niveaux de développement au sein de leurs propres structures. La clé pour rééquilibrer ces différences réside à la fois dans l'amélioration de la capacité de production et dans la mise en place d'une distribution équitable des revenus. En ce qui concerne les inégalités entre les pays, celles-ci ne peuvent être réduites que par l'intermédiaire de normes de commerce équitable, d'une amélioration du commerce intra-OIC et d'une promotion de l'investissement mutuel.

Dans le but de contribuer à la lutte des Pays membres contre la pauvreté et au renforcement du potentiel commercial dans nos Pays membres en développement, divers programmes ont été lancés sous la direction du COMCEC. Malheureusement, le Plan d'action de l'OCI sur le coton, qui figure parmi ces programmes, n'a pas encore rapporté les résultats attendus. Nous devons réviser ce plan et résoudre les problèmes de financement des projets actuels afin d'en assurer le succès alors que nous arrivons au terme du Plan d'action 2007 – 2011. Avec ce programme, nous serons particulièrement en mesure d'augmenter le potentiel commercial des pays africains producteurs de coton et de contribuer à leurs efforts pour combattre la pauvreté. Je crois que la réunion du Comité directeur prévue dans le courant du deuxième semestre de cette année devrait effectuer une analyse minutieuse de la situation actuelle en y incluant les aspects financiers et clarifier le plan de route.

Comme vous le savez tous, nous envisageons de collaborer entre Pays membres sur l' « Agriculture et le Développement rural », un sujet qui pourrait être considéré dans le cadre du programme de réduction de la pauvreté, principal thème des échanges de points de vue lors des sessions du COMCEC. Si la part de l'agriculture dans les revenus nationaux des Etats membres de l'OCI semblait tourner autour de 11,5% de moyenne en 2007, ce taux atteignait 60% dans certains pays. Donc, et étant donné que l'agriculture est une ressource économique importante, l'impact de la crise alimentaire implique la nécessité d'une amélioration de la coopération dans ce domaine. En déterminant les macro-stratégies, l'objectif premier devrait être la mobilisation des dynamiques locales, l'utilisation des potentiels régionaux et particulièrement la réduction de la pauvreté en zones rurales par l'intermédiaire de l'accroissement de la production et de la protection sociale. C'est dans ce contexte que j'aimerais inviter tous les pays membres à porter une attention particulière au programme de sécurité alimentaire proposé pour la première fois à l'occasion de la 24<sup>e</sup> session du COMCEC.

Tous ces efforts, comme le soulignent les rapports du PNUD, ont pour but d'accroître les opportunités et d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Avec les efforts réalisés à l'échelle mondiale entre 1994 et 2007, le nombre de personnes vivant avec un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour a été réduit à 950 millions; mais depuis la crise, ce nombre augmente de 60 millions chaque année. Etant donné que la reprise des marchés financiers n'a qu'un impact lent sur l'économie réelle et que la reprise attendue en matière d'emploi tarde, il va falloir un certain temps avant que les données statistiques sur la pauvreté ne soient de nouveau sur une pente positive. Je pense que nous devrions profiter de cette période de transition pour lancer de nouveaux projets dans le domaine de la lutte contre la pauvreté en les finançant plus avec le fonds de solidarité sous l'égide de la Banque Islamique de Développement.

Les conséquences de la crise et le signal d'un processus de reprise rapide montrent que la situation est interprétée avec sagesse. Nous devons tout d'abord avoir une entente visant la stabilité. Dans le but d'atteindre cette stabilité, l'accroissement de la responsabilité et de la transparence constitue un préalable. La prévention de nouvelles crises ne peut être possible qu'en régulant de nouveaux systèmes financiers, en renforçant des systèmes d'alarme précoce, en se montrant ouvert à la coopération et en affichant une volonté de résoudre les problèmes par le dialogue. Ainsi, nous laisserons derrière nous les périodes de crises, économiques à l'origine et qui laissent par la suite des marques permanentes au niveau social.

J'aimerais redire que la Turquie continuera d'apporter le soutien nécessaire à tous les efforts de coopération dans le cadre du COMCEC pour mobiliser notre potentiel commercial, renforcer la solidarité pour combattre la pauvreté et également chercher des solutions à nos problèmes communs en les portant aux tribunes internationales.

Honorables délégués,  
Invités distingués,

En guise de conclusion, j'aimerais remercier tous les représentants des pays membres ainsi que le Secrétaire général de l'OIC, Son Excellence le Professeur Ekmeleddin İHSANOĞLU, pour leur contribution à notre coopération. Je remercie de plus l'équipe du Secrétariat général, le Bureau de coordination du COMCEC, la Banque Islamique de Développement, le siège d'Ankara, le CIDC et la CICI.

Je suis persuadé que tout au long de la conférence vous montrerez l'exemple de la fraternité et de la solidarité entre les pays islamiques et vous souhaitez tout le succès dans vos délibérations.

Merci beaucoup.

# **ANNEXE**

## **IV**



Original : Anglais

**MESSAGE DE**  
**S.E. LE PROFESSEUR EKMELEDDİN İHSANOĞLU**  
**SECRETAIRE GENERAL DE L'OCI**  
**A LA 26<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC**  
**(Antalya , 10-12 mai 2010)**

*Bismillahir-Rahmanir-Rahim*

M. le Président,  
Honorables délégués,

*Assalamou alaykoum wa-rahmatoullahi wa-barakatouhou*

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à la 26<sup>ème</sup> réunion du Comité de Suivi du COMCEC. La convocation de cette réunion présente encore une autre occasion pour passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des diverses activités et des programmes et projets mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action décennal adopté par notre honorable Organisation.

La dernière session du COMCEC et le Sommet économique, qui ont eu lieu consécutivement l'an dernier à Istanbul pour commémorer les 25 ans de la création du Comité permanent pour la Coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI, a ravivé l'espoir d'atteindre les différents objectifs fixés pour la consolidation des liens d'amitié et de coopération existant entre les États membres de l'OCI et leurs peuples. Notre réunion d'aujourd'hui représente une excellente occasion pour dire où nous en sommes à l'heure actuelle, où nous voulons être et comment atteindre les nobles objectifs de transformation de l'Organisation de la Conférence islamique en un véritable acteur économique permettant de rapprocher les aspirations au développement des peuples et des Etats-membres de l'OCI.

Monsieur le Président,  
Honorables délégués,

Il est un fait connu que le paysage socio-économique du monde continue d'évoluer d'une manière qui nécessite des actions urgentes de la part des acteurs économiques tant au niveau mondial que régional, y compris l'OCI. Il ya la nécessité

de créer des cadres favorables mais efficaces en vue de réactions coordonnées ancrés sur des niveaux élevés de flux commerciaux et financiers. À cette fin, vous vous rappelleriez que l'OIC a continué de mettre l'accent sur le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les États membres, à travers la redynamisation du commerce et des investissements, le soutien au développement de l'Afrique, la lutte contre la pauvreté et l'incitation au renforcement des capacités institutionnelles de ses États membres les moins avancés.

Je suis heureux de constater que sur la base de cette vision, divers programmes de l'OIC dans le domaine de la promotion du commerce, des activités d'investissement du secteur privé, des infrastructures et le développement agricole, de la coopération dans le secteur du tourisme, du développement du secteur cotonnier, de la sécurité alimentaire et en matière de nutrition et beaucoup d'autres, ont été développés. Ces programmes ont un potentiel énorme pour développer la coopération mutuellement bénéfique dans l'intérêt général des peuples des États membres de l'OIC.

Etant donné que la présente réunion dresse le bilan de nos réalisations dans le cadre du Programme d'action décennal et que nous sommes en train de procéder à l'examen à mi-parcours des activités menées jusqu'ici, nous devons nous efforcer d'adopter une approche holistique. Il est évident que beaucoup d'activités se déroulent dans le cadre du mandat défini par le Sommet extraordinaire de La Mecque qui devra être analysé tant au plan quantitatif que qualitatif.

Par exemple, l'augmentation progressive du commerce intra-OIC amorcée en 2005, a décliné en 2009 en raison de l'impact des crises financière, énergétique et alimentaire mondiales. Cet impact imprévu a stimulé nos actions collectives visant à promouvoir la coopération entre les opérateurs du secteur financier dans les États membres de l'OIC. Une autre démarche a commencé dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement agricole. La présente réunion devra étudier les détails de ce phénomène et recommander des mesures d'urgence capable d'arrêter cette tendance défavorable. Dans le même ordre d'idées, il est également important d'examiner l'efficacité des diverses interventions dans le cadre de l'ISFD, du SPDA, de la Société islamique pour le Développement du Secteur privé (SIDSP), et de la Société islamique pour l'Assurance des Investissements et du Crédit à l'Exportation (SIAICE), tout en donnant une visibilité suffisante aux activités extraordinaires en cours dans le domaine du financement du commerce et du renforcement des capacités .

En ce qui concerne la mise en œuvre du système préférentiel de Commerce (SPC-OIC), la progression lente mais continue a mis en évidence l'importance des approches jumelles qui visent l'implication étroite des différents blocs économiques régionaux dans le système de libre-échange de l'OIC et la participation des principaux

partenaires commerciaux des Etats membres de l'OCI. Les groupements économiques régionaux peuvent représenter les blocs de construction souhaités sur lesquels le régime de libre-échange de l'OCI pourrait être construit. En second lieu, les pays disposant de relations commerciales importantes peuvent également montrer la voie dans cette entreprise mutuellement enrichissante. En agissant ainsi, nous n'aurions pas seulement atteint notre objectif de 20% du commerce intra-OCI en 2015, mais nous aurons également réussi à donner une preuve des avantages de cette action panislamique.

S'agissant de la mise en œuvre du programme quinquennal de développement du coton, il est instructif de noter que la plupart des projets sont toujours en attente du financement nécessaire, alors même que nous approchons la fin du programme. Notre réunion doit faire le bilan des expériences abondantes tirées de la mise en œuvre de ce projet. Le retard accusé dans l'exécution à temps de ce projet, est du à la lenteur des réponses et au manque de coordination adéquate entre les organismes concernés des Etats membres, d'où la nécessité d'étudier la possibilité de désigner nommer des forces motrices entre nos pays pour traiter les domaines activités cruciaux.

De la même manière, il ya aussi la contrainte du financement et la non-implication des partenaires financiers potentiels au stade de l'examen. En outre, un grand nombre de projets ont porté sur la recherche et le développement et le renforcement des capacités, au détriment des activités relatives à l'appui aux entreprises de petite taille et aux intervenants communautaires.

Monsieur le Président,  
Honorables délégués,

Les problèmes de la pauvreté, de la famine et de la privation ont pris une dimension qui nécessite une intervention urgente de la part de notre Organisation. Le changement de paradigme au niveau mondial en faveur des réponses proactives aux nombreux cas de famine et de privation, mérite notre attention collective. Notre Organisation est capable de montrer la voie en soutenant le droit à l'alimentation plutôt que de le considérer comme une simple activité de secours humanitaire.

L'autosuffisance agricole, dont les pays les moins avancés jouissaient dans le passé, a été érodée en raison de nombreux facteurs, dont le principal est l'insuffisance des investissements et le recours à des technologies désuètes. La plupart de nos anciens pays exportateurs de produits alimentaires sont devenus des pays à faible revenu et à déficit vivrier avec une multitude d'enfants souffrant de retard de croissance. Le seuil de la faim est en augmentation au niveau des franges les plus pauvres des populations des Etats membres de l'OCI qui constituent la majorité des

1,02 milliards de personnes affamées dans le monde en 2009. La volonté politique des décideurs de l'OIC doit être mobilisée pour s'assurer qu'une approche globale de la sécurité alimentaire est élaborée en collaboration avec les différents acteurs aux niveaux national, régional et international.

Monsieur le Président,  
Honorables délégués,

Permettez-moi à ce stade, de saluer les diverses activités menées dans ce domaine sous l'égide du COMCEC, de la BID et de la FAO. Les accords de financement de contrepartie signés par la FAO et le FIDA pour appuyer des projets dans les pays de l'OIC est un pas de géant dans la bonne direction. Je saisis cette occasion pour renouveler mon engagement et celui de mes collègues du Secrétariat général, de collaborer avec vous dans cette tâche très noble. Aucun effort ne serait trop grand pour s'assurer que le spectre fâcheux de la faim, du dénuement et de la pauvreté, soit éliminé dans nos Etats membres.

Enfin, je tiens à remercier le Président et le Gouvernement de la République de Turquie pour la traditionnelle hospitalité accordée aux participants, ce qui a contribué à créer l'atmosphère sereine ayant prévalu lors de cette réunion. Je salue l'endurance manifestée par nos représentants dans les diverses institutions de l'OIC ainsi que les délégués représentant les Etats membres de l'OIC au sein du Comité exécutif du COMCEC. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous des délibérations heureuses.

Je vous remercie de votre aimable attention.

*Wassalamou alaykoum wa-rahmatoullahi wa-barakatouhou*

# **ANNEXE**

**V**



Original : Anglais

**ORDRE DU JOUR  
DE LA VINGT-SIXIEME RÉUNION  
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

**(Antalya, 10-12 mai 2010)**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Examen de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI et du Plan d'action pour le Renforcement de la Coopération Economique et Commerciale entre les pays Membres de l'OCI
  - *Rapport de base*
  - *Propositions de projets pour enrichir l'ordre du jour du COMCEC*
  - *Rapport du Comité de Session*
3. Promotion du commerce intra-OCI
  - *SPC-OCI*
  - *Feuille de route pour le renforcement du commerce intra OCI*
  - *Assistance technique liée à l'OMC*
  - *Activités de financement du commerce*
4. Coopération au sein du secteur privé
  - *Foires commerciales des pays islamiques*
  - *Réunions du secteur privé*
5. Allègement de la pauvreté et assistance économique/technique aux pays de l'OCI
  - *Mise en œuvre du FSID*
  - *Programme de l'OCI pour le coton*
  - *Coopération entre les Institutions de Développement et de Coopération des Etats Membres*
  - *Programme EFP-OCI*
6. Coopération financière entre les Etats Membres de l'OCI
  - *Coopération entres les Bourses*
  - *Coopération entre les Banques Centrales*

7. Préparation de l'Echange de vues sur "l'agriculture et le développement rural » qui sera tenue pendant la Vingt-sixième session du COMCEC.
  - *Préparation des sessions d'échanges de vue*
  - *Rapport de progrès par le groupe de travail sur le programme de sécurité alimentaire*
8. Développement des critères et des procédures des aliments halal de l'OCI
9. Applications du E-gouvernement et leur impact sur les pays membres de l'OCI
10. Activités du groupe de travail statistique
11. Projet d'ordre du jour de la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC
12. Questions Diverses
13. Adoption du Rapport

# **ANNEXE**

## **VI**



Original : Anglais

**RAPPORT DU SECRETARIAT GENERAL DE L'OCI  
SUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME  
D'ACTION DECENNAL DE L'OCI  
ET DU PLAN D'ACTION POUR LE RENFORCEMENT  
DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE  
ENTRE LES ETATS MEMBRES DE L'OCI**

**A. INTRODUCTION**

La 25<sup>ème</sup> session du COMCEC et la réunion commémorative du Sommet économique ont constitué une rare opportunité pour recueillir les points de vue et les commentaires des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OCI concernant le processus de mise en œuvre de l'agenda de la coopération économique de l'OCI. La Déclaration d'Istanbul avait dressé le bilan sommaire de ce processus d'exécution du Programme d'Action décennal à mi-parcours, vu que le Programme d'Action Décennal est maintenant entré dans sa cinquième année. Elle avait également appelé les Etats membres à veiller à la mise en œuvre concomitante des diverses résolutions adoptées par l'OCI dans le but d'accélérer le développement socioéconomique et de promouvoir la coopération multilatérale conformément aux intérêts mutuels des Etats membres et de leur populations.

Ce rapport s'efforcera donc de faire le point de l'exécution des différentes résolutions approuvées durant la dernière session du COMCEC, en même que des autres grands chantiers et batailles engagées sur le front économique. La réunion ministérielle couronnée de succès sur le projet ferroviaire Dakar/ Port Soudan et la Feuille de Route approuvée pour ce mégaprojet d'intégration, ont constitué un fait saillant dans les activités organisées par le Secrétariat général au cours de l'année à l'examen. De même, les efforts déployés pour asseoir la coopération entre les Institutions de Développement et de Coordination des Etats membres ont bénéficié de l'impulsion requise à travers la réunion tout aussi couronnée de succès du Groupe d'experts ad hoc, qui devait arrêter le cadre de coopération souhaité entre les agences nationales d'aide au développement.

Dans le domaine spécifique de la promotion du régime de tarifs préférentiels intra-OCI, l'entrée en vigueur du protocole du PRETAS, le 5 février 2010, a marqué un jalon important, compte tenu du fait que cette entrée en vigueur aura grandement facilité la tâche liée à la collecte des données requises pour la mise en œuvre concrète du mécanisme de réduction tarifaire, comme pour la stimulation des échanges commerciaux intracommunautaires, avec pour ultime objectif celui des 20 % d'échanges intra-OCI à l'horizon 2015.

Un autre acquis important dans le domaine de la coopération économique et celui de l'élaboration des cadres appropriés pour promouvoir la sécurité alimentaire et le développement agricole en tant que stratégie durable permettant de conjurer le spectre de la faim, de l'exclusion et de la pauvreté dans les pays de l'OCI, notamment les PMA à faible revenu. Des efforts plus soutenus ont été déployés afin d'élargir le champ de la coopération avec les autres organisations régionales et internationales de même qu'avec les agences onusiennes pour partager l'expérience et l'expertise technique et accélérer l'exécution, entre autres, des programmes de réduction de la pauvreté.

Dans le contexte plus général de son mandat économique, le Secrétariat général est passé à la vitesse supérieure en termes de collaboration entre l'ensemble des agences de l'OCI opérant dans le domaine de la coopération économique et ce afin d'alimenter en permanence et d'enrichir constamment le travail du Secrétariat général à grand renfort d'études et d'avis autorisés. Une liaison étroite a été établie avec le COMCEC au même titre qu'avec tous les organes et institutions subsidiaires, spécialisées et affiliées, notamment le SESRIC, le CIDC, la BID, la CICI et l'OISA afin de coordonner les multiples volets de l'agenda économique de l'OCI.

Dans ce contexte, la 5<sup>ème</sup> réunion de coordination des institutions de l'OCI pour la mise en œuvre du PAD a été organisée avec succès au siège de l'OCI à Djeddah, le 28 mars 2010.

## **B. Echanges commerciaux intra-OCI**

L'année 2010 a donc été marquée par l'entrée en vigueur du TPS-OIC (PRETAS) et le lancement des activités liées à la mise en œuvre concrète du régime de libre échange entre tous les Etats membres ayant déjà ratifié l'instrument multilatéral. Bien que le volume des échanges intra-OCI s'établissait à 16,66 % en 2009, alors qu'il était de 16,60 % en 2008, les diverses activités visant à relancer les négociations commerciales dans le courant de cette année laissent augurer d'une augmentation

conséquence des échanges commerciaux entre les Etats membres de l'OCI. Les activités suivantes ont été organisées au cours de l'année à l'examen.

**a. Promotion et facilitation du commerce**

i) Une feuille de route pour le renforcement des échanges intra-OCI

Afin de concrétiser l'objectif des 20 % à l'horizon 2015, la 24<sup>ème</sup> session du COMCEC avait adopté une feuille de route pour le renforcement des échanges commerciaux intra-OCI, qui devaient être approuvée avec diligence par la 36<sup>ème</sup> session du CMAE. Une réunion consultative des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique et consacrée à la mise en œuvre de cette feuille de route a été organisée les 11 et 12 février 2009 au siège du CIDC à Casablanca, au Maroc, avec la participation active du Secrétariat général, du bureau de coordination du COMCEC, du SESRIC, du groupe de la BID (ITFC et SIAC), de l'OISA et de la CICI. Cette réunion devait adopter le programme exécutif de la feuille de route pour la réalisation des objectifs commerciaux intra-communautaires. Le CIDC fut chargé à cette occasion d'assurer le secrétariat et d'identifier les coordinateurs dans les différents domaines.

Concernant la feuille de route pour l'accroissement des échanges commerciaux intra-OCI, la 5<sup>ème</sup> réunion de coordination des organes subsidiaires et des institutions spécialisées et affiliées pour la mise en œuvre du PAD, qui s'est tenue à Djeddah le 21 mars 2010, a insisté sur la nécessité de mettre davantage d'accent sur la mobilisation des capitaux auprès des multiples acteurs et partenaires, ainsi que sur la participation du secteur privé, le renforcement des capacités de développement, la création d'un marché électronique (E-market) et l'amélioration du contenu des foires commerciales et salons spécialisés de l'OCI, grâce à une coordination plus poussée entre le CIDC, les organes de promotion commerciale des pays de l'OCI, la CICI, la SID et l'ITFC. La réunion de coordination a également souligné la nécessité d'impliquer les Etats membres qui possèdent déjà d'importantes potentialités pour promouvoir les échanges intra-OCI et faciliter ainsi la réalisation de l'objectif des 20 % fixé par le PAD.

ii) Activités de promotion du commerce

L'ITFC a continué à prêter son concours au financement du commerce par le biais de ses différentes facilités. Elle s'est également dotée d'un programme de coopération et de promotion du commerce (TCPP) au titre duquel elle organise un certain nombre d'activités liées à la promotion et à la facilitation du commerce, au renforcement des capacités et au développement des produits stratégiques. Durant l'exercice 2009, l'ITFC a approuvé un financement total de 2.166,37 millions de dollars pour 59

opérations. Dans la même optique, l'ITFC a réalisé 36 activités au titre de son programme TCPP, dont 11 activités en rapport avec la promotion commerciale, 7 avec la facilitation du commerce, 14 avec le renforcement des capacités et 4 avec le développement des produits stratégiques.

iii) Promotion de la compétitivité

Compte tenu du rôle important de la politique et de la législation relatives à la concurrence dans la promotion du développement économique, du commerce et de l'investissement dans les pays membres de l'OIC, le CIDC et le ministère tunisien du commerce et de l'artisanat ont organisé, en collaboration avec l'Institut Islamique de Recherche et de Formation (groupe BID) une réunion d'experts sur « la politique et la réglementation de la concurrence dans les Etats membres de l'OIC : état des lieux et perspectives » du 22 au 24 février 2010 à Tunis. La réunion a adopté une série de recommandations visant à promouvoir la coopération dans le domaine de la concurrence entre les Etats membres de l'OIC.

iv) Réunion des organismes nationaux chargés des statistiques

Le SESRIC a organisé, en collaboration avec la BID, la réunion des organisations nationales des statistiques des Etats membres de l'OIC, les 22 et 23 mars 2010 à Istanbul. Cet événement est intervenu 6 ans après une réunion similaire qui avait été organisée en février 2004 à Lahore, au Pakistan, et qui avait pris acte de la nécessité de renforcer la coopération entre ces organisations nationales pour faire avancer le secteur clé des statistiques. En conséquence, la réunion d'Istanbul a décidé de poursuivre la coopération sur le partage des connaissances, de l'information, des publications et des meilleures pratiques, tout comme elle a convenu de la nécessité de l'entraide à travers l'échange d'experts et de techniciens pour dispenser une formation adéquate et partager l'expérience acquise. Il a été également décidé de tenir annuellement la réunion des NSO sous les auspices de la Commission Statistique de l'OIC (OIC-SC), dont le Secrétariat sera assuré par le SESRIC.

**b. Système de commerce préférentiel entre les Etats membres de l'OIC (TPS-OIC)**

Après l'entrée en vigueur de l'Accord Cadre sur le système de commerce préférentiel en octobre 2002, le protocole sur le système de tarif préférentiel pour le TPS-OIC (PRETAS) est également entré en vigueur à partir de février 2010. Cependant, l'accord sur les règles d'origine (RoO) n'est pas encore rentré en vigueur.

Au moment où le présent rapport était préparé, 18 Etats membres avait signé l'accord et 5 seulement l'avaient ratifié. 5 ratifications supplémentaires sont nécessaires pour l'entrée en vigueur de cet instrument et par conséquent du PRETAS.

A la lumière de ce qui précède, la 25<sup>ème</sup> session du COMCEC avait recommandé au Comité de négociations commerciales de convoquer le prochain tour de négociations dans les meilleurs délais possibles pour examiner les arrangements nécessaires en vue de la mise en œuvre du TPS-OIC. En même temps, le COMCEC avait demandé au Secrétariat général de l'OCI et au CIDC de continuer à organiser des réunions pour la présentation de l'accord du TPS-OIC et du PRETAS en vue d'élargir le membership du Comité de négociations commerciales et de diligenter l'accession des nouveaux membres.

Le Secrétariat général a informé tous les Etats membres ayant ratifié le PRETAS de la nécessité de notifier au Secrétariat du comité de négociation commerciale (CNC) leurs tranches annuelles spécifiques de réduction tarifaire en même temps que la liste des produits concernés, en rappelant que le taux de base du tarif applicable sera celui du MFN appliqué au 1<sup>er</sup> octobre 2001. La note verbale a également invité les Etats membres ayant ratifié l'accord sur les règles d'origine du TPS-OIC à parachever les mesures législatives et administratives internes dans le but de diligenter l'entrée en vigueur effective du TPS-OIC.

Des consultations avec les groupes et ensembles économiques régionaux auxquels appartiennent les Etats membres de l'OCI. à l'instar de l'UEMOA, de l'ECO etc., ont été préconisées en vue d'accélérer le processus de ratification du système de commerce préférentiel de l'OCI. A la faveur des démarches continues du Secrétariat général et du CIDC, le Représentant du Secrétariat général de l'OCI a pu participer au Sommet de l'UEMOA à Bamako, le 20 février 2010 et reprendre les discussions relatives à la participation du groupe des Etats membres de l'UEMOA au processus du TPS.

### **c. 1<sup>er</sup> salon du bâtiment et de l'immobilier des Etats membres de l'OCI**

Le CIDC et les autorités compétentes du Sénégal sont convenues d'organiser le premier salon de l'immobilier et de la construction des Etats membres de l'OCI (OIC building expo). A cet effet, les deux parties ont tenu 3 réunions de coordination qui ont été sanctionnés par la signature d'un accord de partenariat le 23 avril 2009 à Casablanca, pour la coorganisation de ce type d'exposition.

## **C. COOPERATION DANS LE DOMAINE FINANCIER**

### **a. Promotion de la coopération entre les bourses de valeurs des Etats membres de l'OCI**

La réunion des banques centrales et des autorités monétaires des pays membres de l'OCI s'est tenue à Istanbul le 3 octobre 2009 en marge des réunions annuelles du FMI et du groupe de la banque mondiale. La réunion était organisée par la Banque centrale de Turquie et le SESRIC.

Les gouverneurs des banques centrales de 15 Etats membres ont participé à cette réunion et discuté de l'impact de la crise actuelle sur les pays membres de l'OCI. Les débats se sont focalisés sur les aspects techniques et macroéconomiques liés aux conséquences et aux réponses de l'OCI à la crise financière globale en vue de formuler des stratégies appropriées de sortie de crise.

Cette réunion a marqué la reprise des consultations périodiques entre les gouverneurs des banques centrales et les autorités monétaires des Etats membres de l'OCI, qui ne s'étaient pas retrouvés depuis leur dernière rencontre en 1991 au Caire. Elle a également permis de ré institutionnaliser cette réunion, les gouverneurs ayant convenu de se retrouver chaque année pour harmoniser leurs points de vue et stature sur les questions d'intérêt commun dans le secteur financier. Les sessions annuelles comporteront dorénavant des workshops et seront assorties d'un programme technique de travail, qui permettra en particulier d'examiner la possibilité de populariser la finance islamique en tant que panacée potentielle pour résoudre les failles du système financier global actuel. La prochaine réunion aura lieu en Turquie les 21 et 22 octobre 2010.

## **D. SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

### **a. Activités dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement agricole**

#### **i) Conférence ministérielle de l'OCI sur l'agriculture et la sécurité alimentaire**

La problématique de la sécurité alimentaire a bénéficié d'un intérêt particulier au cours de l'année à l'examen, avec la cinquième réunion ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole qu'il était théoriquement prévu de tenir à Khartoum, République du Soudan, du 23 au 25 février 2010. Des arrangements ont été pris pour inviter tous les Etats membres et toutes les organisations régionales et internationales et agences multilatérales de développement à adopter un programme

plus dynamique pour composer avec cet aspect crucial de la coopération économique à l'OCI. Cependant, la conférence a dû être reportée à la dernière minute, en raison de certaines questions pressantes et à la demande du Gouvernement soudanais.

ii) Forum sur le développement des industries agroalimentaires dans les Etats membres de l'OCI

L'importance potentielle des réunions de réseautage au niveau du secteur privé réside à la fois dans le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises et leur apport à l'effort de réduction de la pauvreté. D'où les contacts établis entre le Secrétariat général et le Gouvernement ougandais, qui envisage d'organiser un forum sur le développement de l'agro-industrie dans les Etats membres de l'OCI au cours du premier semestre 2010 à Kampala. L'objectif de ce forum est de faire prendre conscience aux opérateurs économiques des immenses opportunités qui existent en Ouganda et dans d'autres pays d'Afrique centrale et de l'Est africain pour mettre en place un partenariat dans le secteur agroalimentaire et aussi pour promouvoir la conversion souhaitée des économies traditionnelles en économies modernes et industrialisées. Dans ce contexte, le secrétariat général et la BID avaient convenu, lors de la dernière réunion de coordination du 28 Mars 2010, de continuer à établir la coordination nécessaire pour garantir le succès de cet important forum.

iii) Réunion du groupe d'experts sur la réalisation de la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI après la crise mondiale

La BID a organisé une réunion du Groupe d'experts (RGE) sur la réalisation de la sécurité alimentaire des pays membres de l'OCI au sortir de la crise mondiale, les 2 et 3 mai 2010 à Djeddah. La RGE s'est penchée sur l'état de la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI face aux fluctuations des cours des produits alimentaires et aux nouveaux challenges de la relance économique après la vague de récession mondiale, le changement climatique et la sécurité énergétique. La réunion a adopté à cet égard une série de recommandations politiques. Elle a également souligné que des efforts doivent être déployés au niveau de l'OCI en vue de développer les capacités des Etats membres et de promouvoir le partenariat stratégique pour renforcer la sécurité alimentaire en boostant les investissements et les échanges commerciaux intra-communautaires. Les recommandations de la RGE doivent être soumises à l'appréciation de la 26<sup>ème</sup> session du COMCEC, qui se déroulera à Istanbul du 5 au 8 octobre 2010.

## iv) Coopération avec la FAO:

Dans le cadre d'une approche holistique des problèmes endémiques de la sécurité alimentaire, de la désertification, de la dégradation des sols et du changement climatique, le Secrétariat général de l'OIC a finalisé en collaboration avec la FAO un projet sur "l'appui à la politique consultative et aux actions visant à booster l'utilisation durable de l'eau et des ressources énergétiques pour la production agricole et l'amélioration de l'élevage dans la région du proche Orient et dans le contexte du changement climatique". Ce projet est destiné à procéder à une évaluation exhaustive des ressources hydriques et énergétiques aux échelons national, subrégional et régional, et aussi à identifier les besoins en investissements et les stratégies d'investissement pour la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique des Etats membres de l'OIC de la région MENA.

Dans la même optique et aux fins de renforcer la coopération entre les partenaires pour concrétiser les objectifs de sécurité alimentaire, la 25<sup>ème</sup> session du COMCEC, tenue à Istanbul en novembre 2009, a approuvé une feuille de route relative à la coopération multipartite entre l'OIC, la BID, le COMCEC et la FAO sur la sécurité alimentaire et, à cette fin, une task-force comprenant les représentants de ces trois institutions et le bureau de coordination du COMCEC a été mise en place avec pour mandat d'élaborer et de recommander des programmes de sécurité alimentaire pour les Etats membres de l'OIC et de veiller à leur mise en œuvre concertée.

Les représentants du Secrétariat général de l'OIC ont participé au 3<sup>ème</sup> Sommet mondial sur la sécurité alimentaire réuni à Rome du 16 au 18 novembre 2009 et ont procédé à des consultations productives avec la FAO et les délégations de certains Etats membres de l'OIC sur le thème de la sécurité alimentaire. Le Sommet a réussi à attirer l'attention sur l'urgente nécessité d'une approche internationale équilibrée et exhaustive du problème de la sécurité alimentaire. Il a été convenu qu'aussi bien les pays avancés et les pays en développement ont des rôles à jouer à ce niveau. Le Sommet a plaidé en faveur d'un code de conduite pour réguler la tendance qui s'esquisse, avec d'un côté des pays disposant de capitaux à investir pour promouvoir la production alimentaire et de l'autre des pays dotés d'abondantes ressources en termes de terres arables permettant de sécuriser les importations agricoles et de créer des emplois localement. La réunion a également souligné le rôle des paysans et des agriculteurs et des petits et grands exploitants dans le cadre d'un partenariat constructif entre toutes les parties prenantes.

v) Coopération interinstitutionnelle entre les organes de l'OCI

En plus de la coordination des différentes activités entre le Secrétariat général de l'OCI et les Etats membres, les institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique s'occupent elles aussi d'une série de programmes et de projets visant à garantir la sécurité alimentaire et le développement agricole des Etats membres. A cette fin, la BID a lancé en juin 2008 sa fameuse initiative alimentaire de Djeddah qui était dotée d'un budget initial de 1.5 milliard de dollars pour aider les PMA de l'OCI à augmenter leur production agricole et à créer des stocks de céréales adéquats.

La BID et la FAO ont par ailleurs signé le 15 novembre 2009 à Rome un accord d'une valeur de 1 milliard de dollars pour financer le développement agricole dans les pays pauvres appartenant aux deux organisations. Aux termes de cet accord, la BID doit contribuer à hauteur de 1 milliard de dollars sur 3 ans (2010-2012) à l'initiative de Djeddah tandis que la FAO fournira l'appui technique nécessaire pour l'élaboration et l'exécution des projets. A cet égard, un accord de cofinancement similaire a été conclu entre la BID et l'IFAD le 14 février 2010 à Djeddah, aux termes duquel ce dernier doit apporter une contribution de 1,5 milliard de dollars à la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI. Au titre de cet accord, la BID et l'IFAD feront appel à leurs fonds propres pour financer conjointement les projets prioritaires dans la plupart des Etats membres de l'OCI et au titre de leurs programmes triennaux respectifs de crédit pour 2010-2012. Plus spécifiquement, les deux organisations concentreront leurs efforts sur l'amélioration de la productivité, des rendements, des capacités de traitement et d'accès au marché.

**b. Coopération sur la dynamisation des échanges commerciaux et des investissements dans le secteur du coton**

Compte tenu du financement encore pendant des divers projets approuvés par le comité ad hoc, comme indiqué l'an dernier, la réunion de coordination des institutions de l'OCI, tenue à Djeddah les 28 mars 2010, a souligné la nécessité de sensibiliser les Etats membres à l'impératif de soumettre leurs projets approuvés une nouvelle fois à la BID avec l'agrément préalable de leurs gouvernements respectifs, en vue du décaissement des capitaux appropriés en leur faveur. On pense qu'avec le décaissement de ces fonds en attente, la mise en œuvre des programmes de réhabilitation du coton produira les résultats escomptés.

De son côté, l'ITFC, a fait savoir qu'une enveloppe globale de 121 millions de dollars pour 2008 et de 25 millions de dollars pour le premier semestre 2009, avait été allouée au financement direct des projets relatifs au coton.

Pour sa part, le Ministère égyptien du commerce et de l'industrie et le CIDC ont organisé avec succès, en collaboration avec l'ITFC, un workshop sur "le commerce et l'investissement dans le secteur cotonnier dans les Etats membres de l'OCI" les 12 et 13 octobre 2009 au Caire, et ce en marge de la 12<sup>ème</sup> foire commerciale islamique (11 – 16 octobre 2009). Le workshop a groupé les représentants de 19 Etats membres de l'OCI, d'organisations internationales et de compagnies privées des pays producteurs de coton.

i) Un Web site OCI dédié au coton

Le Secrétariat général est heureux de confirmer la mise en service du site de l'OCI dédié au coton, à savoir [www.oic-coton.org](http://www.oic-coton.org) et de renouveler son appel à tous les Etats membres pour leur demander de continuer à communiquer régulièrement et de manière permanente au Secrétariat général de l'OCI les informations relatives à leur secteur cotonnier et textile. Ceci en vue de garantir la mise à jour périodique du site internet relatif à ce secteur vital et de contribuer aux efforts entrepris pour booster les échanges commerciaux et les investissements dans la filière du coton.

**c. Développement des normes et procédures alimentaires halal**

La seconde session de la 10<sup>ème</sup> réunion du SEG, réunie à Istanbul du 13 au 16 octobre 2009, a réussi à remplir son mandat et a recommandé les documents suivants pour la 25<sup>ème</sup> session du COMCEC en vue d'un plus ample examen.

*i- Directives générales de l'OCI sur les normes alimentaires halal.*

*ii- Directives pour les institutions de certification halal.*

*iii- Directives pour les organismes autorisés d'accréditation et de certification halal.*

La 25<sup>ème</sup> session du COMCEC a examiné le rapport de la 10<sup>ème</sup> réunion du SEG et a exprimé son appréciation pour la finalisation des 3 documents. Le COMCEC a demandé en conséquence au SEG de clarifier les questions pendantes mentionnées dans son rapport et de proposer les détails du mécanisme de mise en œuvre du système d'alimentation *halal* de l'OCI. Le Secrétariat général a été invité à transmettre le rapport final aux Etats membres et à veiller à sa compilation pour examen éventuel à la 26<sup>ème</sup> session du COMCEC.

Les groupes d'experts concernés ont continué à échanger des informations sur l'élaboration des modalités en rapport avec le mécanisme détaillé de mise en place du

système de certification alimentaire *halal* et pour le règlement de la question encore en souffrance des directives générales relatives aux normes alimentaires *halal*.

## **E. COOPERATION DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT**

### **a- Projet de liaison ferroviaire Dakar-Port Soudan**

Durant l'année en cours, le Secrétariat général, en collaboration avec les autres membres du Comité exécutif, a recueilli les données reçues des Etats membres concernés et, sur la base de ces données, a préparé le document du projet de liaison ferroviaire Dakar port Soudan. Par la suite, ce document a été soumis à la première réunion des Ministres en charge du transport et du développement infrastructurel des pays participants.

La 1<sup>ère</sup> réunion des Ministres en charge du transport et du développement infrastructurel du pays participants au projet de ligne ferroviaire Dakar port Soudan s'est tenue à Khartoum du 8 au 10 décembre 2009. Elle a passé en revue les documents du Comité exécutif et a adopté une feuille de route et un calendrier pour l'exécution du projet. La réunion a également approuvé l'idée d'inviter les pays et les institutions partenaires dans les Etats membres et non membres de l'OCI ainsi que les agences régionales et internationales de développement, à participer à la mobilisation des capitaux et à la mise en œuvre du projet.

A cet effet, une réunion sera organisée le 26 mai 2010 entre les parties prenantes en vue d'explorer les modalités de financement du projet. Toutes les organisations multilatérales et agences régionales ont été invitées à cette réunion, en plus des 13 Etats membres participants et des institutions concernées de l'OCI. On s'attend à ce que les résultats de cette réunion aident la BID à financer les études de préfaisabilité avant la réalisation ultime des deux principales composantes de la Feuille de Route.

### **b- Création du conseil islamique de l'aviation civile:**

Le statut du Conseil islamique de l'aviation civile (ICAC) a été adopté par la 13<sup>ème</sup> CIMAE en août 1982 à Niamey au Niger. A ce jour le statut a été signé par 17 Etats membres et ratifié par 13. En conséquence, ce statut est entré en vigueur depuis 2003. D'après les dispositions du statut, l'ICAC sera un organe subsidiaire de l'OCI et le conseil aura son siège à Tunis, République tunisienne.

Le but de ce conseil est de développer la coopération entre les Etats membres dans le domaine de l'aviation civile, de promouvoir les réglementations communes dans le domaine technique et économique lié au transport aérien et de régler les problèmes susceptibles de surgir en matière d'aviation civile.

La 25<sup>ème</sup> session du COMCEC a demandé au Secrétariat général d'organiser en collaboration avec le Gouvernement tunisien la première Assemblée générale du conseil en 2010. Le Secrétaire général a établi la liaison avec le Gouvernement tunisien en vue d'organiser la première Assemblée générale de ce conseil en qu'organe subsidiaire de l'OCI. Dans ce contexte, des communications officielles ont été établies avec les autorités compétentes en Tunisie durant l'année 2009 en vue d'organiser l'Assemblée générale de l'ICAC dans les meilleurs délais possibles.

### **c- Transport maritime**

La compagnie de navigation Bakkah shipping compagnie créée par l'OSIA en 1993, est déjà entrée en activité. Bien que ses opérations aient toujours été menées à travers des vaisseaux charterisés, l'OASA a réussi à négocier un accord avec Exim Bank of China pour acquérir 15 catégories différentes de navires qu'Exim Bank a accepté de financer à hauteur de 80 %. La compagnie a annoncé qu'elle fournira elle même 10 % du coût des bateaux et a commencé à prendre les dispositions nécessaires pour trouver le reliquat de la somme. Cependant, le Secrétaire général de l'OCI a soulevé la question avec le Président de la BID le 9 septembre 2009. Il a été décidé à cet égard que les actionnaires de Bakkah seront encouragés à se procurer les fonds auprès d'autres sources, en plus de la mobilisation des fonds propres de la compagnie.

### **d- Création de la Fédération de l'Association Islamique du Transport Aérien (FIATA) et de la Fédération de l'Association Islamique du Transport Routier(FIRTA)**

Conformément à la résolution pertinente de la 25<sup>ème</sup> session du COMCEC, qui s'est déroulée à Istanbul du 5 au 9 novembre 2009, le Secrétariat général a procédé à la révision des propositions de projets relatives à la création de la Fédération de l'Association Islamique du Transport Aérien (FIATA) et de la Fédération de l'Association Islamique du Transport Routier (FIRTA) en tant que nouveaux organes affiliés à l'OCI, et a adressé ces propositions à tous les Etats membres pour appréciation et suggestions. Sur la base des commentaires reçus, la Jordanie et la Turquie ont déclaré souscrire à ces deux projets jumeaux tandis que l'Egypte a suggéré de plus amples études.

D'après les réactions recueillies par le Secrétariat général, l'Afghanistan et la Turquie soutiendraient les deux projets en question, tandis que la Jordanie et le Sénégal appuieraient la création de la FIRTA. En même temps, la Jordanie a annoncé que la proposition de projet relative à la FIRTA a été transmise à la Commission de l'aviation civile arabe pour plus ample examen en vue d'adopter une position arabe unifiée sur ce dossier. De son côté, l'Egypte a suggéré de préparer des études exhaustives sur l'ensemble de ces questions.

## **F. COOPERATION DANS LE DOMAINE DU TOURISME**

### **a- Seconde réunion du comité de coordination**

La seconde réunion du comité de coordination sur la mise en place du cadre de développement et de coopération dans le domaine du tourisme entre les Etats membres de l'OIC s'est déroulée à Antalya, en Turquie, les 24 et 25 mars 2010. La réunion a passé en revue les activités des Etats membres et des institutions concernées de l'OIC en relation avec la mise en place du cadre et des plans et programmes à court termes. Dans ce contexte, la seconde réunion du comité de coordination a élaboré un rapport sur l'état d'avancement du processus relatif au cadre de coopération en vue de le soumettre à la 7<sup>ème</sup> session de la CIMT pour adoption définitive. Cette 7<sup>ème</sup> session de la CIMT est prévue à Téhéran pour novembre / décembre 2010.

### **b. Salon du tourisme**

A cet égard, il est réconfortant de noter que le 3<sup>ème</sup> salon du tourisme va avoir lieu au Caire du 10 au 13 décembre 2010. Cette exposition ne manquera pas d'aboutir aux résultats escomptés de la promotion de la coopération active entre les Etats membres, et de la prospection des opportunités existantes de réseautage entre tous les acteurs de ce secteur vital. De plus, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> salons du tourisme, qui auront lieu, respectivement, en Syrie en 2012 et en Iran en 2014, seront également appelés à étayer les actions engagées dans ce sens.

### **c- Workshop de formation sur "les statistiques du tourisme et le satellite touristique" (TSA).**

Ce workshop, destiné aux Etats membres arabes de l'OIC, s'est déroulé à Damas du 12 au 15 octobre 2009 et a groupé 26 représentants des ministères du tourisme et des organisations nationales chargées des statistiques venant d'une douzaines d'Etats membres. L'objet de ce workshop était de mettre à niveau les qualifications professionnelles des officiels des Etats membres participants en matière de statistiques liées au tourisme et au satellite du touristique.

**d- Projet régional pour le développement durable du tourisme à travers un réseau transfrontalier de parcs et d'aires protégées en Afrique de l'ouest.**

Après adoption de la résolution soumise par la 11<sup>ème</sup> session du Comité de pilotage, la 12<sup>ème</sup> session tenue à Madrid en décembre 2009 a bouclé le projet et arrêté les coûts de réalisation dans le cadre de la "Phase 3 : Plan d'action" de l'étude de faisabilité.

**G. PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

**a. Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement(FSID)**

A la fin de décembre 2009, le montant des souscriptions annoncées au FSID étaient de 2,629 milliards de dollars pour 38 Etats membres contributeurs en plus de la BID. La somme totale reçue jusqu'ici s'élève à 1.075 milliard de dollars en comptant les 200 millions de dollars versés par la BID. 25 pays membres ont déjà commencé à verser leurs contributions.

Depuis son lancement, le FSID a accordé des financements pour une valeur globale de 548,87 millions de dollars et 47 projets différents dans 27 pays membres. Deux programmes thématiques ont été mis en avant par le FSID pour la réduction de la pauvreté: le programme de formation professionnelle (VOLIP) et le programme d'appui à la microfinance (MSFP). Pour chaque programme, le cout est estimé à 500 millions de dollars sur 5ans. Jusqu'à décembre 2009, un certain nombre de projets entrant dans ce cadre ont été approuvés pour total de 57,35 millions de dollars (11,75 millions pour le VOLIP et 46,1 millions pour la micro finance). Le FSID a amorcé le processus de développement d'une initiative de business social BID/FSID GRAMEEN et a établi un partenariat avec l'Organisation internationale de bienfaisance islamique basée au Koweït.

Le différentiel entre les fonds promis et les contributions effectivement déboursées par les Etats membres pour le financement des projets de réduction de la pauvreté fait peser des contraintes supplémentaires sur l'efficacité de ce programme. Afin de concrétiser les nobles objectifs de ce programme, notamment en termes d'accès à l'éducation, d'assainissement et d'infrastructure rurale, le Président Abdoulaye Wade a suggéré récemment aux Etats membres de faire des dons non monétaires et autres transferts. Cette suggestion est toute à fait appropriée pour les pays disposant du potentiel adéquat et désireux de manifester leur solidarité concrète avec les pays le moins favorisés au sein de la grande famille de l'OIC.

Pour remédier au déficit des contributions financières au titre de l'ISFD, la 5<sup>ème</sup> réunion de coordination des organes subsidiaires et des institutions spécialisées et affiliées de l'OCI sur la mise en œuvre du PAD, qui s'est déroulée à Djeddah le 28 mars 2010, a approuvé l'adoption de mesures supplémentaires, comme la création d'un groupe d'éminentes personnalités placé sous la direction du Président Abdoulaye Wade afin de sensibiliser les Chefs d'Etat et de gouvernement à la nécessité d'honorer leurs promesses antérieures et de faire de nouvelles contributions à l'ISFD pour lui permettre de réaliser ses objectifs; la mise en place d'un fonds de crédit spécialisé pour financer les projets ayant des objectifs spécifiques tels que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire etc., y compris l'approfondissement du partenariat public/privé actuel pour le financement et l'exploitation de l'ISFD et l'amélioration de la visibilité des projets ISFD au moyen des publications illustrées.

#### **b. Programme Spécial pour le Développement en Afrique(PSDA)**

Le Secrétariat général et la BID ont organisé en collaboration avec le Gouvernement du Burkina-Faso le 1<sup>er</sup> forum sur la mise en œuvre du SPDA le 28 et 29 octobre 2009 à Ouagadougou. Le forum d'Ouagadougou a réussi à populariser le SPDA parmi les différents acteurs, y compris les ONG de la sous région de l'Afrique de l'ouest. Il a également plaidé pour l'implication des acteurs nationaux, régionaux et internationaux dans les activités du SPDA afin d'en garantir le succès, de même que pour la mobilisation de ressources externes afin de couvrir l'écart de 8 milliards de dollars entre les contributions du groupe de la BID et le montant total de 12 milliards proposé pour le programme.

Le forum a adopté un communiqué final assorti d'une série de recommandations et d'un appel à tous les acteurs pour œuvrer positivement à l'élimination des obstacles identifiés à la mise en œuvre du SPDA; Il a été également recommandé au groupe de la BID de diligenter la mobilisation des capitaux nécessaires et de soutenir la création d'un partenariat avec d'autres institutions de financement.

Dans la même optique, la seconde édition du forum du SPDA pour les pays d'Afrique centrale, orientale et australe, pourrait se tenir à Yaoundé, au Cameroun, les 8 et 9 juin 2010. Eu égard à la pertinence de ce forum dans le contexte des efforts actuellement entrepris par l'OCI pour relever les défis du développement et booster la croissance économique dans ses Etats membres, le Secrétariat général a adressé des invitations à tous les Etats membres et aux autres parties prenantes qui œuvrent pour le développement de l'Afrique, afin de les convier à participer à ce forum.

### **c. Coopération entre les Institutions de Développement et de Coopération des Etats membres de l'OCI**

Conformément à la recommandation de la première réunion des IDC, le SESRIC a organisé une réunion du Groupe d'experts sur la création du Comité de l'OCI pour l'aide au développement (OIC-DAC) les 22 et 23 décembre 2009 à Ankara. La réunion a abouti à l'adoption d'un cadre pour le Comité d'aide au développement, qui sera chargé de coordonner l'assistance fournie par les différentes agences des Etats membres de l'OCI dans un souci d'efficacité accrue.

Le Secrétariat général de l'OCI, le SESRIC et le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement (ADFD) ont également organisé avec succès la deuxième réunion des DCI les 3 et 4 mai 2010 à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis. La réunion a adopté le cadre de travail du comité de l'OCI pour l'aide au développement.

### **H. PROMOTION DU ROLE DU SECTEUR PRIVE**

Promouvoir le rôle du secteur privé est primordial pour doper durablement la croissance économique et faire reculer la pauvreté dans les pays membres. Le développement induit par le secteur privé couvre une multitude de questions interdépendantes comme le maintien de la stabilité macroéconomique, la mise à niveau du climat des affaires à travers une réglementation efficace et la gouvernance d'entreprise, et le renforcement des partenariats public/privé.

Reconnaissant le rôle potentiel du secteur privé dans le développement économique, les institutions de l'OCI et notamment la CICI, ont continué à mener des activités destinées à renforcer le rôle du secteur privé à travers l'organisation de réunions du secteur privé; des workshops de développement de capacités; le tourisme; la privatisation et les conférences sur l'investissement, y compris l'échange de délégations commerciales et la coorganisation des foires et expositions.

#### **a. Forums d'affaires**

i) Forum d'affaires du COMCEC, Istanbul 5-6 novembre 2009:

Le forum d'affaires du COMCEC s'est tenu en marge de la 25<sup>ème</sup> session du COMCEC les 5 et 6 novembre 2009 à Istanbul, avec la participation de plus de 200 participants venant de 25 Etats membres de l'OCI.

Le forum s'est penché sur des questions telles que la crise financière globale, les perspectives de relance dans les pays de l'OCI, les opportunités d'investissement et la

relance des marchés des capitaux dans les pays de l'OIC, la crise alimentaire mondiale et l'insécurité alimentaire croissante; ainsi que les challenges et les opportunités dans le domaine de l'énergie et de l'infrastructure.

Le forum du COMCEC a fait une série de recommandations dont la création d'un Groupe de Travail de l'OIC pour la réduction de la pauvreté et l'éradication de la faim, ainsi que la mise en place d'un fonds de solidarité pour les crises alimentaires. Il a également créé un Comité de suivi pour les délibérations du forum d'affaires afin de soumettre des recommandations sur les différents dossiers importants aux conférences ministérielles. En outre, le forum a invité la Turquie et les pays du golfe à investir dans le secteur agricole en Afrique, sachant que le partenariat islamique et les projets communs constituent un instrument stratégique pour le développement de l'agriculture et la promotion de la sécurité alimentaire dans les Etats membres. Le forum a décidé d'œuvrer à la mise à niveau et à la relance des institutions professionnelles d'hommes d'affaires des pays islamiques sous les auspices de la CICI et d'encourager le développement des énergies renouvelables dans ces pays.

ii) 5<sup>ème</sup> forum des femmes d'affaires des pays islamiques, le Caire, Egypte, 22 – 24 avril 2010:

Le 5<sup>ème</sup> forum des femmes d'affaires des pays islamiques a tenu ses assises au Caire, en Egypte, du 22 au 24 avril 2010. Les conclusions de ce forum ne manqueront pas de promouvoir le processus requis d'intégration des femmes dans le développement des pays de l'OIC.

## **I. SITUATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'OIC**

La crise financière globale est allée bien au-delà du secteur financier et a sérieusement affecté l'économie réelle. Tout comme les autres pays en développement, les Etats membres de l'OIC ont été progressivement touchés par l'impact de la crise. Ces derniers ont été frappés directement et indirectement, bien que les canaux de transmission soient différents de ceux que l'on observe dans les Etats membres relativement plus avancés. Certains Etats membres de l'OIC avaient déjà été affectés par les cours élevés des produits alimentaires et des hydrocarbures et la récession financière et économique mondiale est venue aggraver les contraintes économiques qui handicapaient sérieusement leur processus de développement socioéconomique. Par conséquent, le ralentissement de la croissance économique, la détérioration des grands équilibres économiques, l'amenuisement des transferts et de l'aide au développement, et l'aggravation du chômage et de la pauvreté, sont les effets cumulés de ces crises qui ont frappé de plein fouet les pays membres.

Différentes régions de l'OIC ont été durement touchées. C'est ainsi que la croissance réelle du PIB pour la région MENA a reculé de 5,9 % à 0,3 % à 2009. Concernant les pays en transition, le taux de croissance du PIB est tombé de 9,9 % en 2008 à 2,3 % en 2009, tandis qu'en Afrique subsaharienne, il a été ramené de 2,6 % en 2008 à 3,5 % en 2009. La plupart des pays membres ne seront pas en mesure de réaliser le même niveau de croissance d'avant la crise à l'horizon de l'an 2014.

Le taux de croissance moyen pour les Etats membres de l'OIC en tant que groupe devrait ainsi décliner jusqu'à 1,7 % en 2009 contre 5,1 % en 2008. Les prévisions pour 2009 ont également montré qu'en raison de la crise financière, les Etats membres de l'OIC vont connaître pour la première fois un déficit courant estimé à 36 milliards de dollars contre un excédent de 470 milliards de dollars en 2008. Cependant, et avec la relance globale et les tendances positives des cours des matières premières, ces pays pourraient renouer avec la croissance en 2010.

Les pays de l'OIC en tant que groupe ont conservé une légère diversification dans la structure de leurs secteurs économiques primordiaux en termes de contribution (valeur ajoutée) au PIB. Mais cette diversification s'est faite au détriment du secteur agricole, sachant qu'en moyenne la part de l'agriculture dans le PIB total du groupe s'est élevé à seulement 11,5 % en 2007 et est graduellement retombée à 17,6 % dans les années 90.

Avec le bond de 2008, le taux d'inflation moyen des pays de l'OIC a atteint une nouvelle fois le chiffre record de 12 %. En 2007-2008, l'inflation s'est aggravée dans le monde entier en raison de la flambée sans précédent des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

La performance économique moyenne du groupe de l'OIC est encore largement dominée par la performance d'un petit nombre de seulement une dizaine de pays qui s'adjugent plus de 70 % du chiffre total de l'exportation pour l'ensemble du groupe de l'OIC. Cette situation reflète le fossé béant en termes de revenu au sein de la communauté et l'écart qui sépare les pays membres à revenu élevé et les pays à faible revenu, constat qui handicape les efforts de renforcement de la coopération économique intra-OIC et plus particulièrement les échanges commerciaux et l'investissement.

## **J. BILAN DU PAD A MI-PARCOURS**

Conformément à la décision de la 36<sup>ème</sup> session du CMAE, un bilan à mi-parcours du PAD sera dressé au cours de la 26<sup>ème</sup> session du COMCEC, prévue à

Istanbul du 5 au 8 octobre 2010. Dans ce contexte, la 5<sup>ème</sup> réunion de coordination des institutions de l'OIC a abordé la question de l'examen à mi-parcours de l'état d'avancement du Programme d'Action Décennal de l'OIC. La réunion a pris note des démarches engagées par le SESRIC et la BID afin d'organiser une réunion d'experts sur l'évaluation du processus de mise en œuvre du PAD. A cet égard, un certain nombre d'experts n'appartenant pas aux pays membres de l'OIC seront invités à participer à la réunion du groupe d'experts, qui comportera une session de brainstorming consacrée à ce sujet. Toutes les institutions compétentes de l'OIC participeront elles aussi à la réunion, aux côtés des représentants des 3 groupes géographiques d'Etats membres. Les conclusions de cette réunion seront soumises à l'appréciation de la 26<sup>ème</sup> session du COMCEC.

## **K. RECOMMANDATIONS**

Les efforts actuellement entrepris dans le but de parfaire la coordination entre les différentes institutions de l'OIC et de maîtriser l'interface entre le Secrétariat général et ses partenaires régionaux et internationaux soigneusement sélectionnés, ont permis d'insuffler un sang neuf aux activités de l'Organisation dans le domaine de la coopération économique. L'on espère à cet égard que l'application des recommandations suivantes contribuera à faire passer à la vitesse supérieure les divers programmes et projets visant à améliorer les conditions d'existence des populations des Etats membres de l'OIC.

### *Echanges commerciaux intra-OIC*

- Une mise en œuvre accélérée du système du TPS-OIC est requise. Après l'entrée en vigueur du PRETAS le 5 février 2010 et dans le but de rendre le système du TPS-OIC pleinement opérationnel, des efforts supplémentaires doivent être exercés pour faire ratifier rapidement l'accord sur les règles d'origine.
- Le processus de réalisation de l'objectif des 20 % en termes d'échanges intra-OIC à l'horizon 2015 devrait commencer par les pays qui disposent d'ores et déjà du potentiel nécessaire pour booster les échanges commerciaux intracommunautaires.
- Concernant la mise en œuvre de la feuille de route pour l'accroissement des échanges intra-OIC, un accent adéquat doit être placé sur la mobilisation des fonds auprès des multiples acteurs, ainsi que sur la participation du secteur privé, le développement des capacités, la création d'un e-market et l'amélioration du contenu des foires commerciales et salons spécialisés de l'OIC moyennant une meilleure

coordination entre le CIDC, les organes de promotion commerciale des pays de l'OCI, la CICI, la SID et l'ITFC.

*Développement agricole et sécurité alimentaire*

- Les questions de sécurité alimentaire doivent être appréhendées de manière globale à travers la coopération avec toutes les parties prenantes et les acteurs locaux, et plus particulièrement les petits agriculteurs.
- Adoption de la stratégie permettant d'identifier les principaux producteurs et investisseurs des pays de l'OCI susceptibles d'investir dans les autres pays disposant de terres arables et de ressources en eau, tout en explorant les possibilités de partenariat global avec les organisations internationales et les agences multilatérales pour desserrer les contraintes chroniques liées au financement.
- Identification des acteurs influents dans les pays de l'OCI au niveau des domaines stratégiques liés à la sécurité alimentaire, par exemple l'amélioration et le stockage des graines et des semences; les industries agro-alimentaires; la production et l'approvisionnement en engrais; l'élevage et la pêche; les joint ventures etc.
- Adoption d'un programme quinquennal de sécurité alimentaire, avec un comité de pilotage comprenant tous les acteurs influents et l'ensemble des institutions économiques concernées de l'OCI en vue d'élaborer, d'exécuter et de superviser les projets de sécurité alimentaire de l'OCI.
- Le plan d'action quinquennal de l'OCI pour le coton souffre d'une certaine lenteur au niveau de l'exécution des projets approuvés en raison du manque de fonds. En outre, la majorité des projets approuvés concernent le domaine de la recherche et du développement alors que les projets en relation avec le développement physique et la réhabilitation des champs de coton et des industries textiles sont passablement négligés. A cet égard, les Etats membres concernés devraient être sensibilisés afin de diligenter l'action à mener à ce niveau tout en impliquant les organisations de la société civile dans l'exécution de ce programme.
- Encourager les Etats membres à augmenter leurs dépenses publiques sur le développement agricole en portant le plafond à 10 % , y compris à travers la participation de tous les acteurs nationaux et internationaux à la planification, à l'exécution et au suivi des différents projets.

*Réduction de la pauvreté:*

- Pour promouvoir le guichet de financement du secteur privé au titre du SPDA, deux mécanismes proposés par la BID, à savoir la création d'une facilité spéciale pour aider le PME africaines et la mise en place d'un fonds spécial pour le développement infrastructurel en faveur du secteur privé en Afrique, mériteraient d'être soutenus, au même titre que la question de l'approfondissement et de l'élargissement de la participation des partenaires du développement, des acteurs et des agences de financement pour le second forum du SPDA qu'il est prévu de tenir à Yaoundé.
- Le rôle des institutions de développement et de coopération (IDC) dans les efforts de développement et plus particulièrement dans le cadre des projets de réduction de la pauvreté et de renforcement des capacités humaines au niveau des pays membres de l'OCI, devrait être promu et la visibilité des activités des IDC grandement améliorée.
- Création d'un groupe d'éminentes personnalités sous l'égide de la présidence du Sommet de l'OCI et comprenant un certain nombre de Chefs d'Etat et de gouvernement, aux côtés du Secrétaire général de l'OCI et du Président de la BID, en vue de sensibiliser les autres Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de l'OCI à la nécessité d'honorer leurs promesses antérieures et de faire de nouvelles contributions afin de couvrir intégralement le capital projeté de l'ISFD.
- Création d'un fonds de crédit spécialisé pour financer les projets ayant des objectifs spécifiques tels que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire etc., y compris par l'approfondissement du partenariat actuel public / privé pour le financement et l'exploitation de l'ISFD.

*Développement infrastructurel :*

- Dans le contexte de l'accélération du projet ferroviaire de l'OCI Dakar/Port Soudan, il est nécessaire d'encourager l'approche actuelle multilatérale afin de mettre en commun les ressources financières et l'appui technique pour le projet.
- Le COMCEC est invité à inscrire à son ordre du jour les projets relatifs à la création de la FIATA et de la FIRTA pour adoption à sa 26<sup>ème</sup> session.



# **ANNEXE**

## **VII**



Original : Anglais

## **RAPPORT DE LA 16<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE SESSION**

**(Antalya, 9 mai 2010)**

1. Le 16<sup>ème</sup> Comité de Session du COMCEC a été tenu le 9 mai 2010 avant la 26<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.
2. La Réunion a été présidée par M. Ferruh TİĞLİ, Président du Bureau de Coordination du COMCEC.
3. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination de COMCEC (BCC), les institutions de l'OCI suivantes ont assisté à la Réunion :
  - Le Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSESPI)
  - Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
  - La Banque Islamique de Développement (BID)
  - La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI)

Certaines Institutions Turques, propriétaires des projets de coopération proposés du COMCEC ont pris part à la Réunion.

La Réunion a accepté d'examiner les points suivants de l'ordre du jour:

1. Examen des projets de coopération proposés du COMCEC.
2. Nouvelles propositions de projets.
3. Réunion du Groupe de Travail sur le renforcement du commerce Intra-OCI
4. Préparations de la révision à mi-parcours du PAD
5. Questions diverses.

### **Au titre du point 1 de l'Ordre du Jour :**

4. Le Comité a formulé les recommandations suivantes vis-à-vis du projet :  
Au sujet du Projet intitulé « Coopération technique entre les Bureaux de brevets

dans les Etats Membres de l'OCI », le Représentant de l'Institut turc de brevets a informé le comité des développements récents quant à l'organisation de deux ateliers. Avec l'aide de l'OMPI, l'Institut turc de brevets a réitéré son invitation en vue d'accueillir les autorités d'Arabie Saoudite et de Malaisie pour organiser ces ateliers. Les autorités d'accueil d'Arabie Saoudite ont déclaré qu'ils organiseront ledit atelier les 12-13 octobre 2010, à Riad, Royaume d'Arabie Saoudite. Cependant, l'Institut turc de brevets n'a pas reçu d'informations de la Malaisie à cet égard.

A propos du projet intitulé « Formation en Gestion d'incubateurs au sein des Etats Membres de l'OCI », les Représentants de la CICI et de l'Organisation de développement de la petite et moyenne industrie de Turquie (KOSGEB) ont informé le comité que « le Forum de la gestion d'incubateurs dans les Pays islamiques » aura lieu en octobre 2010 à Ankara, République de Turquie. Le Comité s'est félicité de la coopération étroite entre la CICI et l'Organisation de développement de la petite et moyenne industrie de Turquie (KOSGEB). Le Représentant de la BID a manifesté sa disposition à collaborer avec la CICI et le KOSGEB afin de renforcer la coopération dans ce domaine important. A cet effet, le Comité a demandé à la CICI et au KOSGEB de transférer les résultats de ladite réunion à la BID pour examiner sa contribution.

Eu égard au projet intitulé : « Etude de préfaisabilité en vue de définir les besoins en avions régionaux dans les pays membres de l'OCI », le Représentant de l'Université turque d'Anadolu a informé le comité à propos de récents développements comme il a proposé une reformulation du projet. Conformément à cette nouvelle formule, le projet sera nommé "Etude sur l'Infrastructure et l'Industrie des Transports Aériens dans les Etats membres de l'OCI". En coordination avec le CRSESPI, les bases de données de l'aviation civile seront établies. Le comité a salué la proposition de projet sous sa nouvelle forme et a souligné que celle-ci contribuera à parachever l'objectif du projet intitulé "L'Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques pour le Transport Aérien ". Le comité a également appelé l'Université d'Anadolu à diffuser à tous les Etats membres le profil du projet via le CRSESPI,

coordinateur du projet, pour en explorer l'intérêt et le soumettre à la prochaine Réunion du Comité de Session.

En ce qui concerne le projet intitulé « Développement durable dans un réseau de parcs et de zones protégées transfrontaliers en Afrique de l'ouest », le représentant du CIDC a informé le Comité qu'une étude de faisabilité du projet a déjà été finalisée. Il a ajouté que le Comité directeur prévoyait d'organiser une conférence de bailleurs de fonds à Dakar avant la fin 2010 dans le but de réunir les fonds nécessaires pour la mise en œuvre dudit projet dont le suivi, effectué avec succès par le CIDC, a satisfait le Comité.

Au sujet du projet intitulé « Projet de ligne ferroviaire Dakar – Port-Soudan », le représentant du Secrétariat général de l'OCI a informé le Comité des progrès effectués et a ajouté qu'une « Réunion des actionnaires du Projet de ligne ferroviaire Dakar – Port-Soudan » est prévue à Djeddah le 26 mai 2010 afin de discuter du financement. Le représentant du CICI a informé le Comité que la Chambre Islamique a incorporé ce projet aux siens et la FORAS, l'antenne financière du CICI, a déjà activé ses contacts à cet égard.

Concernant les projets intitulés « L'Etablissement de la Fédération des associations islamiques de transport aérien » et « L'Etablissement de la Fédération des associations islamiques de transport routier », le représentant du Secrétariat général de l'OCI a informé le Comité que conformément à la décision de la 25e Session du COMCEC, le Secrétariat général a révisé les deux propositions de projet et les a transmises à tous les Etats membres pour que chacun les étudie et donne son avis. Le Secrétariat général a reçu des retours de l'Afghanistan, de l'Egypte, de la Jordanie, de la Turquie et du Sénégal. Le Comité a demandé au Secrétariat général de continuer à recueillir les opinions et suggestions des Etats membres qui n'ont pas encore répondu afin de compléter l'évaluation et de rédiger des projets pertinents pour ensuite les soumettre à la 17e réunion du Comité de session. De plus, le Comité a souligné la nécessité d'établir un groupe de travail et a demandé aux institutions de l'OCI de participer activement à ce groupe de travail pour le succès de la mise en œuvre des projets.

**Au titre du point 2 de l'ordre du jour :**

5. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité a délibéré sur les deux propositions de projet du Bureau de coordination du COMCEC intitulés « Lancement d'un grand programme OCI/BID de bourse dans les domaines académiques majeurs » et « Etablissement d'un portail web pour un marché électronique B2B dynamique ».

Le comité s'est félicité de ces propositions et a décidé de les ajouter à la liste des propositions de projets. En ce qui concerne le programme de bourse, le Représentant du Bureau de Coordination du COMCEC a mis le comité au courant des consultations en cours avec la BID à cet égard. Le Comité s'est félicité de la proposition de la BID pour former un Groupe de Travail composé de la BID , du Bureau de Coordination du COMCEC et du CRSESPI afin de lancer un programme de bourses dans le cadre de l'EFP-OCI, qui comprend commerce, finance et économie. Le Comité a demandé au Groupe de Travail d'étudier les détails du programme proposé et d'en soumettre le profil à la 17ème réunion du Comité de Session.

Eu égard le projet intitulé « Etablissement d'un portail Web pour un marché électronique B2B dynamique », le Représentant du Bureau de Coordination du COMCEC a donné une présentation pour informer la réunion du profil du projet préparé. Le Bureau de Coordination du COMCEC a informé le Comité que MUSIAD, l'Association d'Industriels et d'Hommes d'Affaire Indépendants de la République de Turquie était prête à construire et rendre opérationnel le portail-web en coordination avec la CICI, le CIDC et le Bureau de Coordination du COMCEC. Les Représentants du CIDC et de la CICI ont exprimé leur désir de présenter leur soutien à cet égard.

**Au titre du point 3 de l'ordre du jour**

6. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Représentant du CIDC a informé le Comité de la Réunion Consultative qui sera organisée du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2010 par le CIDC et la CIFC à Casablanca, Royaume du Maroc. La réunion examinera la mise en

œuvre du Programme Exécutif et prendra en considération les nouvelles propositions qui devraient être incluses dans la Feuille de Route.

**Au titre du point 4 de l'ordre du jour :**

7. A ce titre, le Comité a décidé de tenir une réunion préparatoire du 28 au 30 juillet 2010 avec la participation des institutions de l'OCI travaillant dans le domaine de la coopération économique en vue de discuter les défis à relever pour la mise en application du PAD. Le Comité a exhorté les institutions de l'OCI à élaborer les rapports portant sur l'examen des activités du PAD entreprises au cours des cinq dernières années et de les diffuser aux autres institutions d'ici au 20 juillet 2010. Les rapports seront examinés par cette réunion. Le rapport de cette réunion sera soumis à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

**Au titre du point 5 de l'ordre du jour :**

8. A cet égard, le CIDC a suggéré une nouvelle proposition relative à la Coopération Technique parmi les Etats membres de l'OCI en matière des politiques de concurrence et de réglementation. Le Représentant du CIDC a informé le Comité qu'avec la collaboration de la BID, de la Turquie, de la Tunisie et d'autres pays intéressés, le CIDC pourra lancer un tel programme d'assistance technique. Le Comité a accueilli favorablement la proposition et a appelé le CIDC à étudier les détails dudit programme et ensuite d'en soumettre le profil à la 17ème Réunion du Comité de Session.

9. Pour conclure, le Comité a examiné les points de l'ordre du jour du COMCEC liés à leurs activités. Les représentants se sont mis d'accord que certains points de l'ordre du jour exigent davantage d'élaboration et peuvent être transférés à l'ordre du jour du Comité de Session.

10. Le Comité a conclu ses travaux par un mot de remerciement.

**LISTE DES PROPOSITIONS DE PROJET**

No	Propositions de Projets/Idees	Etat/Institutions qui Proposent	Pays Intéressé	Coordinateur
1.	Coopération Technique Entre les Bureaux des Brevets des Pays Membres de l'OCI	Turquie	Kazakhstan, Syrie, Maroc, Bangladesh, Pakistan et Yémen	CIDC
2.	Formation pour les gestionnaires d'Incubateurs dans les Pays Membres de l'OCI	Turquie		CICI
3.	Etude sur l'infrastructure et l'industrie des transports aériens dans les Pays Membres de l'OCI	Turquie		CRSESPI
4.	Etablissement d'un Réseau de Parcs et Réserves Transfrontaliers en Afrique de l'Ouest	Guinée	Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie ; Niger, Sénégal, Sierra Leone, Burkina Faso (observateur)	CIDC/CRSESPI
5.	Projet de Chemin de Fer Dakar-Port Soudan	Soudan	Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Djibouti, Gambie, Guinée, Libye, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Ouganda et Guinée Bissau	Secrétariat Général de l'OCI
6.	Etablissement de la Fédération des Associations Islamiques du Transport Aérien	Secrétariat Général de l'OCI		
7.	Etablissement de la Fédération Islamique des Associations des Transports Routiers	Secrétariat Général de l'OCI		
8.	Lancement d'un grand programme de bourses OCI/BID dans les domaines académiques majeurs.	Bureau de Coordination du COMCEC		
9.	Etablissement portail Web pour un marché électronique B2B dynamique.	Bureau de Coordination du COMCEC		MUSIAD avec CICI, CIDC et BCC

**ANNEXE**

**VIII**



**RAPPORT DE SUIVI DU CIDC SUR LA MISE EN ŒUVRE  
DU « PROGRAMME EXECUTIF DE LA FEUILLE DE ROUTE  
POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS  
DU COMMERCE INTRA-OCI »**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal adopté par le 3<sup>ème</sup> Sommet Extraordinaire de l'OCI et de la « *Feuille de Route pour l'expansion du commerce Intra-OCI* » à Ankara les 5 et 6 juillet 2008, et suite aux consultations entre le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), le Bureau de coordination du COMCEC et la Société Internationale Islamique de financement du Commerce (SIFC) à Istanbul le 24 Octobre 2008 en marge de la Session Ministérielle du COMCEC, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a organisé une «Réunion Consultative des Institutions de l'OCI pour l'Expansion du Commerce Intra-OCI» au siège du CIDC à Casablanca les 11 et 12 février 2009.

Les institutions suivantes ont assisté à cette réunion :

- ✓ Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Conférence Islamique (Département des Affaires Economiques) ;
- ✓ Le Bureau de Coordination du COMCEC ;
- ✓ Le Groupe de la Banque Islamique de Développement :  
La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC) ;  
La Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) ;  
Le Bureau de Coopération de la BID
- ✓ Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce
- ✓ Le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) ;
- ✓ L'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OISA) ;
- ✓ La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI)

Ont également participé à la réunion les institutions suivantes en tant qu'observateurs:

- ✓ Le Fonds Saoudien pour le Développement ;
- ✓ Le Centre du Commerce International ;

Pendant les quatre sessions de travail, les participants ont examiné les projets à mettre en œuvre par chaque institution de l'OCI dans le cadre du Plan d'Action Décennal et la Feuille de Route pour l'Expansion du Commerce intra-OCI dans les domaines suivants :

- ✓ Financement du Commerce ;
- ✓ Promotion Commerciale ;
- ✓ Facilitation du Commerce ;
- ✓ Développement des produits stratégiques ;
- ✓ Renforcement des capacités.

A la fin, les participants ont adopté l'ensemble des activités proposées rassemblées dans une matrice qu'ils ont intitulé « Programme Exécutif de la Feuille de Route pour la Réalisation des objectifs de l'OCI relatifs au commerce intra-OCI ».

Les participants ont confié au CIDC la tâche d'assurer le Secrétariat du « *Programme Exécutif de la Feuille de Route en vue de réaliser les objectifs relatifs au commerce intra-OCI* » et les institutions chargées de la coordination des activités dans chaque domaine sont comme suit :

1. Financement du Commerce : SIFC
2. Promotion du commerce : CIDC
3. Facilitation du commerce : CIDC
4. Développement des produits stratégiques : SIFC
5. Renforcement des capacités : SESRIC en collaboration avec le CIDC et la SIFC

Ce Rapport a été préparé par les Membres du Groupe d'Experts composé du Bureau de Coordination du COMCEC, la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie(CICI) et l'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OISA).

**EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME**

Le Programme Exécutif de la Feuille de Route en vue de réaliser les objectifs du commerce intra-OCI est composé de 124 activités et projets distribués comme suit :

**Distribution des Activités planifiées par Institution en %**

Institution	Nombre de projets et activités	Part de chaque institution
SIFC	48	38,7%
CIDC	47	37,9%
CICI	16	12,9%
SIACE	5	4%
Bureau de Coopération du COMCEC*	4	3,2%
OISA	3	2,4%
SESRIC	1	0,8%

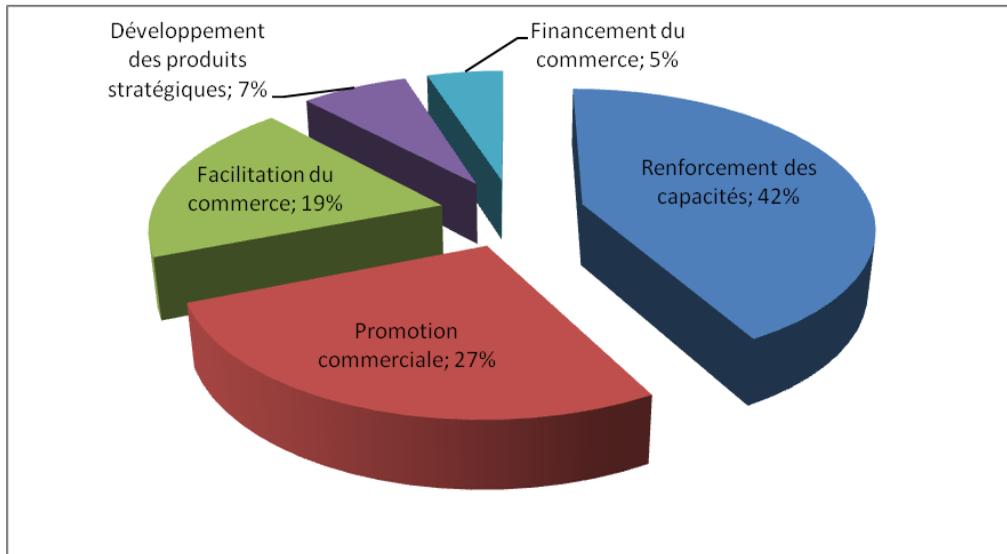
\*Le COMCEC n'est pas une institution de l'OCI, cependant nous l'avons inclus dans ce tableau étant donné qu'il a proposé et gère des projets très importants.

**Ventilation des activités par domaine (%)**

Renforcement des Capacités	42,35%
Promotion Commerciale	27,06%
Facilitation du Commerce	18,82%
Développement des Produits Stratégiques	7,06%
Financement du Commerce	4,71%

Nous pouvons constater que la SIFC et le CIDC ont initié environ les trois quarts (77%) des activités et des projets proposés et que les activités de renforcement des capacités occupent la première place avec 42%, suivies par la promotion commerciale représentant 27%, la facilitation du commerce avec 19%, le développement des produits stratégiques et les activités de financement du commerce occupent les dernières positions avec seulement 7% et 5% respectivement.

#### Ventilation des activités planifiées par domaine %



- Quoiqu'il soit encore trop tôt pour faire une évaluation de la mise en œuvre du Programme Exécutif mis en place il y a à peine une année (Février 2009), nous pouvons faire le point sur l'état d'avancement de sa mise en œuvre sur la base des rapports qui ont été envoyés par les différentes institutions de l'OCI :

- ✓ Environ un quart des projets a été entièrement réalisé ;
- ✓ 36% des projets sont en cours de réalisation, ceci est normal étant donné que plusieurs projets sont pluriannuels ;
- ✓ 39% des projets sont sur la liste d'attente, ceci est normal puisque le « Programme Exécutif » prévoit la réalisation des projets sur une période allant de 2009 à 2015.

**Etat d'avancement de la mise en œuvre du Programme Exécutif depuis Février 2009**

<b>Etat des lieux</b>	<b>En pourcentage %</b>
Entièrement réalisés	24,76
Réalisés partiellement	36,19
A réaliser	36,05
Total	100,00

Si nous utilisons l'analyse qualitative, nous pouvons remarquer que certains projets qui ont été réalisés sont investis d'une grande importance et leur impact est considérable sur le commerce intra-OCI, en particulier les projets relatifs au financement du commerce, la promotion du commerce et la facilitation du commerce ; même si leur nombre est limité, leur impact ainsi que leur budget demeurent importants, d'autant plus que leur réalisation nécessite des moyens logistiques plus consistants que ceux requis par les activités relatives au renforcement des capacités, nous pouvons citer entre autres :

- finalisation sous les auspices du COMCEC de l'entrée en vigueur du schéma de Tarif Préférentiel pour le SPC-OCI (PRETAS) et les réglementations des produits alimentaires Halal ;
- organisation par le CIDC de la 12<sup>ème</sup> Foire Commerciale Islamique au Caire (11-16 octobre 2009), le 2<sup>ème</sup> Salon spécialisé sur les produits agro-alimentaires (Djeddah, Mai 2009) et le Forum sur l'agro-alimentaire (Bamako, Février 2009) et l'Atelier Acheteurs/Vendeurs sur le coton (Le Caire, 12-13 Octobre 2009) ;
- lancement par la SIFC de nouvelles lignes de crédit pour la Banque en Asie Centrale, en Turquie, en Iran et en Afrique Sub-saharienne ainsi que la revitalisation du secteur des produits oléagineux dans les pays d'Afrique Sub-saharienne ;
- progrès réalisés par la CICI visant la création d'une Union des chefs d'entreprises et les mesures qui ont été prises afin de dispenser les hommes d'affaires des visas d'entrée dans certains pays ;
- lancement par l'OISA de la Compagnie Maritime Bakkah, et le Club de la Protection et des Indemnités (P & I Club) pour l'assurance maritime.

Nous pouvons conclure que la mise en œuvre du Programme Exécutif a progressé, cependant, une meilleure coordination entre les institutions de l'OCI est indispensable et nous saisissons donc cette occasion pour lancer un appel aux institutions de l'Organisation de la Conférence Islamique opérant dans le domaine commercial et économique d'intensifier les efforts de coordination entre eux afin d'éviter le double emploi.

Nous recommandons également aux institutions de l'OCI d'entreprendre et de se concentrer davantage sur les projets ayant trait au financement, la facilitation et la promotion des échanges qui constituent les piliers de l'intégration économique entre les Etats Membres de l'OCI.

# **ANNEXE**

## **IX**



## **RAPPORT PAR LA SIFC SUR LES ACTIVITES DE LA PROMOTION DU COMMERCE**

### **A. SOCIÉTÉ ISLAMIQUE DE FINANCEMENT DU COMMERCE (SIFC) : INFORMATIONS GÉNÉRALES**

1. Institution spécialisée de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), la Banque Islamique de Développement (BID) a été chargée dès sa création en 1395H (1975) de promouvoir, entre autres objectifs stratégiques, le développement économique de la Oumah, et de réaliser une plus grande intégration des pays membres à travers les échanges commerciaux et le relèvement des volumes de commerce intra-OCI.
2. Cette importante mission, ainsi que les appels incessants au développement économique accru de la Oumah via l'augmentation et l'accélération du commerce intra-OCI en accord avec la Déclaration de Djedda de 2005, ont conduit à la création par la BID d'une *institution* internationale de financement du commerce, autonome et spécialisée, destinée à mieux répondre aux activités de financement et de promotion du commerce dans les pays membres.
3. Dotée d'un capital autorisé de 3 milliards \$EU et d'un capital souscrit de 613 millions \$EU, la SIFC est devenue opérationnelle en janvier 2008, regroupant toutes les activités de financement du commerce et tous les programmes de coopération commerciale du Groupe de la BID sous une seule et même ombrelle.
4. La principale mission de la SIFC consiste à promouvoir et à renforcer le commerce des pays membres et à étayer les efforts de la BID dans ce domaine en finançant et en s'impliquant dans des activités de nature à faciliter le commerce intra-OCI et le commerce international des pays membres. Pour réaliser ces objectifs, la SIFC suit une double approche : **(1) Opérations de financement du commerce et (2) Programme de Promotion et de Coopération Commerciales.**
5. Pour résumer, la SIFC remplit cette mission en acquittant les fonctions suivantes :
  - Financer le commerce, seule ou en coopération avec d'autres institutions financières ;

- Aider les pays membres et les institutions de l'OCI à accéder aux fonds publics et privés sur les marchés internationaux pour les opérations de financement à moyen terme ;
  - Fournir une aide au développement de l'investissement dans les pays membres et les aider à renforcer leurs capacités de commerce international ;
  - Développer et diversifier les instruments et produits financiers pour le financement du commerce ;
  - Fournir assistance technique et formation aux Organisations de Promotion du Commerce (OPC) et aux institutions financières dans les pays membres ;
  - Promouvoir et faciliter les échanges intra-OCI et le commerce international des pays membres ;
  - Soutenir les activités de promotion du commerce des OPC.
6. *Le bras de financement du commerce de la SIFC* met l'accent sur le renforcement du commerce intra-OCI à travers l'octroi de facilités de financement à moyen terme et la création de liens commerciaux entre les entités dans différents pays membres. Ainsi, la part du commerce intra-OCI dans les approbations globales de financement du commerce de la SIFC pour 2008 a atteint 83 pour cent. En mettant à leur disposition des facilités de financement du commerce dans un contexte de crise financière et économique internationale, la SIFC aide les pays membres à préserver et à maintenir leur développement socioéconomique.
7. Les sections ci-dessous renferment le détail des opérations de financement du commerce et des activités de promotion du commerce réalisées par la SIFC en 2008 et 2009.

## **B. OPÉRATIONS ET APPROBATIONS AU TITRE DU FINANCEMENT DU COMMERCE**

8. Comme indiqué plus haut, la SIFC a pour mission de fournir les fonds requis pour le financement du commerce des opérateurs des pays membres de l'OCI, en mettant l'accent sur le renforcement du commerce intra-OCI. Le tableau ci-dessous reprend les approbations au titre du financement du commerce du Groupe de la BID depuis la création du Groupe à ce jour (1397H-1430H/1977-2009) :

<b>i. Opérations de Financement des Importations (OFI)</b>	<b>23,710 milliards \$EU</b>
<b>ii. Système de Financement des Exportations (SFE)</b>	<b>1,670 milliards \$EU</b>
<b>iii. Fonds Commun des Banques Islamiques (FCBI)</b>	<b>3,040 milliards \$EU</b>
<b>iv. Fonds d'Investissement de la BID (FI-BID)</b>	<b>0,906 milliards \$EU</b>
<b>v. Opérations de Financement du Commerce SIFC (1429H-2008)</b>	<b>2,505 milliards \$EU</b>
<b>vi. Opérations de Financement du Commerce SIFC, 2009</b>	<b>2,006 milliards \$EU</b>

À ce jour, le financement du commerce cumulé du Groupe de la BID se chiffre à 33,591 milliards \$EU, dont 75 pour cent au titre du financement du commerce intra-OCI. La SIFC a commencé ses activités début 1429H, année durant laquelle 70 opérations de financement du commerce ont été approuvées dans 24 pays membres pour un total de 2,505 milliards \$EU. La part totale du commerce intra-OCI approuvé en 2008 a été de 83 pour cent, soit une modeste augmentation comparé aux 77 pour cent réalisés l'année précédente. Le niveau enregistré de 1429H à 1430H se présente comme suit :

<b>Commerce intra-OCI</b>				<b>US\$ Million</b>
	<b>Montant 1430H</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Montant 1429H</b>	<b>Pourcentage 1429H</b>
<b>Pays membres</b>	<b>1.645</b>	<b>82 %</b>	<b>2.079</b>	<b>83 %</b>
<b>Pays non membres</b>	<b>361</b>	<b>18 %</b>	<b>426</b>	<b>17 %</b>
<b>Total</b>	<b>2.006</b>	<b>100 %</b>	<b>2.505</b>	<b>100 %</b>

9. Le financement des petites et moyennes entreprises (PME) et des PMMA est l'une des plus hautes priorités de la SIFC. A cet égard, 44 pour cent des approbations totales du secteur privé en 2008 ont bénéficié à des entités dans la catégorie PME, et 43 pour cent sont allés aux PMMA pour les aider à importer des produits industriels bruts et semi-finis utilisés dans la fabrication de produits destinés principalement aux marchés d'exportation. *Les approbations de la SIFC au profit des PMMA se sont élevées à 48 pour cent du total des approbations en 2009.*
10. La SIFC s'emploie également au développement de produits stratégiques, en particulier dans les PMMA, afin d'aider ces derniers à alléger la pauvreté et à tirer profit des opportunités d'emploi dans les secteurs agro-industriels. L'octroi de fonds destinés à l'achat d'intrants se révèle être essentiel pour remettre les économies des PMMA sur les rails, d'autant que le cycle de production a été mis à mal par la flambée récente des prix des engrais, ainsi que par les crises financière et alimentaire mondiales.
11. La SIFC a mis au point un système de financement du commerce de produits structurés de la chaîne d'approvisionnement afin de faire face aux complexités de l'agro-industrie, notamment le financement du secteur du coton. L'objectif premier de la structuration du financement du commerce est d'utiliser les récépissés d'entrepôt, les sociétés de gestion de garanties, les flux d'exportation

ou les transactions de type flux future pour réduire les risques souverains, de convertibilité et de transfert. À la différence du financement traditionnel, qui s'intéresse aux flux de fonds et aux sources de l'argent, le financement des produits structurés (FPS) s'intéresse aux biens et à leur origine – le remboursement étant réalisé à partir de l'exportation et de la vente de produits dans les pays à devises fortes. Autrement dit, l'évaluation du risque prêteur est principalement lié à la capacité de prestation de la société : production et livraison des produits même dans des circonstances financières et politiques incertaines ou instables. De par sa nature, le FPS devrait contribuer à remettre en ordre le cycle de production agricole des PMMA, lequel a été perturbé par la crise récente.

12. Le financement de produits structurés élargi au secteur cotonnier couvre les acquisitions pré-récolte (intrants) et post-récolte (semences-coton) auprès des agriculteurs. En fournissant des fonds pour la production et le commerce de produits stratégiques, le Groupe de la BID (à travers la SIFC) produit un impact direct et positif sur l'allègement de la pauvreté, crée de nouvelles opportunités de commerce, renforce la confiance des investisseurs dans les PMMA et développe les capacités d'exportations des pays membres. Le FPS est favorable au développement du secteur du coton car il élimine les perturbations causées par les crises économique et financière récentes au niveau de l'approvisionnement en intrants pour la production agricole.
13. En 2008, le financement direct total accordé par la SIFC à l'industrie cotonnière s'est chiffré à 121 millions \$EU. Un financement similaire est actuellement à l'étude au profit d'autres pays producteurs de coton, dont la Turquie. Au fil du temps, la SIFC étendra ce financement à d'autres pays membres d'Asie Centrale et d'Afrique subsaharienne. En 2009, la SIFC a approuvé un montant supplémentaire de 20 millions \$EU destiné au financement d'intrants pour le secteur du coton, en sus du portefeuille cotonnier existant.
14. La SIFC a remporté le Prix prestigieux de *Meilleure Transaction Euromoney de l'Année*, grâce à une « opération de financement du commerce de produits structurés de la chaîne d'approvisionnement » très innovante réalisée en 2008 au profit du secteur cotonnier stratégique de Côte d'Ivoire. Ce fut l'une des rares opérations à allier les instruments financiers islamiques à un système de gestion des risques couvrant l'intégralité du cycle de production du coton.

15. Compte tenu du volume considérable des importations des pays membres de l'OCI, la SIFC - consciente de son faible niveau de capital - se concentre sur les opérations à impact élevé et s'emploie à améliorer ses ratios PMMA, PME et Produits stratégiques, comme indiqué plus haut. La SIFC attache également une importance spéciale à l'augmentation du niveau de financement du secteur privé. Toutefois, les approbations en faveur de ce secteur ont légèrement diminué comparé à l'année précédente. Confrontée aux turbulences qui affectent les conditions de marché, la SIFC a adopté une approche plus conservatrice envers les clients du secteur privé.

<b>Approbations par Secteur (Privé/Public)</b>				
				<b>Millions \$EU</b>
<b>SECTEUR</b>	<b>MONTANT 1430H</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>MONTANT 1429H</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Public</b>	<b>1175</b>	<b>59 %</b>	<b>1.403</b>	<b>56 %</b>
<b>Privé</b>	<b>831</b>	<b>41 %</b>	<b>1.102</b>	<b>44 %</b>
<b>Total</b>	<b>1.730</b>	<b>100 %</b>	<b>2.505</b>	<b>100 %</b>

16. Les PME sont le principal moteur économique d'un grand nombre de pays membres, en particulier les PMMA. C'est la raison pour laquelle la SIFC est activement engagée dans la mise au point de nouveaux outils destinés à décupler le financement en faveur des PMMA et des PME:
- Lignes de financement Mourabaha à deux étapes (M2E) au profit des banques des pays membres. Ces lignes ont bénéficié à un certain nombre de banques en Turquie et dans d'autres pays ;
  - Introduction de nouveaux produits de financement du commerce, tels l'Ouverture de L/C et le financement de produits de la chaîne d'approvisionnement pour les produits stratégiques (tel le coton) ;
  - Promotion de la Police d'Assurance de Crédit Documentaire (PACD) parmi les institutions financières de l'OCI pour les encourager à relever leurs limites de crédit dans les pays à risque relativement élevé ;
  - Mobilisation des ressources sur les marchés pour répondre aux exigences croissantes de financement ;
  - Coopération avec les institutions d'assurance de crédit, et organisation de programmes de formation pour les banques centrales et les institutions financières afin de les sensibiliser à l'assurance des crédits à l'exportation et à son rôle positif dans la facilitation du financement du commerce.
  - Utilisation éventuelle des polices d'assurance de la SIACE comme des garanties pour le financement du commerce intra-OCI ;
  - Organisation de réunions de réflexion au sujet de la création de fonds spécialisés ;

- Renforcement des capacités de la SIFC en matière de financement des produits structurés ;
- Élargissement de la couverture géographique de la SIFC avec l'ouverture prévue de filiales à Doubaï et ailleurs ;
- Nomination de points focaux dans les bureaux régionaux existants de la BID ;
- Une « Journée Clients de la SIFC » sera organisée dans certains pays membres pour les sensibiliser aux produits de la SIFC.

17. En outre, la SIFC a identifié plusieurs initiatives et mesures par pays destinées à maintenir le même niveau de soutien aux pays membres et à leurs institutions publiques et privées, et à minimiser les effets de la crise financière mondiale :

- La SIFC a trouvé un moyen efficace de parer à tout déficit de financement en créant des fonds spéciaux dans le cadre de partenariats avec les principales institutions internationales. Elle a conclu des arrangements avec la SFI et la Banque mondiale dans le cadre du Programme mondial de Liquidités commerciales, ainsi qu'avec la Banque Africaine de Développement afin de maintenir un niveau élevé de financement du commerce en faveur des pays membres de l'OCI.
- Pour renforcer la relation existante avec les institutions financières et les banques commerciales, la SIFC prévoit d'organiser des expositions itinérantes pour associer ces institutions aux opérations de financement du commerce dirigées par elle, ou pour créer avec ces mêmes institutions un nouveau Fonds Moudaraba.

### **C. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DU COMMERCE POUR LR 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1431**

18. 1430H a été riche en réalisations pour la SIFC. La Société a obtenu une reconnaissance internationale en remportant, au cours du premier trimestre de 1431H, un certain nombre de prix qui ont mis en exergue sa contribution au financement islamique du commerce. Une telle reconnaissance devrait faciliter l'effort de mobilisation des ressources, en accord avec la feuille de route pour la réalisation de l'objectif de commerce intra-OCI et conformément aux résolutions de la 25<sup>e</sup> session du COMCEC.

19. Au niveau institutionnel, la SIFC a été choisie par la revue spécialisée « *Global Trade Review* » (GTR) comme : « *la meilleure banque/institution de financement du commerce* » .

20. Au niveau opérationnel, *Islamic Finance News* (IFN), *GTR* et *Euromoney* ont choisi l'opération de vente de sucre pour 25 millions \$EU à l'Indonésie comme la meilleure transaction de l'année 2009. En effet, cette transaction offre plusieurs innovations significatives. La SIFC a fourni une facilité de financement d'entrepôt de 25 millions \$EU au profit d'un client en Indonésie en vue de l'achat de sucre brut pour son traitement/raffinage à des fins industrielles. Cette opération a été structurée sur une base Mourabaha conforme à la Charia. Le caractère unique de la transaction réside non seulement dans l'application des principes financiers islamiques pour le financement et la gestion des risques liés à la transaction, mais aussi dans l'utilisation d'un système de gestion de garantie efficace qui permet de s'assurer à toutes les étapes de la transaction que les risques opérationnel, de garantie et de performance sont limités. Cette transaction de financement du commerce par voire de Mourabaha structurée a été la première du genre en Indonésie. Elle a permis de libérer un vaste potentiel sur le marché pour les instruments islamiques de financement du commerce en général.

21. Le tableau ci-dessous montre le détail des ressources financières mobilisées pour le financement du commerce, y compris les opérations de financement des exportations en vertu de la résolution de la 25<sup>e</sup> session du COMCEC.

Commerce intra-OCI				
	US\$ Million			
Source	Montant 1430H	Pourcentage	Montant 1431H 1 <sup>er</sup> Trimestre	Pourcentage
Pays membres	1.645	82 %	449,25	81 %
Pays non membres	361	18 %	104,25	19 %
<b>Total</b>	<b>2.006</b>	<b>100 %</b>	<b>553,5</b>	<b>100 %</b>

Approbations par Secteur (Privé/Public)				
	Millions \$EU			
SECTEUR	MONTANT 1430H	Pourcentage	Montant 1431H 1 <sup>er</sup> Trimestre	Pourcentage
Public	1175	59 %	380	69 %
Privé	831	41 %	173,5	31 %
<b>Total</b>	<b>1.730</b>	<b>100 %</b>	<b>553,5</b>	<b>100 %</b>

#### D. CONTEXTE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-OCI :

1. Le Programme d'action décennal de l'OCI, adopté au Sommet de Makkah en 2005, a accordé la priorité au renforcement de l'intégration commerciale et au commerce intra-OCI. Il encourage les pays membres à ratifier les accords

commerciaux et économiques existants de l'OCI et privilégie la promotion du commerce.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action décennal de l'OCI au titre de la Déclaration de Makkah de 2005, la SIFC a organisé, en étroite coopération avec le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC et l'Union des Chambres et des Bourses de Marchandises de Turquie (TOBB), une réunion de groupe d'experts sur le renforcement du commerce intra-OCI les 5 et 6 juillet 2008 à Ankara, Turquie. Les experts réunis ont exploré les voies et moyens d'aider à la réalisation de l'objectif de 20 pour cent d'augmentation des volumes du commerce intracommunautaire.
3. Ont participé à la réunion les représentants des pays membres, des organisations nationales de promotion du commerce, des institutions concernées de l'OCI et de certaines organisations régionales et internationales. Les délibérations ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route faite d'actions recommandées et de suggestions spécifiques groupées sous cinq rubriques, à savoir le financement du commerce, la promotion du commerce, la facilitation du commerce, le renforcement des capacités et la mise au point de produits stratégiques.
4. Après l'adoption de la feuille de route pour le renforcement du commerce intra-OCI, une première réunion consultative s'est tenue les 11 et 12 février 2009 au Siège de la SIDC à Casablanca, Maroc, pour identifier des actions/activités et projets spécifiques à exécuter par les organes de l'OCI. Cette réunion consultative a permis l'élaboration d'un programme pour la mise en œuvre de la feuille de route.
5. Toutes les réunions tenues à ce sujet ont insisté sur les éléments ci-dessous afin de produire un impact immédiat sur le volume des échanges intra-OCI:
  - Travailler sur les questions d'accès au marché, identifier les BNT et autres barrières entre les pays membres, harmoniser les politiques de commerce, et simplifier et harmoniser les politiques, règles et règlements de commerce afin de renforcer l'intégration économique.
  - Améliorer la diffusion de l'information et créer un portail Web pour le commerce et une base de données exhaustive afin de faciliter la convergence des intérêts commerciaux.

- Soutenir les activités de promotion du commerce, les foires et les réunions Acheteur-Vendeur.
- Améliorer les capacités humaines et institutionnelles des pays membres à travers l'assistance technique et l'appui au renforcement des capacités.
- Mener des études exhaustives pour identifier les avantages comparatifs des pays membres.
- Créer des fonds spéciaux pour les activités de renforcement des capacités.

#### **E. MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-OCI**

6. Conformément aux recommandations de la réunion du groupe d'experts et aux résolutions pertinentes des réunions ministérielles du COMCEC, la SIFC a organisé et/ou soutenu 49 activités/projets sous les quatre lignes d'activité de la feuille de route. Ces activités se prêtent à la classification suivante :
  - Des réunions couvrant la facilitation de l'information commerciale, le renforcement des capacités, l'aide au commerce, la promotion du commerce intracommunautaire, les aliments Halal, le développement de produits stratégiques et la crise alimentaire;
  - Des sessions de formation aux stratégies d'exportation et au marketing international au profit de certaines PME exportatrices dans certains pays membres.
  - Des formations sur le tas au profit d'Organisations de Promotion du Commerce (OPC) et de Chambres de Commerce choisies.
  - L'organisation et le parrainage de la participation d'OPC et de PME issues des pays membres aux foires commerciales internationales et aux événements de jumelage des entreprises.
7. Comme indiqué plus haut, utilisant sa capacité existante, la SIFC a décaissé des fonds pour faciliter l'organisation de foires internationales et de réunions Acheteurs-Vendeurs dans les pays membres, et pour parrainer la participation à ces activités d'organisations de promotion du commerce et de PME. Plus particulièrement, ce soutien permet aux PMMA de participer à ce type d'activités de promotion du commerce, de promouvoir leurs industries, d'atteindre de nouveaux marchés et de créer de nouveaux liens commerciaux avec les entreprises des pays exportateurs.

8. Dans le cadre de la facilitation du commerce, la SIFC s'est contenté de faciliter l'organisation de séminaires, réunions et conférences dans des domaines liés au commerce en fournissant un appui financier aux organisateurs de ces activités. La SIFC a également fourni un soutien financier à l'organisation des réunions annuelles des OPC, conformément à la recommandation de la réunion.
9. Hormis cette facilité, la SIFC est actuellement associée aux initiatives d'Aide au Commerce pour les régions SPECA et CESAO. Il s'agit pour la SIFC d'identifier ses interventions sur la base des études d'évaluation des besoins de développement du commerce devant être réalisées au titre de ces initiatives.
10. En coopération avec les gouvernements de l'Azerbaïdjan et de la République Kirghize, ainsi qu'avec des organisations régionales et internationales, dont l'OMS, l'UNIDO, le PNUD, le CCI et l'UNECE, la SIFC se penche actuellement sur l'Aide au Commerce pour la région SPECA. Ce travail permettra d'élaborer une feuille de route pour l'initiative, et apportera un soutien aux efforts de mobilisation des ressources tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région pour répondre à ces besoins prioritaires.
11. Dans le cadre de cette initiative, la SIFC a organisé les 10 et 11 mars 2010 à Bichkek, en coopération avec le gouvernement de la République Kirghize, une réunion d'experts sur l'initiative d'Aide au Commerce pour la région SPECA, au cours de laquelle les études d'évaluation des besoins de six pays ont été présentées et débattues par les participants représentant des organisations internationales, régionales et nationales. Il est convenu que la SIFC finance la réunion ministérielle qui sera l'occasion de l'examen régional et de l'adoption de l'initiative d'Aide au Commerce pour la région SPECA.
12. Une initiative similaire a été adoptée par la SIFC en coopération avec les institutions susmentionnées pour la région CESAO. A cet égard, une réunion consultative s'est tenue à Beyrouth les 11 et 12 février 2010 pour élaborer une feuille de route pour l'initiative, laquelle devrait aider la SIACE à identifier ses interventions pour le développement du commerce des pays de la région CESAO.
13. Outre ces activités, la SIFC compte organiser des séminaires, réunions et ateliers sur des sujets liés à la douane pour contribuer à l'amélioration des relations entre autorités douanières. La SIFC est disposée à fournir un appui financier en vue d'une étude sur la facilitation du commerce dont le souci principal sera

d'identifier les problèmes d'accès au marché parmi les pays membres et de proposer des actions.

14. La SIFC attache une importance spéciale au développement humain et institutionnel dans les pays membres. Aussi a-t-elle organisé, en coopération avec les départements de la Formation d'institutions de soutien au commerce de pays plus avancés, la SIFC a organisé des programmes de formation sur le tas et de partage des connaissances au profit des institutions d'appui au commerce des pays membres les moins avancés. La SIFC a également poursuivi la mise en œuvre de ses programmes de renforcement des capacités pour les PME et les entreprises exportatrices afin de renforcer leur compétitivité à l'international. Ces activités ont pris la forme de sessions de formation couvrant la stratégie d'exportation, le marketing international, le jumelage commercial et les solutions E-commerce. Depuis la tenue d'EGM en 2008 à Ankara, la SIFC a organisé 12 activités de renforcement des capacités en coopération avec FTTC, IGEME, MATRADE, TOBB et CCI. Cinq nouvelles activités seront mise en œuvre en 2010.
15. La SIFC a étendu son rôle en matière de renforcement des capacités au-delà de l'organisation/soutien aux activités de renforcement des capacités en démarrant et en finançant trois projets d'assistance technique au profit du Département de la Formation de MATRADE (OPC de Malaisie), d'IGEME (OPC de Turquie) et de l'École Supérieure de Commerce (ESC) de Tunisie, afin de les aider à dispenser des programmes de formation aux entreprises locales et aux institutions d'appui au commerce d'autres pays membres. Le projet a été structuré en deux phases: 1. Évaluation des besoins et Développement du concept, 2. Renforcement des capacités et Formation. La première phase de ces projets a été achevée et validée à l'occasion d'un symposium organisé par la SIFC et la CCI en coopération avec l'IGEME les 4 et 5 novembre 2009 à Istanbul. Le symposium a réuni 22 représentants d'institutions issues de dix pays membres, qui ont présenté et discuté les études d'évaluation réalisées dans les premières phases. Les secondes phases de ces projets débiteront courant 2010. La SIFC compte démarrer des projets similaires pour d'autres pays membres avec l'intention de créer un réseau OCI des centres de formation.
16. Sous la rubrique de la feuille de route intitulée « Mise au point de produits stratégiques », la SIFC fournit un soutien financier aux organisateurs de réunions sur les produits stratégiques comme le coton, l'arachide, le riz et le blé. De telles réunions visent à identifier les principaux problèmes et obstacles qui entravent la

production et le commerce de ces produits et qui écorment leur compétitivité internationale. En 2009, la SIFC a initié et financé une étude préliminaire intitulée « Revitalisation du Secteur de l'Arachide au Sénégal, en Gambie et en Guinée-Bissau », afin d'évaluer la situation actuelle de ces secteurs dans chacun des trois pays et de proposer des solutions. La première phase du projet s'achèvera en 2010, et les conclusions et recommandations de politique de l'étude seront transmises aux autorités concernées et aux donateurs internationaux lors du symposium de validation prévu courant 2010.

## **F. PERSPECTIVES D'AVENIR**

17. La réalisation de la feuille de route a été la phase initiale d'un exercice visant l'élaboration d'un programme spécifique pour la mise en œuvre du programme d'action décennal de l'OCI. Elle aurait dû être étayée par l'élaboration de programmes spécifiques au titre des différentes rubriques de la feuille de route.
18. L'assistance technique et le renforcement des capacités fournis au titre de la feuille de route n'ont pas été planifiés sur la base d'un diagnostic fondé sur les études d'évaluation des besoins, ni conçus dans une perspective à long terme.
19. L'implication et la participation active des autorités concernées des pays membres aux actions de planification et de mise en œuvre sont essentielles pour la réussite de la feuille de route. A cet effet, des groupes de travail chargés de sous projets pour chaque rubrique de la feuille de route doivent être créés et dotés de ressources financières et humaines adéquates fournies tant par les pays membres que par les organes de l'OCI.
20. Le soutien politique, financier et technique des pays membres au programme doit intervenir dès les premiers stades. Les organes de l'OCI, y compris le Bureau régional du COMCEC, le CIDC, la CCII et la SIFC, doivent chercher à améliorer leurs capacités internes et leurs ressources financières pour assurer une meilleure mise en œuvre.

**ANNEXE : MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE  
LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU COMMERCE INTRA-OCI**

<b>Domaine</b>	<b>Action recommandée</b>	<b>Projets/Programmes/Activités</b>	<b>Date/Lieu</b>	<b>Situation</b>
<b>2. Promotion du Commerce. Coordonnateur: CIDC</b>		3 <sup>e</sup> Foire commerciale Transsaharienne de Niamey	4-15 Sep.2008 Niger	La SIFC a organisé et parrainé la participation à la foire d' <b>OPC/PME</b> de 5 pays membres de l'OCI (Bénin, Togo, Mali, Burkina Faso et Côte d'Ivoire).
		12 <sup>e</sup> Foire internationale MUSIAD, & 12 <sup>e</sup> Congrès IBF	22-26 Nov.2008 Turquie	La SIFC a organisé et parrainé la participation à la foire d' <b>OPC/PME</b> de 5 pays membres de l'OCI (Syrie, Liban, République Kirghize, Jordanie et Tunisie).
		Tournée d'études outremer pour entrepreneurs Kazakhs. Forum Mondial Halal	22-26 nov. 2008	La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité.
		Programme de passerelle commerciale Turquie-Monde	4-5 mai 2009 Malaisie 1-5 juin 2009 Turquie	La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité. En marge du Programme de Passerelle Commerciale, la SIFC a organisé un programme de formation sur le tas pour les OPC de certains pays membres.
		INTRADE Malaisie	10-12 nov. 2009 Malaisie	La SIFC a organisé et parrainé la participation d' <b>OPC/PME</b> de 8 pays membres de l'OCI (Iran, Pakistan, Indonésie, Turquie, Arabie Saoudite, Oman, EAU, Koweït) au <b>Pavillon SIFC</b> à INTRADE, Malaisie.
		1 <sup>ère</sup> Foire de l'Industrie alimentaire dans les pays membres de l'OCI	24-28 mai 2009, KSA	La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité.
		6 <sup>ème</sup> Foire Internationale Halal de Malaisie	6-10 mai 2009 Malaisie	La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité.
		12 <sup>e</sup> Foire commerciale des pays islamiques	11-16 oct. 2009 Égypte	La SIFC a organisé et parrainé la participation d' <b>OPC/PME</b> de 8 pays membres de l'OCI (Soudan, Yémen, Azerbaïdjan, Burkina Faso, Sénégal, Bangladesh, République Kirghize et Mozambique) au <b>Pavillon SIFC</b> à la 12 <sup>e</sup> Foire commerciale des pays islamiques.
		1 <sup>er</sup> Forum et Foires internationaux des Aliments Halal	02-06 mars 2010 Téhéran, Iran	La SIFC a organisé et parrainé la participation à la foire de 12 hommes d'affaires et représentants de secteur.

Domaine	Action recommandée	Projets/Programmes/Activités	Date/Lieu	Situation
<b>3. Facilitation du commerce. Coordonateur : ICDC</b>	<p>3.3. Renforcer le partenariat avec les OPC des pays membres</p> <p>3.4. Poursuivre l'organisation de réunions annuelles pour OPC dans les pays membres</p>	Forum arabe pour la protection des marques et des consommateurs	19-20 oct. 2008 KSA	La SIFC a participé/apporté un soutien financier à cette activité.
		Stratégie d'exportation pour le Conseil de Coopération du Golfe	28-29 oct. 2008 KSA	La SIFC a participé aux réunions des groupes de travail.
		1er séminaire national sur les exportations au Yémen	24-25 nov. 2008 Yémen	La SIFC a participé/apporté un soutien financier à cette activité.
		Séminaire sur le Libre échange – Accord d'Agadir)	17-18 déc. 2008 Tunis	La SIFC a participé/apporté un soutien financier à cette activité.
		1ère réunion annuelle des centres de promotion des exportations des pays africains francophones membres de l'O.C.I.	23-24 déc. 2009 Maroc	La SIFC a facilité l'organisation de cette activité en fournissant un soutien financier
		Mise en œuvre d'une étude et d'un plan d'action visant à aider les usines Koweïti non exportatrices	2009 Koweït	Les parties concernées, dont l'UNIDO, sont en passe de réaliser des études préparatoires, et
		Réunion sur l'Aide au Commerce pour la région CESAO	10-11 Février 2010, Beyrouth, Liban	La SIFC a lancé cette initiative en coopération avec le Secrétariat NU CESAO. D'autres organisations internationales ont pris part à la réunion.
		Réunion préparatoire et consultative sur l'Aide au Commerce pour la région SPECA	25-26 mars 2009 Rép. Kirghize	Le processus est en cours avec la coopération d'autorités nationales et d'organisations internationales
		Réunion d'experts sur la feuille de route pour l'Aide au Commerce, Région SPECA	10-11 mars 2010, Bichkek, Rép. Kirghize	Une réunion d'experts a été organisée en mars 2010 à Bichkek, République Kirghize, et une réunion ministérielle sera organisée en novembre 2010 à Baku, Azerbaïdjan.
		Réunion ministérielle sur la feuille de route pour l'Aide au Commerce, région SPECA	Novembre 2010 Azerbaïdjan	
		Réunion consultative sur les questions liées au commerce dans les pays membres arabes	2010	La SIFC coopérera avec la Ligue arabe en vue du financement de cette étude.

Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/26-10/REP

<p><b>4. Mise au Point de Produits Stratégiques. Coordinateur : SIFC</b></p>	<p>4.1. Créer des Fonds pour l'investissement dans l'agriculture et autres produits stratégiques</p>	<p>Étude sur le partenariat stratégique entre les pays du CCG pour la fourniture de produits de base</p>	<p>2010</p>	<p>La SIFC a participé à l'élaboration des documents du projet et s'est engagée à fournir un soutien financier pour la mise en œuvre.</p>	
	<p>4.2. Expédier la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement du coton et élaborer de nouveaux plans d'action pour le développement d'autres produits stratégiques</p>	<p>Opportunités de Coopération pour l'Investissement et le Commerce dans l'industrie du Coton entre les pays membres de l'OIC.</p> <p>Forum sur la crise alimentaire mondiale et ses effets sur les pays membres de l'OIC, CIGC</p> <p>Revitalisation du secteur de l'arachide dans des pays subsahariens choisis (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau)</p> <p>Forum sur les voies et moyens de renforcer le commerce et l'investissement dans l'industrie alimentaire en Afrique</p>	<p>11-16 oct. 2009 Égypte</p> <p>17-18 juin 2009 Casablanca</p> <p>2009, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau</p> <p>25-27 févr. 2009</p>	<p>La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité.</p> <p>La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité.</p> <p>La mise en œuvre a commencé et des études sont en cours au niveau de la SIFC comme stipulé dans la proposition du projet.</p> <p>La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité.</p>	
	<p><b>5. Renforcement des Capacités. Coordinateur: SESRIC</b></p> <p>en collaboration avec le CIGC et la SIFC</p>	<p>5.1 Organiser davantage de programmes de formation pour pays membres/entreprises dans des domaines liés au commerce</p>	<p>Formation sur le tas pour les centres de promotion des exportations des pays membres anglophones</p> <p>Stage de formation à l'attention des personnels des chambres de commerce des pays membres CEI</p> <p>Formation sur le tas pour les personnels des chambres de commerce des pays</p>	<p>10-14 oct. 2008 Malaisie</p> <p>14-17 oct. 2008 Kazakhstan</p> <p>20-24 oct. 2008 Maroc</p>	<p>Organisé en coopération avec MATRADE, la formation a concerné 8 participants issus d'OPC et 4 pays membres (Afghanistan, Bangladesh, Indonésie et Pakistan)</p> <p>La SIFC/TCPP a organisé et financé ce programme de formation en coopération avec le CCI</p> <p>Organisé en coopération avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Casablanca</p>
		<p>5.2 Organiser des ateliers de formation pour les membres des chambres de commerce</p>	<p>Formation sur le tas pour les membres des chambres de commerce</p>	<p>2008</p>	<p>Organisé en coopération avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Casablanca</p>

Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/26-10/REP

<p><b>5. Renforcement des Capacités. Coordonateur :</b> SESRIC en collaboration avec le CIDC et la SIFC</p>	<p>5.2. Organiser des séminaires sur les 'meilleures pratiques' pour pays membres</p>	<p>africains francophones</p> <p>Stage de formation sur les Stratégies d'exportation et la Veille commerciale pour les pays membres francophones</p> <p>Formation sur le tas à l'attention des responsables des OPC des pays membres arabophones et anglophones</p> <p>Stage de formation pour le personnel du Centre d'information pour le commerce du Soudan</p> <p>Formation sur le tas pour les personnels des OPC de certains pays membres relative à l'organisation d'activités de jumelage commercial</p> <p>Formation sur le tas pour les responsables et personnels des chambres de commerce des pays membres africains</p> <p>Formation pour les chambres de commerce africaines</p> <p>Formation sur le tas pour les responsables et les personnels de chambre de commerce des pays membres africains</p> <p>Stage de formation sur les données commerciales à Koweït</p> <p>Stage de formation sur les données commerciales</p> <p>Programme de renforcement des capacités pour les chambres de commerce des pays OCE</p>	<p>24-28 nov. 2008, Maroc</p> <p>22-26 déc. 2008, Turquie</p> <p>24-28 nov. 2008, Malaisie</p> <p>1-4 juin 2009, Turquie</p> <p>Octobre 2009 KSA</p> <p>9-12 oct. 2009 Sénégal</p> <p>15-17 Août 2009, Djedda</p> <p>15-19 nov. 2009, Koweït</p> <p>31 jan. - 4 fév. 2010, Doubaï</p> <p>5-9 avril 2010 Istanbul, Turquie</p>	<p>Ont bénéficié de ce programme 10 participants appartenant aux OPC de 5 pays membres (Bénin, Gabon, Mali, Togo et Côte d'Ivoire)</p> <p>Organisé en coopération avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Casablanca Ont bénéficié de ce stage 7 participants appartenant aux OPC de 7 pays membres (Bénin, Sénégal, Niger, Guinée, Cameroun, Burkina et Côte d'Ivoire)</p> <p>Organisé en coopération avec IGEME. Ont bénéficié de ce stage 10 participants appartenant aux OPC de 5 pays membres (Albanie, Nigeria, Palestine, Iran, Égypte et Arabie Saoudite)</p> <p>La SIFC a apporté un soutien financier à cette activité.</p> <p>Organisée en coopération avec TUKSON, IGEME et le CCI, la formation a concerné 8 participants appartenant aux OPC de 7 pays membres (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Syrie, Jordanie, Koweït, Pakistan et Iran)</p> <p>Organisé en coopération avec la Chambre de Commerce de Djedda. La SIFC assurera le parrainage de 20 représentants de chambre de commerce.</p> <p>À organiser par la CICI. La SIFC/TCPP fournira un soutien financier au programme de formation</p> <p>Organisé en coopération avec la SIFC pour les Chambres de Commerce et les PME des pays membres africains. La SIFC a facilité l'organisation de cette activité en fournissant un soutien financier 62 participants au total ont assisté à trois activités de renforcement des capacités.</p> <p>La SIFC a organisé ce programme en coopération avec TOBB. Y ont participé 12 représentants de 8 pays OCE, de chambres de commerce et de ministères concernés.</p>
---	---	---	---	---

Annexe IX à OIC/COMCEC-FC/26-10/REP

		Partage de l'expérience de la Turquie en matière de facilitation et de promotion du commerce à travers des visites d'affaires et de familiarisation au profit des pays membres arabophones.	Juillet 2004	La SIFC et TOBB organiseront conjointement cette activité. 14 pays membres arabophones y seront invités.
		Programme de renforcement des capacités pour les chambres de commerce iraniennes	Septembre	
		Programme de familiarisation et de partage des connaissances sur les bourses de marchandises pour les pays membres africains.	Octobre 2010	La SIFC et TOBB organiseront conjointement cette activité. Des pays membres africains y seront invités.
		Programmes de formation à la gestion des chambres de commerce pour les pays membres arabophones	2010	La CICI organisera cet événement, et la SIFC fournira un soutien financier.
		Réunion sur le renforcement des capacités – ITC, ESCT, IGEME & MATRADE	12-13 oct. 2009, Istanbul, Turquie	
	5.3. Systèmes de partage des coûts pour le marketing et l'amélioration des exportations	Développer le Département de la Formation d'IGEME	2009-2010 Malaisie, Tunis, Turquie	Le symposium de validation pour l'achèvement de la première phase du projet a été organisé les 4 et 5 novembre 2009 à Istanbul. 22 participants issus d'organisations internationales et de pays membres ont assisté à la réunion. La seconde phase du projet débutera en 2010.
Développer le Département de la Formation de MATRADE				
Développer le Département de la Formation de l'ESC, Tunis				



# **ANNEXE**

**X**



## **RAPPORT DE LA CHAMBRE ISLAMIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SUR SES ACTIVITES**

### **Documentation:**

La situation économique mondiale présente les défis qui nécessitent d'être abordé. Pour affronter ces défis dans une manière efficace le secteur privé peut jouer un important rôle, et ils peuvent guider l'économie graduellement à une fin productive.

La Chambre Islamique a un majeur représentatif du secteur privé au sein des institutions de l'OCI, elle a entrepris des larges et variées activités pour la plus grande gestion de réseau, parmi le secteur privé des pays de l'OCI. Depuis son établissement, la Chambre Islamique a travaillé sur des projets menant à la coopération économique à travers le secteur privé. Cependant, depuis les 14 dernières années elle a mis l'accent sur ses activités d'organiser les réunions du secteur privé ; les forums des Femmes d'Affaires; les ateliers de renforcement des capacités; le tourisme; les conférences sur la privatisation et l'investissement y compris l'échange des délégations et les co-organisation d'expositions.

Le but de toutes ces activités est de mener éventuellement à l'implémentation du Programme d'Action Décennal de l'OCI. En tant que mécanisme d'exécuter le Programme d'Action Décennal, la Chambre Islamique a mis en place son Plan de Travail Décennal. Ce Plan est axé essentiellement sur le renforcement de la coopération économique parmi les Pays de l'OCI par l'augmentation d'échange de commerce et de l'investissement dans les projets conjoints. Vers cette fin la Chambre Islamique a initié plusieurs projets qui seront établis par la mise en place des compagnies. Les projets de la Chambre Islamique couvrent divers secteurs, mais l'ultime objectif de chacun étant de promouvoir la plus grande coopération économique parmi les Pays de l'OCI à travers le secteur privé.

### **Les Réunions du Secteur Privé :**

Selon le mandat donné à la CICI par la 7<sup>ème</sup> Session du COMCEC, il a été d'organiser des activités, qui mettent ensemble le secteur privé, sur une plate-forme commune au réseau. Initialement, la CICI a rempli le mandat en tenant des réunions du secteur privé, toutefois, afin de relever les défis du scénario économique mondial, désormais cette activité est diversifiée pour couvrir et traiter d'autres questions liées au secteur privé. Cela se fait en amenant le secteur privé ensemble à des ateliers, des programmes de formation et la création des compagnies du secteur privé.

Depuis 1994, la Chambre Islamique organise régulièrement des réunions du secteur privé. Au sein du Monde Islamique, il était un concept novateur mis en place par la Chambre Islamique de fournir une plate-forme commune pour le secteur privé des Pays Islamiques à se rapprocher, se rencontrer et discuter des domaines de coopération mutuelle, de trouver de nouveaux marchés, de nouveaux domaines d'investissement et de nouveaux partenaires de commerce. Jusqu'à présent, 12 Réunions du Secteur Privé ont été organisées. Ces réunions ont été largement suivies et quelques recommandations importantes ont été avancées, qui ont été dûment prises par les institutions concernées. Toutefois, beaucoup de recommandations restent encore à divers stades d'implémentations.

La 12<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé était tenue en Ouganda, du 16 au 18 juin 2008 simultanément avec la 35<sup>ème</sup> Conférence des Ministres des Affaires Etrangères. Les Recommandations de la réunion ont été soumises directement à la Conférences des Ministres des Affaires Etrangères pour leur examen. Ce mécanisme a fourni une occasion pour le partenariat du secteur public privé.

**Le Forum des Affaires de l'OICI – la 13<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements Conjoints entre les Pays Islamiques, à Douchanbé, au Tadjikistan le 14 mai 2010**

Le Deuxième Forum des Affaires de l'OICI – la 13<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements Conjoints entre les Pays Islamiques se tiendront à Douchanbé, en République du Tadjikistan le 14 mai 2010 sur la marge de la 37<sup>ème</sup> Session du Conseil des ministres des Affaires étrangères (CFM) de l'OICI. Inchallah, le Forum sera organisé conjointement par le ministère des Affaires étrangères, la République du Tadjikistan, la Commission d'Etat des Investissements et la Gestion des Biens d'État de la République du Tadjikistan et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la République du Tadjikistan, le Secrétariat Général de l'OICI, le Groupe de la Banque Islamique de Développement et de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie. Le thème de la réunion est *"Le rôle du Commerce Intra-Islamique et l'Investissement dans le renforcement de la Croissance Economique: le Tadjikistan est le pays prometteur"*.

**La 14<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements Conjoints entre les Pays Islamiques, du 24 au 26 avril 2011, à Sharjah, aux Emirats Arabes Unis.**

La résolution de la 25<sup>ème</sup> Session du COMCEC, ainsi que la 32<sup>ème</sup> Session de la Commission Islamique des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles qui font appel à la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie de tenir les réunions du

secteur privé une fois tous les deux ans en même temps que les Foires commerciales Islamiques.

Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat Général de la Chambre Islamique a abordé la Fédération des Chambres des Emirats Arabes Unis sur le sujet, leur demandant de se pencher sur la possibilité d'accueillir la 14<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé en 2011 simultanément avec la 13<sup>ème</sup> Foire Commerciale Islamique, qui se tiendront à Sharjah du 24 au 29 avril 2011.

Les Honorables Membres sont informés que la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie des Emirats Arabes Unis et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sharjah ont aimablement offert d'accueillir ledit événement du 24 au 26 avril 2011.

Il peut être mentionner que la Chambre Islamique a organisé avec succès la 9<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé à Sharjah du 21 au 23 décembre 2002, conjointement avec la 7<sup>ème</sup> Foire Commerciale Islamique en collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce, les Émirats Arabes Unis, la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie des Emirats Arabes Unis et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sharjah.

Le Secrétariat Général de la CICI est en contact avec les autorités de Sharjah pour l'organisation de ladite Réunion.

### **Les Forums des Femmes d’Affaires:**

Conscient du potentiel économique parmi les Femmes d’Affaires et aussi d’endosser les objectifs du Développement Millénaire sur le problème du genre la Chambre Islamique de Commerce et d’Industrie a initié un programme en 2005 pour l’autorisation (l’émancipation) économique des Femmes d’Affaires des Pays Islamiques. Ceci a été fait par la tenue de Forums des Femmes d’Affaires dans les Pays Islamiques sur une base annuelle. Jusqu’à présent quatre (4) Réunions ont été tenues. Ces Réunions ont été organisées avec la collaboration de la Banque Islamique de Développement, les chambres locales pertinentes et les Associations des Femmes. L’Unité spéciale pour la Coopération Sud-Sud (SU-SSC), le PNUD étend également un soutien financier à ces forums. Il peut être mentionné que les succès des Forums des Femmes d’Affaires et les recommandations adoptées en cela ont été dûment suivies et appliquées qui ont conduit à la création de:

- **Réseau d’Information des Femmes d’Affaires ([www.oic-bin.net](http://www.oic-bin.net)):** Au cours du Deuxième Forum pour les Femmes d’Affaires dans les Pays Islamiques organisé à Kuala Lumpur en Malaisie du 08 au 10 décembre 2006, il était recommandé qu’un portail web et une base des données pour les Femmes

d’Affaires nécessitent d’être établis. D’où, le Secrétariat Général de la Chambre Islamique de Commerce et d’Industrie (CICI) a développé un portail web ‘ ‘ le Réseau d’Information des Femmes d’Affaires de l’OCI ‘ ‘ ([www.oic-bin.net](http://www.oic-bin.net)) en novembre 2007 qui était officiellement lancé à l’occasion du Troisième Forum pour les Femmes d’Affaires dans les Pays Islamiques, tenu dans l’Etat du Qatar en 2008 fourni une unique plateforme à toutes les Femmes Entrepreneurs dans les Pays de l’OCI, d’interagir entre eux et d’échanger des renseignements commerciaux entre eux. Cette initiative a été également saluée par le PNUD, l’Unité Spéciale pour la Coopération Sud-Sud. La CICI a été sélectionnée comme l’un des satellites pour Un Million des Femmes d’Affaires en ligne (OMBOL) pour couvrir les 57 Pays de l’OCI, qui sera une partie d’un grand projet d’OMBOL du PNUD. Le projet de la CICI sera considéré d’être utilisé comme un prototype pour les satellites d’autres participants. Le PNUD fournira une assistance technique pour ledit projet au stade financier initial.

- **La Banque Family au Soudan avec un capital libéré de 50 millions de Dollars US;** La Banque Family a été établie en juillet 2008 et graduellement accrue en ouvrant 13 branches dans la capitale ainsi que dans d’autres provinces Soudanaises. Le principal objectif est de fournir des services financiers aux segments actifs potentiellement aux pauvres, nouveaux gradués, petits producteurs des fermiers et laboureurs et artisans de leur permettre pour leur permettre de mener des activités économiques qui répondent à leurs circonstances. La Banque, à la fin de l’année 2009 a offert des services à 10.175 bénéficiaires. Elle adopte des modes Islamiques de finance, tels que Moudaraba, Mourabaha, Musharka etc, d’une manière simplifiée qui donne accès à ses services pour le segment ciblé des pauvres de la société.
- **Le Centre d’Incubation et l’Achat des Maisons au Pakistan**  
Ledit Achat des Maisons a été mis en place dans la partie septentrionale du Pakistan (Multan) par la Chambre de Commerce des Femmes de ladite Région. Cette maison sert de plateforme pour les femmes qui travaillent depuis leurs domiciles ou d’industries artisanales à apporter leurs marchandises à vendre. La Maison offre aussi des services de commercialisation par voie de permettre aux exportateurs de venir passer leurs commandes à l’exportation, ce qui améliore la qualité et la quantité des produits.

En outre, compte tenu de l’enthousiasme des Femmes Entrepreneurs, il est prévu que les futurs Forums des Femmes d’affaires Forums auraient plus de succès et permettraient d’atteindre des résultats plus positifs.

Le Cinquième Forum des Femmes d’Affaires dans les Pays de l’OCI se tiendrait en République Arabe d’Égypte du 22 au 24 avril 2010.

Au sein du Plan de Travail Décennal, la CICI a entrepris divers projets qui sont à divers stades de mise en œuvre:

**Les Projets de la CICI :**

1. L'Organisation Internationale du Zakat.
2. La Compagnie Islamique Internationale pour l'Exploration des Opportunités d'Investissements et la Promotion de l'Intra-Commerce (FORAS).
3. Le Système Alimentaire Halal pour le Secteur Privé des Pays de l'OCI.
4. La Compagnie pour la Promotion du Tourisme Inter-Islamique.
5. La Compagnie pour le Recrutement et l'Emploi du Travail.
6. L'Union des Propriétaires d'Affaires des Pays Membres de l'OCI.
7. L'Union des Clubs de Ommar Al Ardh (Constructeurs de Terrain).
8. La Banque Al-Emmar
9. Les Réseaux de l'OCI.

**1. L'Organisation Internationale du Zakat:**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie à travers son Organisation Internationale du Zakat (OIZ) et en collaboration avec le Bureau du Zakat du Soudan et de l'Institut Supérieur du Zakat a organisé le 1er Atelier Régional pour le Fonds du Zakat Africain, à Khartoum, sous l'aimable patronage du vice-président de la République du Soudan. L'atelier a eu lieu du 15 au 16 juin 2009, sous le thème de «Travailler ensemble vers une institution forte et développée du Zakat ». Le Conseiller du Président de la République du Soudan a pris la parole devant l'assistance sur l'Islamisation, le Président de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie, le ministre des Affaires Sociales du Soudan et le Secrétaire Général du Bureau du Zakat du Soudan ont pris également la parole. Les orateurs ont unanimement souligné que le Zakat est un pilier unifié de l'Islam, qui est une affaire de consensus de tous les musulmans. Par conséquent, il y a un immense besoin et la nécessité d'unifier toutes ses institutions et organisations dans une seule entité large qui accueille leur diversification et renforce leur autorité.

L'assistance s'est félicitée de la création de l'Organisation International du Zakat (OIZ) et a apprécié tous les efforts qui sont déployés par la CICI, dans la mise en place et de soutenir l'OIZ. Au cours de deux jours des délibérations, l'Atelier a examiné les présentations scientifiques qui traitent de thèmes importants tels que la vision globale pour le rite du Zakat, faits saillants sur l'état du Zakat au Soudan, les objectifs et la mission de l'OIZ, l'état actuel du Zakat dans les pays Africains, les principes essentiels et les éléments pour le renforcement des relations dans le domaine du Zakat, ainsi que les exigences pour la recherche scientifique, la formation professionnelle et technique pour les Institutions du Zakat en Afrique.

L'Atelier a mis en avant de nombreuses recommandations importantes dont l'appel pour la création de bases de données et la carte sur le Zakat et des musulmans en Afrique, la fourniture des informations statistiques et l'élaboration de stratégies appropriées pour développer les capacités des fonds du zakat. L'Atelier a également appelé l'OIZ de mener des études de terrain sur les fonds du zakat en Afrique et à prendre en considération pour développer des méthodes de travail du Zakat de telle manière que basée sur des méthodes scientifiques et professionnelles, les systèmes et les outils. Ils ont également insisté sur la nécessité de prêter attention à la couverture médiatique sur les activités du Zakat en Afrique et de concevoir un plan à long terme qui contribue à la bonne compréhension de la part des communautés au rôle de ces fonds sur l'éradication de la pauvreté et le développement des environnements des musulmans. De plus, ce plan doit viser à permettre aux payeurs du Zakat d'interagir positivement avec les travailleurs du Zakat dans le calcul et les dépenses du Zakat, ainsi que d'encourager les autres musulmans de faire la même chose.

## **2. Le Système Alimentaire Halal pour le Secteur Privé des Pays de l'OCI:**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie travaille vers la mise en place d'une ligne directrice de l'industrie halal harmonisée pour le Secteur Privé des 57 Pays Membres. La filiale de la Chambre Islamique, à savoir l'Alliance Internationale de l'Intégrité d'Halal (IHI) est déjà engagée avec les parties prenantes du monde entier à élaborer des lignes directrices, qui seraient généralement acceptées par tous les consommateurs musulmans. En outre, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie en tant que membre du Comité du Groupe d'Experts de la Standardisation de l'OCI (SEG), présente toute coopération, de sorte que les détails du mécanisme de mise en œuvre du Système Alimentaire Halal de l'OCI puisse être soumis à la prochaine session de la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

## **3. La Société Islamique Internationale pour l'Exploration des Possibilités d'Investissement et de la Promotion de l'Intra Commerce (FORAS):**

L'objectif est d'explorer les affaires et les investissements dans les secteurs spécialisés qui fournissent des possibilités d'investissement énormes. La FORAS se concentre sur la région de l'Afrique que la plupart des pays les moins avancés de l'OCI se trouvent dans cette région et d'apporter plus de potentiel à développer et à croître.

La Compagnie Internationale d'Investissement FORAS se concentre sur les grands projets d'investissement en Afrique dans les secteurs suivants :

- **Le Secteur agricole:**

L'Afrique de l'Ouest est dotée de vastes ressources naturelles en termes de terres fertiles et un climat propices à la culture du riz. La Foras a été en mesure d'identifier les endroits clés au Soudan, au Sénégal et au Mali pour la mise en œuvre de divers projets d'agriculture et la culture des terres disponibles.

Au Soudan, la Foras a acquis un terrain de 300.000 acres, dans l'Etat de Sennar qui montre un potentiel immense pour les cultures de rapport commerciales, les exploitations agricoles alimentaires et le bétail. Une étude de faisabilité a également été menée par les experts. La Foras négocie actuellement avec les conseillers techniques internationaux pour la gestion de projet.

- **Projets intégrés de la volaille:**

Par ailleurs, deux études ont été réalisées pour établir des projets intégrés de production avicole, qui seront lancés en 2010 au Soudan et au Sénégal. La Foras a l'intention d'augmenter le capital de la volaille de l'Afrique de l'Ouest par le placement privé et des arrangements de la dette à long terme.

- **Projets d'Abattoir Automatisé:**

La Foras planifie d'ajouter de la valeur dans le développement de projets d'abattoir automatisé en introduisant les outils de la dernière technologie en provenance de la Turquie et / ou de la Chine pour mettre à profit le potentiel énorme du bétail en Afrique en général et de l'appliquer au Soudan et au Mali en particulier. La société a également la même approche dans l'introduction de ces techniques dans les industries la nourriture et le jus pour la mise en conserve et l'emballage.

- **Secteur de l'immobilier :**

La Foras a signé un accord avec le ministère de l'Habitat du Mali pour la construction de 60 mille unités de logement social, et elle vise à augmenter ce nombre à des étapes ultérieures. La Foras sera le chef de projet et l'exécutif. La première phase du projet coûte 700 millions de dollars US pour construire 20 mille unités de logement dans un délai de 6 ans.

- La Foras a signé un accord avec le Fonds National pour le Logement et la Reconstruction du Soudan à construire 50 mille unités de logement social à Khartoum, parallèlement à l'obtention de l'accord de concession et la garantie de la banque centrale du Soudan. La Foras mettra en œuvre le projet en engageant l'entrepreneur comme un assistant technique pour la construction du projet d'une durée de 5 ans. Les coûts du projet sont de 1000 millions de dollars US, et une dette Islamique sera organisée pour le Gouvernement Soudanais.
- La Foras est également engagée dans les projets de logement au Nigeria, au Congo et au Bénin, avec une capacité de 10 mille unités de logements chacun. Les projets sont à leur phase initiale de construction de l'étude de faisabilité et des négociations avec les gouvernements pour des garanties bancaires.

- La Foras est dans la procédure d'obtenir des titres fonciers, la signature d'accords de concession et les accords d'enlèvement avec le Gouvernement du Mali et est en train d'engager des conseillers financiers pour le placement privé pour les projets suivants:
  - La Zone Franche
  - Le Centre Commercial
  - La Tour
  - L'Hôtel de Cinq Etoiles
- **Secteur de l'Energie**

La Foras a signé un accord avec des sociétés internationales de financer et de fournir l'assistance technique pour les projets d'alimentation électrique. La Foras prévoit de compléter les négociations en ce qui concerne les accords de concession d'ici à l'an 2010 au Bénin, au Mali et au Nigeria. Ces projets auront les impacts importants sur les pays mentionnés pour le développement durable et la croissance.
- **Projets Ferroviaires:**

La Foras a identifié avec succès des projets ferroviaires dans les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Une équipe de consultants techniques d'Iran a visité le Mali et le Bénin pour discuter des détails du projet et de recueillir les données nécessaires. Une étude de faisabilité a été acquise du Gouvernement du Mali pour le projet. Au Soudan, la Foras n'est pas seulement engagée dans le développement du projet mais aussi arranger la dette conforme au Shariah pour le projet. Ces projets permettront d'améliorer le volume du commerce entre les pays voisins et permettront d'améliorer encore les activités économiques dans la région.

Les services de conseiller à temps plein ont été acquis par la Foras, qui assurera également la coordination avec toutes les parties prenantes du projet pour assurer la livraison au temps opportun.
- **Bulletin d'Information de la Foras:**

Pour mettre à jour ses actionnaires et autres investisseurs / hommes d'Affaires dans les États Membres de l'OCI sur les activités que la Foras entreprend pour la promotion du commerce intra-régional et les investissements entre les États Membres, la Foras fait ressortir son bulletin d'information sur une base mensuelle en anglais et en arabe. Le bulletin met en évidence les réunions importantes et les réalisations accomplis dans l'application de ses projets. Elle est une source de diffusion de l'information que la Foras circule largement. Tous les efforts sont déployés pour l'amélioration de la qualité afin de répondre aux besoins des actionnaires estimés, des investisseurs éventuels, des institutions financières, des fournisseurs techniques et les autres concernés.

**4. La Compagnie pour la Promotion du Tourisme Inter-Islamique:**

L'objectif de la Société est d'obtenir les musulmans à apprendre plus de leurs États, l'histoire et les civilisations, de développer des installations touristiques dans les pays de l'OCI ainsi que la publicité, et le marketing du tourisme dans les États membres de l'OCI.

Le 1<sup>er</sup> Comité de Coordination pour les plans à court terme sur la mise en œuvre du «Cadre pour le Développement et la Coopération dans le domaine du tourisme entre les États Membres de l'OCI» qui a eu lieu à Damas en Syrie du 18 au 19 mars 2009 avait assigné certaines tâches à la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) et à la FORAS de Développement du Tourisme (FTD).

**5. La Compagnie pour le Recrutement et l'Emploi du Travail:**

Elle vise à accroître l'emploi du travail des États Musulmans, la formation et le Marketing Islamique du travail ainsi que réduire le nombre des possibilités d'emploi disponibles.

**6. L'Union des Propriétaires d'Affaires des Pays Membres de l'OCI**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a activé son mécanisme de l'Union des Propriétaires d'Affaires (BOU), par initialement en rendant public les objectifs de l'Union, alors la tenue de réunion avec les décideurs et les organes exécutifs des chambres de commerce pour les discussions et ensuite parvenir au stade de la signature du Mémoire d'Entente avec les institutions membres et par la suite, promouvoir pour l'adhésion à l'Union des Propriétaires d'Affaires, en collaboration avec les chambres nationales et locales des pays Islamiques.

S.E. Cheikh Saleh Abdullah Kamel a envoyé une lettre aux plus grandes fédérations de chambres de commerce et d'industrie dans les pays membres de l'OCI et leur a demandé de soutenir le lancement de l'Union des Propriétaires d'Affaires par la création d'une ombrelle pour les entrepreneurs et le secteur privé ainsi que les communautés d'affaires de la minorité musulmane afin de faciliter la circulation et renforcer les liens entre les entrepreneurs musulmans et encourager le commerce intra-Islamique et tous les investissements qui permettront de fournir de l'emploi à la jeunesse musulmane et réduit le pourcentage de chômage et améliore par conséquent le revenu national des pays membres.

Jusqu'à ce jour, 21 institutions membres de la CICI ont rejoint officiellement l'adhésion de l'Union, en vertu de la signature du Mémoire d'Entente qui est lié à l'Union.

La réunion de la fondation de l'Union a eu lieu à l'Hôtel Hilton de Djeddah et a été suivie par des hommes d'affaires éminents provenant de 13 pays Islamiques pour discuter et approuver les règlements intérieurs de l'Union.

La 1<sup>ère</sup> Réunion du Conseil d'Administration de l'Union a eu lieu au Siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Qatar, tandis que la 2<sup>ème</sup> réunion s'est tenue au Caire, en Egypte au cours de laquelle le Président et le Vice-président de l'Union ont été élus ainsi que les grands objectifs de l'Union ont été définis.

En outre, un Département de Service pour les Membres Supérieurs a été établi pour les projets des membres du marché »et de les promouvoir parmi les agences commerciales des différents pays musulmans.

Les Brochures de l'Union ont été traduites des langues suivantes : l'arabe, l'anglais, le français et le turc, de manière à faciliter la communication entre nos membres dans les Pays Musulmans.

Un site web et une base de données ont été créés spécialement pour les membres et, récemment, le service vingt-quatre heures d'affilée est mis en disposition pour faciliter les contacts constants avec tous les membres de l'Union au cours de leurs voyages d'affaires dans les Pays de l'OCI pour la promotion du commerce intra-Islamique.

Un site web et une base de données ont été créés spécialement pour les membres et, récemment, le service de vingt-quatre heures d'affilées est mis en disposition pour faciliter les contacts constants avec tous les membres de l'Union au cours de leurs voyages d'affaires dans les pays de l'OCI pour la promotion du commerce intra-Islamique.

La liste des fédérations membres qui ont signé le Mémorandum d'Entente, avec l'objectif de la promotion et l'activation de l'adhésion à l'Union.

1. l'Arabie Saoudite	2. l'Etat du Qatar
3. les Emirats Arabes Unis	4. le Sultanat d'Oman
5. la République Arabe d'Egypte	6. le Royaume du Maroc
7. la Mauritanie	8. la Jordanie
9. la République du Soudan	10. la République du Yémen
11. la République Islamique du Pakistan	12. la République Islamique de l'Iran
13. la République du Benin	14. la République de l'Ouganda
15. la République du Sénégal	16. la République de la Guinée
17. la République du Niger	18. la République du Kazakhstan
19. la République de l'Irak	20. la République Arabe de Syrie
21. l'Albanie	

## **7. L'Union des Clubs de Ommar Al Ardh (Constructeurs de Terrain)**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a lancé le mécanisme de l'Union des Clubs de Ommar Al-Ardh, avec l'objectif de la relance du rôle de la jeunesse et de leur permettre de prendre une part active dans l'application du Plan Décennal de Travail de la CICI et aussi de contribuer à l'amélioration du Développement Economique des Pays de l'OCI et de réduire le taux de chômage des jeunes, par voie de les encourager à rejoindre le marché du travail. La CICI a adopté la méthode de faire connaître l'objectif de l'Union des Clubs de Ommar Al-Ardh au stade initial. Par la suite, les réunions ont eu lieu avec les décideurs et les organes exécutifs des chambres membres pour discuter de l'impact positif de ce mécanisme et de promouvoir pour l'adhésion à l'Union parmi les jeunes en coopération avec les chambres locales des Pays Membres.

Les contacts ont été faits avec les jeunes Hommes d'Affaires, qui sont des membres des commissions des Chambres de Commerce dans les villes suivantes:

Riyadh, (la Mecque) Makkah al Mukarramah, (la Médine) Al Madinah al Munawarah, Istanbul, (Alexandrie) Alexandria, (la Ville du Koweït) Kuwait City, Yémen et Jakarta.

Au cours de ces contacts, les objectifs de l'Union des Clubs de Ommar Al-Ardh ont été soulignés et l'accent était mis sur l'aide de jeunes de démarrer leurs propres affaires par le soutien des membres de l'Union des Clubs de Ommar Al-Ardh après la présentation des études de faisabilité de projets de jeunes.

Les brochures de l'Union des Clubs de Ommar Al-Ardh ont été traduites en arabe, en anglais et en français, de manière à faciliter la communication entre nos membres dans les différents Pays musulmans.

Un club était créé au Koweït et le nombre total de ses membres a atteint 45 jeunes hommes de soutenir le Plan Décennal du Travail de la CICI comme un modèle par lequel ils peuvent diffuser leurs expériences pour le reste de la jeunesse des Pays Islamiques.

La coopération pratique a été instaurée avec les jeunes des industriels indépendants et l'Association des Hommes d'Affaires, la Turquie (MUSIAD). L'objectif majeur de cette coopération est de commercialiser des projets de jeunes de MUSIAD parmi les membres de l'Union des Clubs de Ommar Al-Ardh. La participation active pour faire connaître les objectifs de l'Union de Clubs de Ommar Al-Ardh a été faite à la conférence annuelle de la jeunesse de MUSIAD, qui a réuni un millier de jeunes hommes d'affaires et des femmes d'affaires de 16 pays.

La Coordination était également faite pour faciliter la visite de la jeunesse MUSIAD avec leur homologue saoudien dans les villes de Djeddah, la Mecque

(Makkah al Mukarramah) et la Médine (Al Madinah al Munawarah). La visite prévue est matérialisée et a abouti à l'ouverture des échanges intellectuels et commerciaux et des partenariats stratégiques ont été établis entre les jeunes saoudiens et leurs homologues turcs.

Les préparations sont faites pour la Première Réunion des Jeunes Hommes d'Affaires, qui réunira des représentants de 15 Pays Musulmans. Elle se tiendra simultanément à la Première Conférence de l'Union des Propriétaires d'Affaires au cours de l'an 2010.

#### **8. La Banque Al-Emmar:**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a organisé la réunion de création de la Banque Al-Emmar, où 82 banque Islamique et institutions financières ont été invités à assister à la réunion. La réunion a été tenue au Siège de la Banque Islamique de Développement (BID) à Djeddah, le 10 Octobre 2009. Les participants sont convenus que le développement de l'industrie de financement Islamique n'en est encore qu'à sa phase préliminaire, et il y a beaucoup des domaines dans leur configuration structurelle qui nécessitent une amélioration et le renforcement Dans ce contexte, les deux principales lacunes visibles dans l'industrie du financement Islamique sont: (1) Il est généralement composé de petites institutions de vente au détail (avec l'existence de certaines exceptions) et il n'y a presque une banque Islamique à capitaux énormes en comparaison avec les banques conventionnelles . Cela limite donc les banques Islamiques de jouer un rôle de premier plan pour assurer les abonnements et le financement de projets de premier plan dans de nombreux pays Islamiques. (2) L'industrie du financement Islamique n'a pas le minimum d'outils financiers requis de gérer ses fonds et dépend des modes du système bancaire conventionnel, en plus de l'absence totale d'un marché actif parmi les banques Islamiques.

Afin de combler cette lacune, cette réunion était organisée d'établir un groupe Islamique international de finance et d'investissement qui peut jouer un rôle de pionnier en aidant les banques Islamiques capables et les institutions financières ainsi que les institutions gouvernementales dans les Pays de l'OCI, avec l'objectif de rendre une contribution substantielle au développement des économies des Pays Membres de l'OCI. Ce groupe peut atteindre son objectif en étudiant les idées de nouveaux projets et de développer, la finance et les gérer en conformité avec les principes de la Sharia Islamique.

Il a été convenu de mettre en place un comité qui se réunirait avec la Banque Centrale de Malaisie et de soumettre une demande de licence d'une banque Islamique méga sous le nom du Groupe de la BID. Également un comité a été formé de contacter les autres banques et promouvoir la banque dans différents Pays Membres.

La CICI et la BID ont tenu une réunion avec la Banque Negara de la Malaisie (la Banque centrale de Malaisie), par la suite ils ont présenté une demande d'établissement d'une Banque de Mega. La Réponse de la Banque Negara est attendue, alors que la commission continuerait le processus de collectionner les capitaux et une tournée au Moyen-Orient et en Asie de l'Est.

#### **9. Les Réseaux de l'OCI.**

La Banque Islamique de Développement et la MIMOS (une Société Malaisienne) est un investissement conjoint de la Compagnie du Réseau de l'OCI. L'objectif de la société était de servir un marché virtuel pour les transactions commerciales entre les pays de l'OCI. Toutefois, la Société n'a pas pu aboutir en raison de l'absence de réponse.

Par la suite, une réunion s'est tenue entre S.E. Dr. Ahmad Mohammad Ali, Président de la BID et S.E. Cheikh Saleh Kamel, Président de la CICI, le 23 novembre 2007, dans laquelle, le Président de la Banque a offert à la Chambre Islamique d'acheter la Société. S.E. Cheikh Saleh Kamel a accepté l'offre d'achat de ladite Société contre 1 Dinar Islamique (une unité de compte de la BID, qui est équivalent à un Droit de Tirage Spécial (DTS) du Fonds Monétaire International (FMI).

La 5<sup>ème</sup> Réunion du Conseil d'Administration de la CICI, qui a eu lieu le 24 avril 2008, à Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite a examiné la question et a approuvé l'achat de la dite compagnie, contre 1 Dinar Islamique et a remercié le Président de la BID et la MIMOS pour son aimable offre. Il a également chargé le ministère concerné du département juridique pour conclure le marché.

Le sujet a été confié au Conseiller Juridique du Président de la CICI, qui a informé qu'il fait un suivi de la question avec le fonctionnaire concerné de la BID, qui a informé que des contacts sont en cours avec la Société Malaisienne pour obtenir un certificat attestant qu'il n'existe pas d'obligation financière ou juridique avec les autorités concernées. Après l'obtention dudit document et remplir toute la documentation juridique de la compagnie, le Conseiller Juridique du Président de la CICI de rédiger un contrat d'achat dans lequel les droits de la CICI seront sauvegardés. Le Conseiller Juridique informera en temps voulu.

#### **10. L'Atelier sur le Renouveau des Valeurs Ethiques:**

Conformément à ses objectifs les plus en vue, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a organisé un Atelier sur le Renouveau des Valeurs Ethiques, du 17 au 18 juin 2009, à Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite. L'atelier a visé à relancer le développement professionnel, ainsi que les valeurs éthiques humaines, avec un accent particulier sur la province de la Mecque (Makkah Al Moukarramah), comme il est nécessaire d'être un modèle à suivre pour activer les valeurs éthiques à travers le Monde Islamique. Il était suivi par de hauts dignitaires dont S.A.R. le Prince Khaled Al-

Faisal, Gouverneur de la province de la Mecque (Makkah Al Moukarramah), ainsi que les Honorables Ministres de l'éducation, de la santé et de l'information du Royaume d'Arabie Saoudite.

#### **11. Le Centre d'Information et de Recherche de la Chambre Islamique**

Le Centre d'Information et de Recherche de la Chambre (CIRCI) est entreprend de nombreuses activités couvrant divers aspects des affaires. S'agissant de l'importance vitale de la réputation de solvabilité pour tous les instituts économiques à l'ère moderne, la Chambre Islamique et le Centre d'Information en vertu de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie réalise des enquêtes techniques dans ce domaine et les diagnostics des inefficacités existantes entre les pays Islamiques et par la suite, inaugure un système de la réputation de solvabilité pour les sociétés des pays Islamiques.

Ce système est basé sur un modèle composé de parties descriptives et mathématiques. Le total des modèles d'indicateurs considérés est environ 600 et les analyses juridiques incluent le rapport financier, l'examen de la compatibilité des activités économiques et financières de l'organisation avec les règles du gouvernement ainsi que la douane et les affaires juridiques et également des plaintes de la compagnie.

Les analyses du système de la réputation de solvabilité des pays Islamiques de ces trois domaines de l'information et les enregistrent numériquement. À l'étape suivante, après le traitement et le classement des éléments d'information qu'ils sont présentés comme le rapport de la compagnie de crédit. Ce classement devrait être renouvelé, après 6-12 mois.

De cette manière, le CIRCI effectue la réputation de solvabilité pour les grands instituts et certains centres économiques et les chambres bénéficient de ses services de consultation.

La réputation de solvabilité détermine la position exacte de crédit d'une organisation fondée sur un rapport analytique de ses statuts financier, administratif et juridique. La réputation de solvabilité contient des analyses quantitatives, qualitatives et juridiques. Les analyses quantitatives englobent généralement les analyses financières basées sur les rapports financiers des sociétés. Des analyses qualitatives comprennent l'analyse de la qualité de la gestion, la concurrence des sociétés, et la croissance attendue de l'industrie liée et, finalement les faiblesses des changements de technologie et également les changements des règles de la main-d'œuvre et des relations (les possibilités de l'entreprise, la force et les points faibles, les menaces).

En plus de ce qui précède, le CIRCI continue avec ses autres activités telle que l'organisation des cours professionnels dans le domaine de la pétrochimie sur le modèle de la Fondation Européenne pour la Qualité de la Gestion.

## **12. Les Agences de la Gestion de Réseau des PME de l'OCI (ONSA)**

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ont été reconnues comme un élément stratégique important pour générer des revenus élevés, la croissance et atténuer la pauvreté et le chômage. Ils sont communément reconnus comme un moyen efficace de stimuler l'activité économique et profondément l'impact du progrès social. Il y a une nécessité d'efforts concertés dans les pays de l'OCI à exploiter pleinement le potentiel de développement des PME. C'est un secteur qui nécessite d'être soigneusement entretenues par un appui institutionnel, l'accès au financement, les services de développement et peu de réglementation axée sur les affaires de l'environnement.

Presque tous les pays du monde met un accent particulier sur les PME en raison de leur intégré, souple et relativement plus élevé des capacités de production. La Commission Islamique pour les Affaires Economiques, Culturelles et Sociales lors de sa 23<sup>ème</sup> Session tenue en janvier l'an 2000 à Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite, a approuvé la proposition de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) pour l'établissement d'un "Dépachement Spécial sur les Petites et Moyennes – Entreprises de taille "(PME). La proposition était approuvée par la Conférence Islamique des Ministres des Affaires Etrangères (CIMAÉ) lors de sa 27<sup>ème</sup> Session tenue à Kuala Lumpur, en Malaisie, au mois de juillet 2000 et par la suite adoptée par le Sommet de la Conférence Islamique lors de sa 9<sup>ème</sup> Session tenue à Doha, Etat du Qatar en novembre 2000. En conséquence, le Dépachement Spécial a été créé en 2001 par le Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). La CICI a reçu le mandat de convoquer une réunion du Dépachement Spécial pour étudier et analyser les besoins, les problèmes et les besoins futurs des PME dans les pays de l'OCI et de formuler des stratégies pour leur développement.

En conséquence, la CICI, avec la collaboration de la Banque Islamique de Développement (BID), les Chambre Membres et les autorités des PME a organisé, d'abord au Bangladesh en 2002, en second lieu au Mozambique en 2003, troisièmement au Pakistan en 2004, quatrièmement en Thaïlande en 2005 et cinquièmement en Turquie 2006, pour examiner les problèmes et les contraintes des PME dans les pays de l'OCI, et d'identifier les moyens pratiques d'améliorer leurs performances.

Dans les 3 - jours du séminaire sur le développement national des PME dans les pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique qui a eu lieu du 10 au 13 décembre 2007, à Dhaka, au Bangladesh, le Centre de Recherche et d'Information de la Chambre Islamique a proposé de lancer le site pratique des PME du monde Islamique pour toutes les Petites & Moyennes – Entreprises de taille. Finalement, dans la 6<sup>ème</sup> et dernière Réunion tenue au mois d'août 2008 en Thaïlande, le Dépachement Spécial a approuvé d'établir des Agences de Réseau des PME de l'OCI

(ONSA) à travers le Centre de Recherche et d'Information de la Chambre Islamique (CRICI).

Selon les recommandations, les fonctions de l'ONSA ont été spécifiées pour le CRICI, qui sont selon la Charte, qui ont été fournies et sont disponibles dans le site Web lié.

Le but du CRICI de lancer ce site web est d'abord la fourniture d'informations y compris les événements dans les pays Islamiques, des séminaires mondiaux sur les PME, des livres, articles, etc

Des contacts ont été établis par le CRICI et l'ONSA avec la Confédération des Chambres de Commerce et d'Industrie en Asie et en Océanie sur le rôle du secteur privé et les institutions des PME dans l'atténuation des crises économiques actuelles. En outre, les Programmes de Formation sont organisés en coopération avec le Centre International du Commerce pour les PME, afin de transmettre les meilleures pratiques et le savoir-faire.

### **Le Renforcement des Capacités, le Concept de la Microfinance, la Valeur Ajoutée, la Sécurité Alimentaire, la Gestion de la Chambre, la Lutte contre la Pauvreté et les PME**

#### **Autres Activités :**

A part les projets susmentionnés, la CICI diversifie ses activités, tout en se concentrant toujours sur le secteur privé et son Plan de Travail Décennal. Ces programmes et activités ciblent la lutte contre la pauvreté et le renforcement des capacités. La Stratégie d'entreprise de la CICI est de se concentrer sur les activités qui contribuent à développer une économie compétitive et promouvoir un commerce durable et un développement industriel. Les activités comprennent l'organisation de formations, en fournissant des services consultatifs en matière de technologie de l'information, de promotion des investissements, la promotion du commerce, le développement des petites entreprises, l'expansion des services du secteur, la sensibilisation et l'appréciation des programmes de privatisation, l'autonomisation (l'émancipation) des femmes, le tourisme, la promotion et la création d'entreprises dans le secteur privé pour le développement économique.

### **Le Programme de Formation sur le Développement du Secteur de Microfinance, à Khartoum, Soudan (du 18 au 21 juillet 2009):**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) entreprend les activités axées sur la lutte contre la pauvreté et le renforcement de capacité. La stratégie d'entreprise de la CICI est de se concentrer sur les activités qui contribuent à

développer une économie compétitive et de promouvoir le commerce durable et le développement industriel. La Microfinance est reconnue comme un outil efficace pour lutter contre la pauvreté en fournissant des services financiers à ceux qui n'ont pas accès, ou sont négligés par les banques commerciales et les institutions financières.

A cet égard la CICI a organisé un Programme de Formation sur le Développement du Secteur de la Microfinance, qui s'est tenue à Khartoum, au Soudan, du 18 au 21 juillet 2009. Le Secteur de la Microfinance dans certains pays Islamiques est à un stade très élémentaire et beaucoup reste à faire pour effacer le concept et en même temps fournir des prêts compétitifs et raisonnables pour le peuple. Le Programme de Formation a été conçu pour sensibiliser sur le Secteur de la Microfinance et son utilisation efficace dans la réduction de la pauvreté en fournissant aux pauvres l'accès au crédit. Le Programme de Formation a abordé plusieurs questions et les obstacles rencontrés par ce secteur et ont présenté des recommandations, qui appelaient à la mise en place d'un Centre de Formation de Microfinance, qui agirait comme un point focal pour faire de la recherche, de collaborer et se concentrer sur le renforcement des capacités et élaborer des modules de formation, qui pourrait être reproduite dans tous les Pays de l'OCI. Le rapport est disponible.

### **L'Atelier sur le Traitement du Café, à Kampala, en Ouganda, du 5 au 8 Octobre 2009):**

La tenue de l'Atelier était de réaliser l'une des recommandations du Forum d'Affaires de l'OCI – la 12<sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé, organisés par la Chambre Islamique en juin 2008, en ligne de la 34<sup>ème</sup> Conférence des ministres des Affaires étrangères en Ouganda. S.E. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, dans son discours d'inauguration, a abordé la question d'augmenter les efforts des Pays Membres pour favoriser l'utilisation de leurs matières premières abondantes. Le Président a également appelé le secteur privé de diversifier leurs économies pour les industries manufacturières, l'exportation des produits transformés et la valeur ajoutée des produits finis de manière à générer plus de revenus pour leurs populations.

A cet égard, sur l'aimable invitation de la Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie de l'Ouganda (UNCCI), le Secrétariat Général de la Chambre Islamique a organisé un "Atelier de 4 jours sur le Traitement du Café", à Kampala, en République de l'Ouganda, du 5 au 8 Octobre 2009, en collaboration avec la Banque Islamique de Développement (BID) et la Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie de l'Ouganda (UNCCI). La raison du choix de l'Ouganda pour organiser ledit Atelier est qu'il est l'un des producteurs de café de premier plan non seulement sur le continent Africain, mais aussi dans les Pays de l'OCI. La tenue de cet Atelier était également la

contribution de la CICI pour promouvoir le commerce intra-Islamique à 20% d'ici à l'an 2015 dans le cadre du Programme d'Action Décennal de l'OCI.

L'atelier a été suivi par 57 stagiaires de la République de l'Ouganda, en plus des quatre Pays Membres, à savoir le Cameroun, la Sierra Leone, le Soudan et le Yémen.

L'objectif de l'Atelier était de renforcer les capacités et l'autonomisation de la valeur ajoutée du café des entrepreneurs afin d'améliorer leurs compétences et connaissances dans le traitement, la production et la promotion des produits à la valeur ajoutée du café. Les principaux aspects de l'atelier étaient de fournir des expériences pratiques dans la torréfaction du café, de la transformation et de l'emballage et de fournir des informations sur des questions pertinentes pour soutenir la valeur ajoutée et la diversification des produits. Le rapport est disponible.

L'atelier a souligné que le secteur privé devrait accroître leurs efforts pour diversifier leurs économies et renforcer leurs industries de transformation pour l'exportation des produits transformés et à valeur ajoutée.

**Le Programme de Formation sur la ‘‘Gestion de la Chambre’’ pour le Personnel des Chambres Membres des Pays Africains , à Kampala, en Ouganda ( du 9 au 12 Octobre 2009) :**

Le Programme d'action de l'OCI appelle à élever le niveau du commerce intra-OCI à 20% d'ici l'an 2015. En conséquence, les diverses institutions de l'OCI entreprennent des programmes et des activités qui pourraient conduire à accroître le niveau de commerce entre les pays de l'OCI. Conformément à ce mandat, la CICI a lancé de nombreux programmes. Conscients du rôle des Chambres de Commerce et compte tenu du rôle central joué par le secteur privé dans les économies de l'OCI, les chambres nationales ont pris une importance particulière. Ils recueillent et diffusent le commerce requis et les données d'investissement à la communauté des affaires. En outre, ils aident les commerçants dans la commercialisation, l'exportation, ainsi que fournir des informations sur les règles douanières et de réglementation des changes.

Dans cette perspective, la CICI et l'ITFC sont convenus de tenir des ateliers pour former les Chambres de renforcer davantage leur rôle comme l'Organisation de la Promotion du Commerce. Considérant les faits ci-dessus, et également en ligne avec les objectifs de la Société Islamique Internationale du Commerce et de la Finance (ITFC) et la Vision 1440H de la Banque Islamique de Développement (BID) d'accroître l'Intra-Commerce et de promouvoir la coopération commerciale entre les Pays Membres, et pour compléter les efforts de la BID dans le même domaine, le Secrétariat Général de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a mené des programmes régionaux de formation dans des domaines différents d'initiative au cours

des dernières années. À cet égard, une attention particulière sur l'Afrique, car c'est une région au potentiel immense qui doit être exploitée.

Conscient de l'importance accrue du secteur privé et son rôle pivot dans le développement socio-économique, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a également organisé un Programme de Formation régional sur la « Gestion de la Chambre » pour le Personnel des Chambres Membres des Pays Africains à Kampala, en Ouganda à partir du 9 au 12 Octobre 2009 en collaboration avec la Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie de l'Ouganda (UNCCI) et la Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (ITFC), la Banque Islamique de Développement (BID).

Le Programme de Formation a été suivie par 27 stagiaires de la Chambre Nationale de l'Ouganda et des Chambres régionales, en plus de cinq stagiaires de Chambres Africaines des Pays Membres, à savoir le Bénin, le Cameroun, le Djibouti, la Gambie et le Soudan. En outre, un représentant de la Société Islamique de Financement du Commerce (ITFC) a également participé et a fait une présentation au dit Programme de Formation.

L'objectif global du Programme de Formation était de permettre aux Chambres de Commerce et d'Industrie des Pays d'Afrique, d'offrir une plus grande variété et une meilleure qualité de services à leurs Chambres afin que les Africains Membres puissent jouer un rôle plus déterminant dans le développement du secteur privé dans leurs pays respectifs. Les participants ont été formés à adopter les meilleures pratiques et d'introduire des procédures d'exploitation normalisées (SOP) pour fournir des services plus efficaces. Le rapport est disponible.

### **La Conférence d'Investissement et de Privatisation à Téhéran en Iran (du 28 au 30 avril 2009) :**

Avec l'objectif d'accroître le niveau intra – investissement, et d'encourager la participation du secteur privé dans le processus de privatisation, la Chambre Islamique organise ces Conférences sur une base régulière sur l'invitation des Pays Membres de l'OIC. La 3<sup>ème</sup> Conférence était tenue à Téhéran –en République Islamique d'Iran du 28 au 30 avril 2009.

La Conférence a fourni une opportunité aux participants de plusieurs Pays de l'OIC d'avoir conscience des possibilités d'investissement et des procédures de la privatisation pour la majoration du niveau d'investissement, de la procédure de la privatisation et les relations d'affaires parmi les Pays de l'OIC.

La Conférence a appelé le secteur privé à jouer un rôle accru dans les activités économiques et d'investissement et en même temps appelé les gouvernements à faciliter le secteur privé.

### **Le Forum du Tourisme:**

Le Deuxième Forum du Tourisme dans les Pays Islamiques a été juste conclu à Téhéran, du 28 au 30 avril 2009, en coopération avec la Banque Islamique de Développement (BID), du Ministère du Tourisme, de la République Islamique d'Iran, de l'Organisation Iranienne de Privatisation et de la Chambre de Commerce, des Industries et des Mines de l'Iran (CCIMI). Comme les résultats positifs du Premier Forum, une Société de Promotion du Tourisme a été déclarée avec un capital de 100 millions de Dollars US et était dûment lancée au cours du Deuxième Forum.

Les objectifs du Forum, et de la Conférence, ont été d'identifier des stratégies communes et des plans pour le commerce saillant et promouvant, l'investissement, et l'éventuel tourisme, et les possibilités d'investissement, dans les Pays de l'OCI; aussi d'explorer la possibilité, les obstacles et les solutions dans cette direction; et de développer et formuler des stratégies communes pour la majoration du commerce, l'investissement et le tourisme dans, et parmi, les Pays Islamiques.

Le Forum a permis de sensibiliser sur les attractions touristiques existantes, les ressources et installations dans les pays de l'OCI en vue d'encourager le tourisme en facilitant les opérateurs du tourisme et l'organisation de foires du tourisme sur une base annuelle.

### **L'Atelier de Formation sur "le Développement du Regroupement de PME pour les Pays Membres de l'OCI" à Lagos, au Nigeria (du 24 au 27 mars 2009)**

Comme une mise en œuvre des recommandations des Réunions du Détachement Spécial de l'OCI, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a organisé le Programme de Formation sur "le Développement du Regroupement des PME pour les Pays Membres de l'OCI", en collaboration avec l'Association Nigériane des Industriels à Petite Echelle et la Banque Islamique de Développement (BID). L'atelier a réuni les représentants du Bénin, de l'Iran, de la Malaisie, du Pakistan, du Soudan et de la Turquie. En outre, les représentants des gouvernements fédéraux et provinciaux, du secteur financier, des chambres de commerce, des associations et du secteur privé ont également participé à cet atelier de formation.

Les objectifs du Programme de Formation ont été de sensibiliser à propos du Développement du Regroupement et comment il pourrait apporter un large éventail d'avantages aux deux communautés d'affaires des Pays Membres de l'OCI.

L'atelier a permis aux participants de perfectionner leurs habiletés à comprendre les avantages des grappes et comment elles pourraient être plus compétitive et la résilience dans l'environnement concurrentiel d'aujourd'hui.

**L'Atelier sur la "Promotion de l'Exportation de la valeur ajoutée du Traitement des Produits Halieutiques " à Cotonou, au Bénin ( du 21 au 22 mars 2009)**

Considérant l'importance de la pêche comme source de la nourriture, de revenus, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie a organisé un Atelier sur la "Promotion de l'Exportation de la Valeur Ajoutée du Traitement des Produits Halieutiques" à Cotonou, en République du Bénin du 21 au 22 mars 2009 avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin et de la Banque Islamique de Développement (BID). Les participants ont eu une interaction fructueuse et ont discuté les bonnes pratiques pour la promotion, le traitement et la culture des produits de pêche.

L'objectif principal de l'atelier était de promouvoir le développement de l'entrepreneuriat, ce qui conduira finalement à une plus grande prospérité économique. L'organisation de l'atelier est une étape importante vers le renforcement des capacités et l'amélioration de l'économie des Pays Membres de l'OIC et de sensibilisation portant sur les avantages concurrentiels dans les secteurs des ressources naturelles, qui font de base pour une plus grande croissance de l'agriculture et l'élevage pour la région toute entière dans les pays continent Africain.

Les participants de l'atelier ont appris sur la façon dont les plans d'activités rentables sont préparés et ont appris les compétences quant à la façon de les préparer avec les technologies en développement rapide et les techniques modernes de commercialisation des produits halieutiques.

En outre, il était également convenu de fournir des glacières pour les pêcheurs au Bénin pour le transfert des poissons dans la bonne qualité, de la mer vers les transformateurs et les exportateurs.

**Les Défis Présents**

Le Monde Islamique a besoin d'être unifié. Cette unification n'est pas limitée aux arènes politiques, mais aussi dans le domaine économique. La CICI déploie tous les efforts pour amener le secteur privé de plus près, en offrant des occasions où une plus grande sensibilisation pourrait être créée pour explorer de nouveaux marchés, diversifier la production, la valeur ajoutée, etc Actuellement, un grand nombre de Pays de l'OIC sont dans la catégorie des pays les moins développés. Le niveau du commerce intra-Islamique est à 16%, ce qui ne reflète pas les potentialités existantes. Il y a donc un besoin pressant d'apporter le secteur privé plus proche de promouvoir la coopération économique.

**Perspectives d'avenir**

La Chambre Islamique attend avec impatience de poursuivre ses travaux pour renforcer la coopération économique à travers la promotion du commerce et les

investissements. À cette fin, elle espère renforcer davantage ses liens avec les chambres membres des Pays de l'OCI et le secteur public, afin de disposer d'un mécanisme d'un efficace Partenariat du Secteur Privé -Public. Le Secrétariat Général de la Chambre Islamique remercie les Secrétariats Généraux de l'OCI., de la BID, du Centre de Formation & de Recherche Sociale, Economique et Statistique pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (ICDT), l'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OISA) et toutes les autres Institutions pour leur coopération et leur soutien qui lui permettent d'atteindre ses objectifs.

### **Les Activités de la CICI en 2010**

Pour la période d'avril 2010 à décembre 2010, le Secrétariat Général de la Chambre Islamique organisera les événements suivants mentionnés:

#### **1. Le Cinquième Forum des Femmes d'Affaires dans les Pays Islamiques, au Caire en Egypte, du 22 au 24 avril 2010.**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie organisera le Cinquième Forum des Femmes d'Affaires dans les Pays Islamiques au Caire, en République Arabe d'Egypte, du 22 au 24 avril 2010 sous le thème de «l'Autonomisation Mondiale des Femmes d'Affaires pour Atteindre les Objectifs du Millénaire de Développement". Le Forum sera organisé en collaboration avec l'Association des Femmes d'Affaires Egyptiennes (EBWA), du Fonds fidéicommiss Perez-Guerrero et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID). Le Forum se tiendra sous le haut patronage de S.E. Madame Suzan Mubarak, la Première Dame de la République d'Egypte. Le Rapport sera sistribué.

#### **2. Le Programme de Formation sur « la Gestion de la Chambre» pour le Personnel des Chambres Membres des Pays Arabes, du 19 au 22 septembre 2010, dans l'État du Koweït**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie organise le Programme de Formation sur la "Gestion de la Chambre" pour le Personnel des Chambres Membres des Pays Arabes, en collaboration avec la Société Islamique Internationale pour le Commerce et la Finance (ITFC) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Koweït du 19 au 22 septembre 2010 dans l'État du Koweït.

#### **3. a) Le 2<sup>ème</sup> Atelier de Formation sur le Développement du Regroupement des PME pour les Pays Membres de l'OCI.**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) envisage d'organiser le 2<sup>ème</sup> Atelier de Formation sur le Développement du Regroupement des PME en

collaboration avec l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) en Turquie en 2010.

**b) La Formation des Gestionnaires d'Incubation dans les Pays de l'OCI.**

La Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie (CICI) envisage d'organiser la Formation des gestionnaires d'Incubation dans les Pays de l'OCI, en collaboration avec l'Organisation du Développement des Petites et Moyennes Entreprises (KOSGEB) en Turquie en 2010.

**4. Le 2ème Programme de Formation sur le Développement du Secteur de la Microfinance pour les Pays Membres de l'OCI se tiendra au Tadjikistan.**

Conformément à la recommandation du 1<sup>er</sup> Programme de Formation sur le Développement du Secteur de la Microfinance, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie organise le 2<sup>ème</sup> Programme de Formation sur le Développement du Secteur de la Microfinance pour les Pays Membres de l'OCI dans un de ses pays membres de la Communauté des Etats Indépendants en 2010.

**5. L'Atelier Régional de Formation sur la Sécurité Alimentaire pour les Pays de l'OCI.**

Compte tenu de la plus haute importance du sujet de la sécurité alimentaire, la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie envisage d'organiser un atelier régional de formation sur la sécurité alimentaire pour les pays membres de l'OCI en collaboration avec la Banque Islamique de Développement et de la Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie de l'un des Pays Africains en l'an 2010.

**6. Le 2ème Forum des Affaires de l'OCI – la 13ème Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Investissements Conjoints entre les Pays Islamiques, à Douchanbé, au Tadjikistan le 14 mai 2010.**

Déjà couvert sur la page 02.

**7. L'Atelier sur l'Ajout de la Valeur : le Transformation et le Commercialisation du Coton.**

Considérant l'importance du secteur du coton et vers la mise en œuvre du Plan Quinquennal d'Action du Coton de l'OCI (2007-2011), la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie organise un «Atelier de 4 Jour sur l'ajout de la valeur: le Transformation et la Commercialisation du Coton" dans l'un des pays membres en 2010. La CICI est en contact avec la Banque Islamique de Développement (BID) et les Chambres Membres à cet égard.

**8. L'Atelier sur le Développement des Ressources Humaines.**

En considération de l'importance primordiale du développement des ressources humaines, la CICI envisage d'organiser un atelier sur les ressources humaines pour les pays de l'OCI en collaboration avec les parties intéressées et concernées par les organisations internationales et les pays membres au cours du seconde semestre de l'année en cours 2010.

**9. La 1<sup>ère</sup> Conférence sur la Santé du Tourisme des Pays Islamiques, à Mashhad en République Islamique d'Iran, au Second Semestre de l'an 2010.**

Compte tenu de l'importance de la santé du tourisme et de son nombre croissant de touristes, et en réponse à la demande de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Mines de l'Iran (ICCIM), la Chambre Islamique a l'intention de promouvoir la 1<sup>ère</sup> Conférence sur la Santé du Tourisme de les Pays Islamiques à Mashhad au 2<sup>ème</sup> semestre de l'an 2010.

**10. La Réunion des Chefs des Zones de Libre-échange, sur l'île de Kish, en République Islamique de l'Iran, au Second Semestre de l'an 2010.**

La Chambre de Commerce, d'Industrie et des Mines de l'Iran (ICCIM), la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie ont l'intention d'organiser la réunion des chefs des zones de libre-échange, sur l'île de Kish, en République Islamique d'Iran, au second semestre de l'an 2010.

No.	Evénement
1	Le Cinquième Forum pour les Femmes d’Affaires dans les Pays Islamiques
2	La 13 <sup>ème</sup> Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et les Investissement dans les Projets Conjointes entre les Pays Islamiques.
3	Le Programme de Formation sur “la Gestion de la Chambre” pour le Personnel des Chambres Membres des Pays Arabes.
4	a) Le 2 <sup>ème</sup> Atelier de Formation sur le Regroupement des PME pour les Pays Membres de l’OCI.  b) La Formation des Gestionnaires d’Incubation dans les Pays de l’OCI
5	L’Atelier sur l’ajout de valeur: la Transformation et la Commercialisation du Coton.
6	Le 2 <sup>ème</sup> Programme de Formation sur le Développement du Secteur de la Microfinance pour les Pays Membres de l’OCI.
7	Régional de Formation sur la Sécurité Alimentaire pour les Pays Membres de l’OCI
8	L’Atelier sur le Développement des Ressources Humaines
9	La 1 <sup>ère</sup> Conférence sur la Santé du Tourisme des Pays Islamiques
10	La 1 <sup>ère</sup> Réunion des Chefs des Zones de Libre - échange des Pays Islamiques.



# **ANNEXE**

**XI**



## **RAPPORT DE LA BID**

### **SUR L'ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU FSID**

#### **I. SITUATION DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES**

1. Le niveau des contributions annoncées au capital du FSID se chiffre actuellement à 2,629 milliards \$EU (1,629 milliard à payer par les pays membres et 1,0 milliard par la BID).
2. Le montant total reçu à ce jour par le FSID s'élève à 1,13 milliard (dont la contribution payée par la BID).
3. Sur les 56 pays membres de la BID, 38 ont annoncé leurs contributions, et 25 ont effectué des paiements au profit du Fonds.

#### **II. OPÉRATIONS DU FSID**

##### **Programmation des Opérations du FSID**

4. Conformément à la politique approuvée en matière de réduction de la pauvreté, le Fonds poursuit la réalisation des Évaluations de la Pauvreté par Pays (EPP) pour l'ensemble des PMMA. Ces EPP alimenteront les Stratégies de Partenariat Pays Membres (SPPM), notamment au profit des Pays Membres les Moins Avancés (PMMA), ce qui leur fournira des cadres stratégiques pour l'aide à moyen terme et les aidera à accroître leurs ressources à la fois financières et techniques.

5. Le FSID compte démarrer la création de Fonds Trust liés à la pauvreté, qui cibleront des domaines spécifiques et viseront à produire un impact significatif sur les pauvres et les groupes vulnérables dans les pays membres. Il s'agira de Fonds Trust et de programmes spéciaux à caractère sectoriel, régional, national, international et individuel. Le FSID a finalisé les termes de référence relatifs à une étude exhaustive devant guider sa politique et ses activités opérationnelles dans ce domaine.

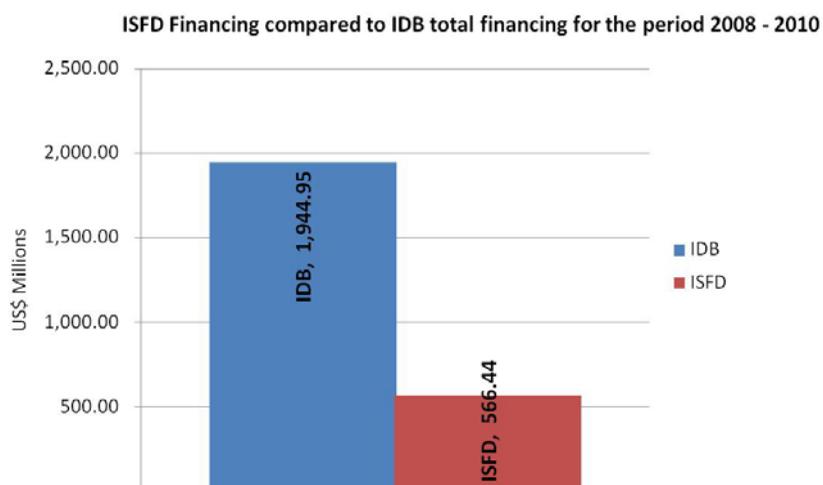
##### **Critères d'éligibilité des Projets**

6. Des Critères d'éligibilité des Projets au financement du FSID sont en cours d'élaboration pour mieux canaliser le financement du FSID vers les groupes pauvres et vulnérables de la société.

### III. OPÉRATIONS APPROUVÉES DU FSID

#### Projets approuvés par le FSID

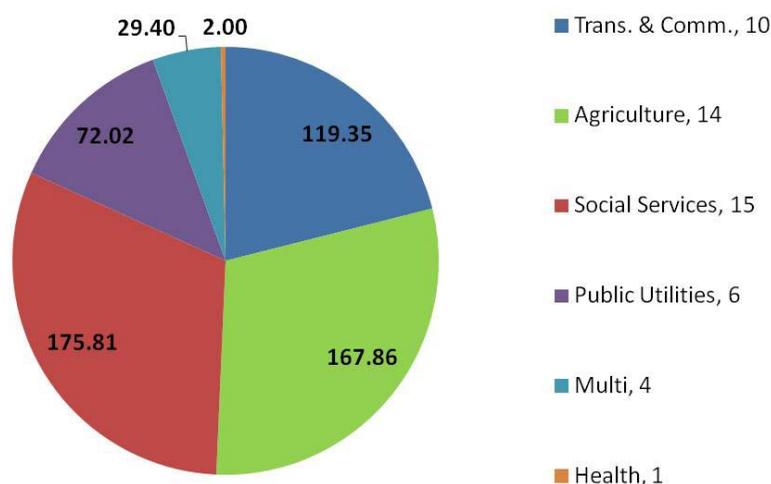
7. Depuis son démarrage en mai 2007, le FSID a consenti un financement total de 566,44 millions \$EU pour 50 projets touchant à différents secteurs dans 28 pays membres. Ce montant représente une augmentation de 17,57 millions \$EU par rapport au financement cumulé jusqu'à la réunion du Conseil d'administration du FSID (548,87 millions pour 47 projets). Le graphique ci-dessous (Tableau 1) indique un ratio de cofinancement pour la BID et le FSID d'environ 1:4.



(Tableau 1)

Le diagramme circulaire (Graphique 1) ci-dessous indique un changement majeur dans l'approche du FSID dont les projets ont cessé d'être orientés vers l'infrastructure au profit d'un plus grand nombre d'interventions dans les services sociaux, l'agriculture et la sécurité alimentaire, suivis par le transport et les communications.

ISFD Financing by Sector (US\$ M) for the period 2008 - 2010



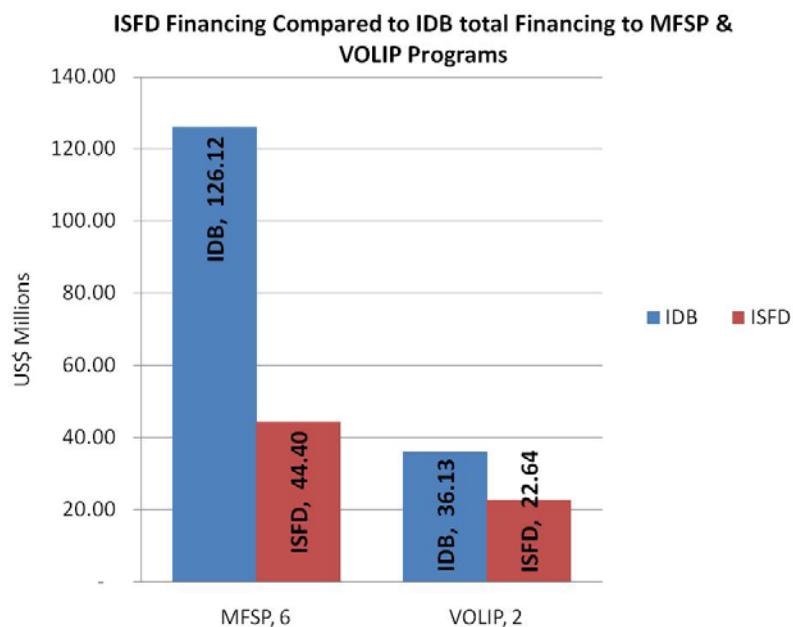
(Graphique1)

## V. PROGRAMMES THÉMATIQUES DU FSID

8. Deux initiatives spéciales ont été adoptées dans le cadre de la stratégie quinquennale du FSID (2008-2012), à savoir le Programme d'Alphabétisation Professionnelle (PAP) et le Programme de Soutien au Microcrédit (PSM). Le coût total de chacun de ces projet est estimé à 500 millions \$EU. Le montant consacré à chaque programme est réparti de manière égale sur le période quinquennale, soit 100,0 million de \$EU par an. Le FSID agira comme catalyseur en fournissant, à partir de ses ressources propres, 20,00 millions \$EU par an à chaque programme à titre de fonds d'amorçage, et en mobilisant le solde auprès d'autres partenaires, dont les BMD, le secteur privé et les banques/institutions financières islamiques.

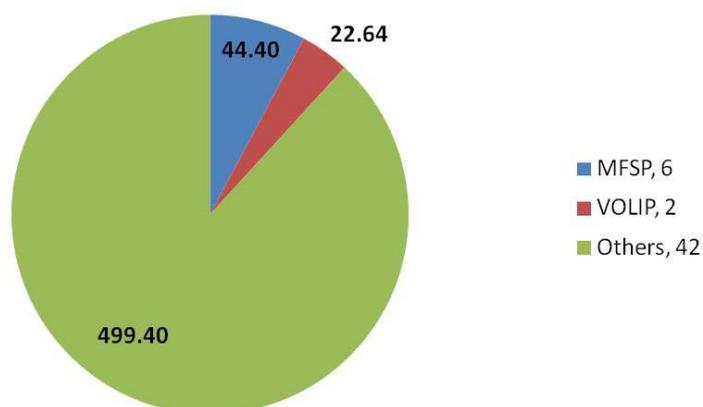
9. Jusqu'à présent, plusieurs projets ont été approuvés au titre de ces deux programmes pour un montant 67,04 millions \$EU, soit une augmentation de 9,69 millions \$EU depuis la dernière réunion du Conseil d'administration du FSID (7,35 millions \$EU), avec 22,64 millions pour le PAP et 44,40 millions pour le microcrédit. À ce jour, deux programmes PAP ont été approuvés au profit du Sénégal et du Yémen. Ces pays connaissent des taux élevés de pauvreté et d'analphabétisme.. D'autre part, des programmes de microcrédit ont été approuvés pour un certain

nombre de pays dans diverses régions, notamment le Soudan, le Tchad, l'Ouganda, le Niger, le Tadjikistan, l'Albanie, la République Kirghize, le Kazakhstan et le Yémen. Le Tableau 2 indique le niveau de financement consacré jusqu'à présent aux deux programmes (PAP et PSM), alors que le diagramme circulaire (Graphique 2) compare ces deux initiatives spéciales aux autres interventions liées aux projets.



(Tableau 2)

**ISFD Contribution to MFSP & VOLIP compared to total financing**



(Graphique2)

## **VI. PARTENARIAT ET MISE EN RÉSEAU**

10. L'effort de partenariat et de mise en réseau revêt une importance stratégique pour le FSID, lui permettant d'orienter ses ressources et d'intensifier ses projets et programmes. Le FSID a forgé un certain nombre de partenariats visant à développer des projets de nature à renforcer le développement humain, en particulier dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et le microcrédit pour les pauvres. Ci-dessous une liste des partenariats qui occupent actuellement le FSID :

- *Initiative socio-commerciale conjointe FSID-Grameen.*
- *Organisation Islamique Internationale de Bienfaisance.*
- *Initiative en faveur des Personnes Handicapées – Arabie Saoudite.*

## **VIII. PERSPECTIVES D'AVENIR**

10. Le FSID compte prendre un train de mesures pour mettre à profit ses réalisations et intensifier ses efforts de mobilisation des ressources. Il s'agira, entre autres, de :

- Mener une étude exhaustive sur la mobilisation des ressources pour guider la stratégie du Fonds dans ce domaine important. L'étude comportera une stratégie pour la mobilisation du solde dû par les pays membres (10,0 millions \$EU), ainsi que pour la levée de fonds additionnels à partir d'autres sources.
- Mener une étude exhaustive sur des types spécifiques de Fonds Trust pouvant être créés par le FSID pour cibler des secteurs prioritaires en matière de réduction de la pauvreté, tels le développement humain (éducation des filles et santé), l'agriculture et le développement rural, l'aide d'urgence et le renforcement des capacités institutionnelles. L'objectif étant de guider la stratégie du Fonds dans ce domaine important. L'étude inclura une stratégie pour la mobilisation du solde dû par les pays membres (10,0 millions \$EU), ainsi que pour la levée de fonds additionnels à partir d'autres sources.
- Produire un film mettant en lumière les programmes du FSID et ses succès dans le cadre de la campagne médiatique et de proximité du Fonds.
- Mettre au point des propositions concrètes pour le renforcement de la stratégie et de la gestion du FSID dans le cadre du programme de réforme permanent du Groupe de la BID.

- Mettre en place le Panel Consultatif du FSID conformément aux Règlements du FSID afin de faciliter le développement et la promotion du programme, ainsi que la mobilisation des ressources du Fonds.
- Renforcer la mise en œuvre des programmes du FSID et intensifier le plaidoyer et la mobilisation des ressources à travers une approche multiple impliquant, entre autres, une campagne médiatique permettant d'atteindre divers intervenants.
- Démarrer des Programmes Spéciaux et des Fonds Trust, y compris des partenariats public-privé et individuels entre pays et aux niveaux régional et international, élaborer des programmes pour un nouveau groupe de pays sur les maladies transmissibles – Paludisme et SIDA/HIV en particulier – et contribuer substantiellement au Programme du Groupe de la BID de 1,5 milliard \$EU (Déclaration de Djedda) pour faire face à la crise alimentaire dans les pays membres.
- Effectuer des Évaluations de Pauvreté par Pays (EPP) dans les PMMA (au moins 5 en 1430H, 10 en 1431H et 10 en 1432H), afin de couvrir tous les PMMA d'ici à 1433H (3 EPP sont en passe d'achèvement) et d'apporter des intrants aux Stratégies de Partenariat des Pays Membres (SPPM) en collaboration avec d'autres entités et département concernés du Groupe.
- Introduire un nouveau programme phare : Développement Communautaire (DC)
- Élaborer une Note de concept et, par la suite, une politique sur l'intégration du genre, avec un accent particulier sur les programmes de développement au profit des femmes qui représentent une catégorie sociale désavantagée.

# **ANNEXE**

**XII**



Original: Anglais

**RAPPORT D'AVANCEMENT  
DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC  
POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE  
(Antalya, 10 mai 2010)**

La 25<sup>ème</sup> Session du COMCEC qui a eu lieu en novembre 2009 a établi un groupe de travail pour la sécurité alimentaire, composé du Secrétariat Général du COMCEC, du Bureau de Coordination du COMCEC, de la BID et de la FAO. La Session a approuvé une feuille de route dans laquelle le groupe de travail a été chargé d'établir des programmes/projets sur la sécurité alimentaire pour les Etats Membres de l'OCI et de préciser les actions prioritaires ainsi que le calendrier de ces programmes pour les Etats membres de l'OCI et leur mise en œuvre concertée. Les programmes devraient être élaborés sur les plans national, régional et mondial et avec des perspectives de courte, moyenne et longue durée.

A cet égard, le groupe de travail du COMCEC pour la sécurité alimentaire a tenu sa première réunion à Antalya le 9 mai 2010 pour œuvrer sur des questions qui exigent une attention immédiate. Ont assisté à cette Réunion les membres du groupe de travail aussi bien que l'Organisation de Coopération Economique en tant qu'invité.

La discussion générale de la Réunion, organisée par la Banque Islamique de Développement (BID) à Djeddah le 2-3 mai 2010, a commencé par la présentation d'un document de travail par la FAO, du cadre général et des Recommandations de la Réunion du Groupe d'Experts (RGE) concernant la Réalisation de la Sécurité Alimentaire dans les pays Membres dans le Monde Post-Crise.

Le groupe de travail a identifié les prochaines étapes concernant la sélection des programmes nationaux de sécurité alimentaire à soutenir en priorité et le besoin de création de nouveaux programmes.

**Critères de sélection pour le soutien des programmes nationaux de sécurité alimentaire**

Le groupe de travail a décidé de se concentrer en premier lieu sur les pays où les programmes sont en cours de formulation ou bien sur ceux où ils sont formulés mais ne sont que partiellement financés, étant donné que ces programmes ont atteint

un niveau de préparation appréciable. Le groupe de travail a réitéré que le développement du programme de sécurité alimentaire serait par la suite élargi à d'autres pays.

Il a été décidé lors de la réunion que parmi les programmes en cours au sein des Etats membres de l'OCI, seraient prioritaires ceux qui répondent aux critères suivants :

- une distribution équilibrée pour les groupes arabe, asiatique et africain ;
- le degré d'insécurité alimentaire dans les pays ;
- le potentiel pour le développement de l'agriculture ;
- la disponibilité de cadres de planification stratégique ;
- la capacité institutionnelle nationale pour l'utilisation de fonds d'investissement et la mise en œuvre des programmes ;
- la volonté politique et l'engagement envers la durabilité des programmes.

Le groupe de travail a été informé de la coopération entre la BID et la FAO sur un large champ d'opérations et a recommandé que la coopération BID-FAO en matière de développement des programmes de sécurité alimentaire soit placée sous l'égide du groupe de travail du COMCEC.

### **Création de nouveaux programmes**

La réunion a identifié quelques domaines techniques spécifiques qui pourraient bénéficier de nouveaux investissements. A cet égard, il a été décidé de donner priorité aux programmes spécifiques en développement de la coopération Sud-Sud (CSS). Les domaines techniques prioritaires incluent le développement de la formation et des capacités des groupes de petits exploitants agricoles pour leur participation au marché, le contrôle des pertes post-récolte, la gestion de l'eau sur une petite échelle et l'approvisionnement en intrants agricoles. Il est également nécessaire de renforcer la capacité institutionnelle des Etats membres pour mettre en exécution ces programmes. Dans ce contexte, il a été décidé de développer quelques propositions concrètes à examiner par la BID pour le financement ou le cofinancement possible.

### **Partenariat pour la mise en œuvre**

Les participants de la Réunion sont convenus que le Groupe de travail devrait chercher à établir une coopération plus étroite aussi bien que des dispositions de collaboration avec les partenariats bilatéraux actuels dans le domaine de la sécurité alimentaire comme BID-FAO, NEPAD-FAO, OCE-FAO, BID-FIDA.

## **Futures étapes**

Lors de la réunion, il a été décidé de tenir la prochaine réunion en marge de celle portant sur la coopération générale de l'OCI-ONU, prévue à Istanbul du 29 juin au 1er juillet 2010. D'ici cette date, les détails nécessaires pour la mise en place à court terme des programmes susmentionnés auraient été diffusés par le Bureau de Coordination du COMCEC aux institutions participantes.

Lors de la préparation de sa prochaine réunion, le groupe de travail du COMCEC s'est mis d'accord sur l'élaboration de trois documents. Le premier évaluera la situation des Pays membres conformément aux normes choisies pour soutenir les programmes de sécurité alimentaire nationaux et recommandera une prise d'action à cet égard. Le deuxième examinera les possibilités pour le développement des programmes spécifiques (CSS) dans les domaines techniques de priorité et recommandera également une prise d'action. Finalement le troisième regroupera les recommandations des deux premiers documents sous forme d'un plan de travail visant une action immédiate dotée d'un budget et des ressources de financement proposées. A la réunion tenue en juin, le groupe de travail adoptera son plan d'action à court-terme à la suite duquel il entreprendra des activités de collecte de fonds, en vue de faire rapport de l'avancement des travaux à la 26<sup>ème</sup> session du COMCEC. La FAO fournira les ressources allouées pour la préparation de la documentation de réunion prévue en juin, et ce par le biais du Bureau de Coordination du COMCEC.

La réunion de juin examinera également le projet de termes de référence du Groupe de travail.



**ANNEXE**

**XIII**



Original : Anglais

**PROJET D'ORDRE DU JOUR  
DE LA VINGT SIXIEME SESSION DU COMCEC  
(Istanbul 5-8 octobre 2010)**

1. Séance d'Ouverture et Adoption de l'Ordre du jour
2. Développements du Monde Economique conjointement avec les Pays Membres de l'OCI.
  - Rapport Economique Annuel
3. Examen de la mise en oeuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI et du Plan d'Action pour Renforcer la Coopération Économique et Commerciale entre les Etats Membres de l'OCI
  - Examen à mi-parcours du Programme d'Action Décennal de l'OCI
  - Evaluation du Plan d'Action
  - Coopération dans le domaine du Tourisme
  - Coopération dans le domaine du Transport
  - Révision des Activités du Groupe de Travail Statistique
  - Rapport du Comité de Session
4. Commerce Intra-OCI
  - SPC-OCI
  - Feuille de Route pour la promotion du Commerce Intra-OCI
  - Assistance Technique de l' OMC
  - Activités du Financement du Commerce
5. Coopération du Secteur Privé
  - Foires commerciales dans les pays Islamiques
  - Réunions du Secteur privé
6. Allègement de la pauvreté et Assistance Economique/Technique aux Pays de l'OCI
  - FSID et PSDA
  - Programme du Coton pour l'OCI
  - Coopération entre les Institutions de Développement pour la Coopération des Etats Membres
  - Programme du EFP-OCI
  - Programme de la Sécurité Alimentaire

7. Coopération Financière entre les Etats Membres de l'OCI
  - Coopération entre les Bourses
  - Coopération entre les Banques Centrales
8. Échange de points de vue sur " Agriculture et Développement rural "
9. Développement des Procédures et des normes des aliments halals
10. Applications du Gouvernement Electronique et leurs impacts économiques sur les Etats membres de l'OCI
11. Date de la 27<sup>ème</sup> Session du COMCEC
12. Questions diverses
13. Adoption du Rapport

# **ANNEXE**

## **XIV**



Original: Anglais

**DISCOURS DE CLOTURE DE S.E. KEMAL MADENOĞLU  
SOUS-SECRETAIRE D'ETAT A L'ORGANISATION DE PLANIFICATION  
DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE**

**Vingt-sixième réunion du Comité de Suivi du COMCEC  
(Antalya, 12 mai 2010)**

Distingués Délégués du comité de suivi,

La 26<sup>ème</sup> Réunion du Comité de suivi succède à la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire du COMCEC et à la clôture fructueuse de la Conférence économique au sommet. Cette occasion mémorable a témoigné de la détermination de nos dirigeants à renforcer la coopération et la solidarité entre les Etats membres de l'OCI.

La création du COMCEC au début des années quatre-vingt nous a permis de lancer des projets visant la création de modèles de réussite pour la coopération dans les domaines économique et commercial. Toutefois, l'expérience a prouvé qu'une coopération multilatérale fructueuse ne peut être réalisée sans une détermination efficace des priorités, une mise en œuvre efficiente, un suivi systématique et une évaluation précise.

De plus, les désavantages comparatifs qui se produisent dans la majorité des Etats membres de l'OCI, résultant de la mauvaise gestion des ressources naturelles et du capital humain, nous obligent sans aucun doute à poursuivre notre coopération de manière plus efficace, en vue d'améliorer la situation économique et les niveaux de vie au sein de la communauté du COMCEC.

Partant de cette responsabilité, nous avons achevé avec succès la 26<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC par des délibérations intensives et fructueuses. Nous avons élaboré le projet de l'ordre du jour de la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC avec l'objectif de placer en premier rang les zones urgentes de coopération économique et commerciale comme l'agriculture et le développement rural, le tourisme et le transport.

Distingués Délégués,

Je voudrais bien partager avec vous mes propres observations concernant le travail du Comité et les questions prééminentes.

Pour commencer et conformément à la décision de la 36<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres, le COMCEC tiendra une Session à mi-parcours en vue de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal. A cet égard, une réunion préparatoire aura lieu avec la participation des Institutions de l'OCI. Nous espérons que cette réunion définira les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre et nous chercherons les moyens pour les surmonter.

D'autre part, visant à enrichir l'ordre du jour du COMCEC, le Comité a examiné le projet des propositions à la lumière des points de vue exprimés par les Etats Membres. Dans ce contexte, le Groupe de la BID est chargé de travailler sur le projet de proposition intitulé "Création d'un Mécanisme pour régler les litiges du Commerce et des investissements Intra-OCI". Il est chargé également de soumettre un projet de plan d'action à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC en coopération avec le Secrétariat général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, le CIDC et la CICI.

En ce qui concerne le SPC-OCI, l'entrée en vigueur du Protocole sur le Schéma du Tarif Préférentiel, le PRETAS, est bien entendu une très importante réussite. Cependant, je pense malheureusement que le rôle du SPC-OCI sera insuffisant pour atteindre l'objectif désiré de 20%, cela car une autre étape doit être franchie, à savoir l'entrée en vigueur des Règles d'origine. Ni le SPC-OCI dans son ensemble ni le PRETAS ne peuvent être opérationnels à moins que les Règles d'origine n'entrent en vigueur. Nous avons besoin de quatre ratifications supplémentaires d'Etats membres. De plus, les Etats membres qui ont ratifié le PRETAS et les Règles d'origine doivent encore remplir leurs obligations telles qu'elles sont dorénavant stipulées dans ces accords.

Nous devrions également faire des efforts pour que l'amélioration de la coopération et de la solidarité dans le domaine du coton devienne prioritaire. A cette fin, il est demandé aux Etats membres qui sont propriétaires d'un projet de soumettre leurs propositions de projets adoptées à la BID par les voies appropriées afin qu'elles soient examinées dans la perspective d'un soutien financier. A cet égard, le Comité a invité la BID, dans sa qualité de présidente du Comité de projet, et d'autres institutions financières concernées, à réfléchir à l'éventualité de financer les projets en attente afin que la mise en œuvre de ceux-ci puisse démarrer au plus vite.

Nous avons également examiné le rapport d'avancement soumis par le Groupe de travail du COMCEC sur la Sécurité alimentaire qui constitue une étape importante

vers l'amélioration de la coopération avec la FAO dans le cadre du développement des programmes de sécurité alimentaire.

Je voudrais également faire allusion à l'établissement des normes et procédures des aliments Halal, lequel est envisagé comme une référence pour les réalisations des Etats membres de l'OIC. Se basant sur la résolution de la 25<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le Comité a réitéré l'importance de cette question et l'a insérée dans l'ordre du jour de la 26<sup>ème</sup> Session. Dans ce contexte, le Comité a également appelé les Etats membres à signer et à ratifier le Statut l'Institut de la Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques qui jouera un rôle clé dans l'harmonisation des normes dans les Etats membres.

Distingués Délégués

Avant de terminer mon allocution, j'aimerais bien mentionner un autre point important de l'ordre du jour à savoir le renouvellement des membres du Bureau. A cet égard le Comité a invité le Secrétariat Général de l'OIC à notifier les Etats membres représentant actuellement au bureau les trois régions géographiques en tant que vice-présidents à savoir la République du Cameroun, la République Islamique d'Iran et l'Etat du Koweït, pour qu'ils mènent des consultations avec les Etats membres dans leurs régions en vue de nommer des membres pour le nouveau Bureau.

Au terme de la 26<sup>ème</sup> Réunion du Comité de suivi j'aimerais bien remercier le Secrétariat Général de l'OIC, la BID, la CIFC, la CICI, l'AIA, le CRSESPI, l'OCE et la FAO pour leur participation et grande contribution afin de mener à bien cette réunion.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues au Bureau de Coordination du COMCEC, aux interprètes, aux réviseurs et aux traducteurs pour leurs grands efforts qui ont contribué au succès de cette réunion.

J'espère vous rencontrer à la 26<sup>ème</sup> Session du COMCEC qui se tiendra les 5-8 octobre 2010 à Istanbul et je vous souhaite un bon voyage de retour.

Merci.